

Les écoles du Keewatin et un discours de l'hon. M. Béique

M. BEIQUE DEMONTRE LA FAIBLESSE DE L'AMENDEMENT MONDOU QUI N'EST PAS, EN AUCUNE FAÇON, AMÉLIORE LA SITUATION DES CATHOLIQUES.

Au cours de la discussion au Sénat sur le Bill concernant l'agrandissement du territoire du Manitoba, Monsieur Béique a fait une revue de la question des écoles.

Il s'est attaché à démontrer que le Parlement n'a pas juridiction pour insérer une clause scolaire dans la loi, et que l'amendement Mondou, loin de protéger la minorité du Keewatin la plaçant dans une situation inférieure à celle qu'occupe la minorité catholique du Manitoba.

On a voulu, dit-il, par l'acte de l'Amérique Septentrionale, 1867, et par la loi constitutive du Manitoba protéger non seulement les droits scolaires que possédait la minorité à l'époque de l'Union, mais aussi ceux qui pouvaient lui résulter de toute législation provinciale.

Dès avant 1870, il existait des écoles catholiques et protestantes dans le Manitoba; les premières étaient supportées par les catholiques et les dernières par les membres des dénominations religieuses auxquelles elles appartenaient.

En 1892 il fut déclaré par le Conseil Privé dans les causes Barrette et Logan, que ces écoles n'étaient pas des écoles séparées dans le sens de celles qu'avait voulu protéger l'acte de l'Amérique Septentrionale, et que l'état de chose qui existait lors de l'Union ne mettait pas obstacle à l'établissement des écoles publiques, au maintien desquelles catholiques et protestants étaient également appelés à contribuer. Les lois de 1890 en vertu desquelles ces écoles avaient été établies, furent en conséquence déclarées constitutionnelles et furent maintenues.

En 1895, la question fut de nouveau portée devant le Conseil Privé, mais cette fois non pas pour faire reconnaître les droits que possédait la minorité lors de l'Union, mais ceux qui lui étaient résultés de la passation de lois provinciales subséquemment à l'Union.

En vertu de lois passées de 1871 à 1881 par la Législature de la province, un système d'écoles séparées à peu près semblable à celui de Québec et d'Ontario avait été introduit dans le Manitoba. Par une nouvelle loi passée en 1890, ce système d'écoles ayant été aboli, la minorité catholique du Manitoba en appela au Gouverneur Général en Conseil, et sur référence au Conseil Privé de Sa Majesté cet appel fut maintenu. Il fut déclaré que la loi de 1890 avait porté atteinte aux privilèges que les lois de 1871 à 1881 avaient conférés à la minorité catholique, et que cette minorité avait droit à une loi réparatrice.

C'est à la suite de ce jugement et d'un projet de loi réparatrice que l'administration conservatrice fut démise aux élections générales de 1896, et que le cabinet Laurier effectua avec le Gouvernement Greenway un arrangement scolaire. Cet arrangement fut consacré par une loi passée par la Législature du Manitoba en 1897.

Au terme de cette loi l'enseignement religieux doit être donné dans les écoles, soit à la demande d'une majorité des Commissaires ou Syndics, ou à la demande d'au moins 10 des parents des enfants fréquentant l'école, si l'école est située dans un district rural, ou de 25 si elle est située dans une cité, ville ou village. Cet enseignement doit être donné entre 3.30 et 4 heures de l'après-midi, soit par le prêtre ou ministre de la localité, suivant que les parents des enfants sont catholiques ou protestants, ou par une autre personne à ce autorisée par tel prêtre ou ministre, ou encore par le maître d'école s'il est autorisé à le faire.

Dans les cités et villes où la moyenne des enfants catholiques fréquentant l'école est d'au moins 40, et dans les villages ou districts ruraux où cette moyenne est d'au moins 25, les commissaires ou syndics sur requête signée par un nombre égal de parents des dits enfants, sont obligés d'employer un maître d'école catholique.

Dans les écoles dans lesquelles il y a au moins 10 enfants de langue française, l'enseignement doit leur être donné en français et en anglais.

Monsieur Béique exprime l'opinion qu'au point de vue légale cet arrangement a satisfait aux exigences de la constitution de manière à fermer la porte à toute loi réparatrice du chef de la loi de 1890, mais que la minorité catholique du Manitoba n'en est pas moins restée moralement en droit de demander d'être réintégrée dans la plénitude de ses privilèges. Les raisons qu'il en donne, c'est qu'il a été pratiquement admis par le Conseil Privé, qu'on avait eu l'intention lors de la passation de la loi constitutionnelle du Manitoba de protéger le droit des minorités à des écoles séparées, mais que le texte dont on s'était servi n'avait pas permis de donner effet à cette intention. Aussi parce que des écoles séparées avaient été promises par le Gouvernement Canadien aux habitants de la Rivière Rouge lors de leur entrée dans la Confédération.

Si le projet de loi qu'introduit est adopté, il ne peut y avoir aucun doute, ajoute M. Béique, que la loi scolaire de 1897 s'appliquera au nouveau territoire comme au territoire actuel de la province.

D'un autre côté, l'introduction de l'amendement Mondou dans le projet de loi, si la chose était permise aurait pour effet de soustraire le territoire annexé à l'opération de la loi de 1897 et de ne lui laisser que les droits et privilèges que peut lui conférer actuellement la loi qui le régit.

Abordant ensuite l'examen de la loi de 1875, telle que reproduite dans l'article 10, du chapitre 62 des Statuts Révisés du Canada, 1906, M. Béique considère que la partie du territoire Keewatin qu'on veut maintenant annexer à la province du Manitoba, est incontestablement régie par cette loi. Mais il attire l'attention sur le fait que cette loi n'est pas une loi constitutive, qu'elle est sujette à l'article 13 de l'acte d'interprétation, qui déclare que "toute loi du Parlement du Canada doit être interprétée comme réservant au Parlement tout droit de l'abroger ou de la modifier, ou de révoquer, restreindre ou modifier tout pouvoir, privilège ou avantage conféré ou consenti par cette loi à qui que ce soit."

Il s'en suit, dit-il, qu'une loi de ce genre ne pourrait faire la base d'une demande pour écoles séparées, d'autant plus que les conditions pour la mise en opération de cette loi n'ont pas encore été réalisées.

Keewatin ne possède actuellement aucun privilège scolaire. Il peut y avoir une ou deux écoles dans ce territoire; mais ce sont des écoles privées, maintenues au moyen de contributions volontaires; et il n'est même pas sur qu'elles soient fréquentées exclusivement par des catholiques.

La minorité du Keewatin occuperait donc, à tous égards, une situation bien plus faible que celle qu'occupait la minorité catholique du Manitoba dans la cause Barrette.

Au reste, ajoute M. Béique, l'amendement Mondou est ultra vires des pouvoirs du Parlement fédéral et ne pourrait lier la province du Manitoba même s'il était accepté par cette province.

Ordinaire, les lois scolaires peuvent être rappelées ou modifiées au

gré de l'autorité que les a passées. Mais ici, la clause 93 de l'acte de l'Amérique Septentrionale en a fait des lois constitutionnelles, créant des droits et privilèges permanents. Leur effet s'étend à tout le territoire de la province et il ne tombe pas dans les attributions du parlement fédéral de l'empêcher.

L'acte impérial de 1871 permet bien au parlement du Canada, avec le consentement d'une province, d'augmenter le territoire de cette province, à tels termes et conditions qui pourront être acceptés par la législature; mais ces termes et conditions ne peuvent porter sur aucune partie de la constitution de la province. Autrement, une partie de la province pourrait être régie par une constitution différente de l'autre partie.

Ainsi des lois pourraient être passées pour la partie de territoire annexée, par l'Assemblée législative seule, bien que, pour le reste de la province les lois ne pourraient être adoptées — comme par exemple dans la province de Québec — que par le concours de l'Assemblée et du Conseil législatif.

Il suffit de dénoncer la chose pour en faire ressortir l'absurdité.

Sur le tout, il paraît évident qu'il sera sage d'adopter le projet de loi dans sa forme actuelle, afin de ne pas faire perdre au territoire annexé le bénéfice de l'arrangement Laurier-Greenway.

La commission du tarif et le Sénat

UN AMENDEMENT DE SIR RICHARD CARTWRIGHT ADOPTÉ.

Le sénat vient d'adopter un amendement au projet de loi du gouvernement Borden établissant la commission du tarif.

Cet amendement proposé par Sir Richard Cartwright, le chef du groupe libéral du sénat, était combattu par le gouvernement.

Le projet de loi du gouvernement décrétait que les membres de la commission seraient nommés pour cinq ans. Sir Richard a proposé qu'ils ne soient nommés que "durant bon plaisir". C'est la formule employée pour signifier qu'une nomination pourra être révoquée à la discrétion du gouvernement.

On voulait établir une commission de membres inamovibles pendant la durée de leurs fonctions. Et, pendant la discussion sur le bill, des ministres et des députés conservateurs, particulièrement M. H. B. Ames, avaient pris la peine de spécifier que les commissaires ne seraient choisis que parmi les personnes en sympathie avec les théories économiques du gouvernement.

C'était donc une commission politique au premier chef que l'on voulait établir, commission qui fût restée en fonction même si un gouvernement guidé par une doctrine économique opposée était placé au pouvoir par le peuple. Ce qui eût été, on en conviendra, une anomalie.

Car, qu'on se le rappelle bien, c'est la commission qui sera chargée de conseiller le gouvernement sur les changements à apporter au régime fiscal, au tarif des douanes.

Ce sont les conservateurs protec-

tionnistes qui ont fait de nouveau entrer le tarif dans la politique, d'où il était sorti, au grand contentement de tous, depuis 1900. Il ne serait donc pas équitable envers le pays que, s'il venait à exprimer le désir d'une nouvelle orientation économique, il ne put l'obtenir à cause de la permanence de la commission du tarif.

L'amendement de Sir Richard Cartwright n'a donc pour objet que de donner au peuple la faculté de changer la politique fiscale du pays, lorsqu'il le jugera à propos. C'est l'application du principe démocratique de la souveraineté du peuple consacré par notre constitution.

Cet amendement ne saurait empêcher le gouvernement Borden de mettre à exécution sa propre politique fiscale et ne comporte par conséquent aucune obstruction déplacée de la part du sénat; il ne fait que réserver la liberté de tout gouvernement futur.

C'est une indication assez précise du peu de confiance qu'ont les conservateurs à la durée de leur tenure du pouvoir, que les efforts faits par le gouvernement Borden pour assurer la permanence du personnel de la commission, même en cas de défaite aux élections.

Car c'est précisément l'objection posée par le sénateur Longhead, représentant du gouvernement au sénat, à l'amendement de Sir Richard Cartwright, qu'il serait difficile d'obtenir des commissaires compétents à moins qu'ils soient nommés pour un terme fixe, car ils craignaient d'être révoqués advenant un changement de gouvernement.

La milice et le patronage

LES AUTOMOBILES DU COLONEL SAM HUGHES.

Un incident des plus instructifs s'est produit, mardi, à la Chambre des Communes, en comité des subsides.

Le ministre de la milice demandait un crédit pour le paiement de douze automobiles qu'il a achetées pour l'usage des officiers supérieurs de la milice.

Or, on a découvert que le col Sam Hughes avait commandé ces automobiles à une fabrique de Walkerville, dans les comtés d'Essex-Nord, sans consulter M. Wilcox, le député tory de la circonscription électorale. Et, de plus, on s'est aperçu que le principal intéressé dans cette fabrique est un libéral.

Naturellement, lorsque M. Wilcox eut connaissance de cette commande, il fit des remontrances au ministre qui lui répondit que si le président de la compagnie était un libéral, ses ouvriers étaient de bons conservateurs.

M. Wilcox essaya de persuader au col. Sam Hughes d'annuler la commande donnée et de commander les automobiles à d'autres fabriques qu'il désignait, dans la circonscription qu'il représentait. Le colonel refusa.

Aussi, lorsque le crédit pour le paiement de cette commande est venu devant le comité de la Chambre, M. Wilcox s'y est opposé avec acharnement, prétendant que le prix en venait trop élevé et que, en tout cas, on aurait dû demander des soumissions.

Dans le cours de ses remarques, quelques observations assez piquantes furent décochées au ministre de la milice. Ainsi il a été un journal anglais qui aurait rapporté le fait sui-

vant: "Pendant les fêtes du couronnement, le col. Sam Hughes avait été invité à prendre place sur une estrade avec le roi George V. Mais dès qu'il fut sur l'estrade, le colonel y occupait tant de place, qu'il n'en restait plus pour le roi."

L'encombrant colonel et M. Wilcox ayant raconté en public leur petite querelle, mis à nu les petites jalousies qui se glissent dans l'exercice du patronage, justifié le paiement d'une grosse commission à des agents, ce que l'on reprochait si durement au gouvernement Laurier, le crédit a été voté.

Mais on a eu cette déclaration de la part de l'hon. ministre que pour les grades d'officiers dans la milice, il rechercherait d'abord s'il y a un bon tory parmi les candidats compétents, et qu'il ne donnerait le grade à un libéral que s'il n'avait pas de bon tory sous la main.

On se rappellera tout le bruit qui a été fait au Canada, à propos de la nomination d'un commandant pour un escadron de cavalerie les "tous de l'Est" — nomination qui a eu pour suite la révocation du général Lord Dunsford.

Et l'on constatera que cette déclaration vient de l'un de ceux qui ont pris à partie, le plus brutalement, l'hon. M. Fisher et Sir Frederick Borden. A ce sujet, sous prétexte qu'ils avaient nommé un officier libéral compétent au lieu d'un candidat tory incompétent.

Ainsi, les événements se chargent tout seuls de venger les ministres libéraux, en exposant l'hypocrisie de leurs accusateurs.

BILLET DU MATIN

L'incident Boulay.

Il faut savoir gré au groupe nationaliste d'avoir introduit dans notre parlement un élément comique qui y manquait encore. L'incident Boulay-Sproule en a été l'une de ses manifestations les plus caractéristiques.

On voit d'ici la scène. Le député de Rimouski, qui est Boulay à ses heures comme son nom l'indique, se lève au cours d'une séance et débite le boniment suivant:

"J'ai BEN des choses à dire de M. Sproule. Conservateur à outrance, ce député a cependant transigé avec ses principes politiques pour satisfaire ses haines sectaires et son fanatisme. Il se croit BEN plus honnête que tout le monde, mais il est capable des pires injustices."

Le docteur Sproule, s'entendant nommer mais en comprenant pas un mot de français, souriait bêtement; il croyait qu'on faisait son éloge et on l'entendait même murmurer: — "These nationalists are really fine chaps."

Mais un ami bienveillant — il en est toujours — eut la malencontreuse idée de traduire ce petit boniment à l'intention du docteur. Il entra aussitôt dans une colère épouvantable, il alla trouver Borden et le menaça de lui en faire voir de toutes les couleurs, et surtout de l'orange, si l'on ne mettait aussitôt à l'ordre ce monsieur qui tirait ainsi sur lui... à Boulay rouges.

Il fallut mander le député de Rimouski: on lui fit remarquer que s'il malmenait plus longtemps le bon docteur, on lui couperait le patronage dans son comté; plus de quais, plus de phares, plus de bureaux de poste!

Cet argument n'eût pas de peine à le convaincre que M. Sproule était en effet un très honnête homme et le moins fanatique des députés de la Chambre.

Et voilà pourquoi, craignant de se faire "black-boulay" et se souciant peu d'ajouter ce préfixe à son nom, notre bonhomme a fait l'autre jour des excuses que, prudent cette fois, le docteur Sproule n'accepta qu'après en avoir lu une traduction autorisée.

"J'ai BEN content de m'en tirer à si bon marché!" disait le député de Rimouski en guise de conclusion.

GRAINDORGE.

La "Gazette" se contredit

Nous avons eu, à deux reprises, l'occasion de reproduire, en les traduisant, des commentaires de notre confrère, la "Gazette", appréciant favorablement la proposition de Sir Lomer Gouin de garantir des emprunts municipaux jusqu'à concurrence de \$10,000,000, pour l'amélioration de la voirie rurale.

Le confrère s'y déclarait convaincu que cette proposition était dans l'intérêt de notre population rurale, et prenait la peine de réfuter de spéculieuses objections de l'opposition.

Mais voilà qu'il est question d'élections provinciales prochaines... La "Gazette", qui n'y pensait peut-être pas lorsqu'elle approuvait la politique de Sir Lomer Gouin, commence à changer son fusil d'épaule. Dans un article d'hier sur les élections provinciales, elle ne se réfère plus à cette question que par une phrase vaguement désapprobatrice et dédaigneuse:

"Une mesure mal digérée, pour la dépense de millions sur les chemins ruraux, a été présentée."

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé? La réponse est facile: Voilà des élections prochaines et il faut aider les amis à battre le gouvernement Gouin.

Nous n'aurons, pour notre part, pour défendre la mesure de Sir Lomer Gouin, qu'à reproduire les éloges qu'en a faits la "Gazette."

A propos de soumissions

La presse tory canadienne s'est fait complaisamment l'écho de prétendus griefs d'une compagnie anglaise qui avait soumissionné pour le pont de Québec, contre le gouvernement Laurier.

L'hon. M. Graham a mis cette affaire au point, tout récemment, en établissant avec documents à l'appui, que, dans cette affaire, le gouvernement Laurier n'avait fait autre chose que de suivre l'avis d'une commission d'ingénieurs désintéressés.

Mais voici que le gouvernement Borden est à son tour le point de mire d'accuses critiques de la part d'une célèbre maison d'imprimerie de Londres, à propos de soumissions pour l'impression de billets de banque.

La maison de Londres se plaint tout simplement que le délai accordé par le gouvernement Borden pour déposer sa soumission ne lui a pas permis de concourir. Elle a reçu ari-

que des soumissions étaient demandées; mais entre le moment où elle a reçu les documents et celui où elle aurait dû mettre à la poste sa soumission pour qu'elle put arriver à temps à Ottawa, il n'y avait que sept jours. Pendant ces sept jours, il lui fallait réunir tous les renseignements nécessaires à l'élaboration de sa soumission; les conditions du travail à Ottawa, le coût de la vie, les loyers, etc.

Il lui fut donc impossible de soumissionner et, dans ces conditions, elle considère la demande de soumission qui lui a été faite comme une moquerie.

Il nous souvient que, à l'une des dernières sessions avant l'élection générale de 1908, les conservateurs ont mené à Ottawa une campagne féroce contre le gouvernement Laurier, parce que, dans les demandes de soumissions pour la vente de concessions forestières, on ne donnait parfois que quarante jours aux intéressés, pour se renseigner.

Et voilà que le gouvernement Borden ne donne que sept jours à une maison anglaise dont il est censé solliciter une soumission.

Ah! si c'eût été le gouvernement Laurier!

Rétribution

Le "Star" de Toronto constate comme nous que M. Bourassa est abandonné par ses alliés qui n'ont plus besoin de lui.

Le confrère fait observer avec raison:

"Comme nous le craignons, M. Bourassa, que les journaux de M. Borden flattaient et portaient aux nues il y a six mois, est redevenu un homme dangereux."

Le "Mail & Empire" et autres organes torys, qui tournent aujourd'hui le dos à M. Bourassa, vont même parfois jusqu'à l'accuser d'être libéral!

Nous protestons!

Au Fil de la Plume

A leur dernière réunion, les orangistes d'Ontario ont de nouveau adopté de violentes résolutions à l'égard de nos co-régionnaires.

Si l'influence nationaliste diminue dans Québec, le contre-coup qu'elle a causé dans l'Ontario fait encore sentir tous ses effets.

Les orangistes se sentent naturelle-

PARLONS

de printemps... complète dans les patrons les... à la mode. faits d'étoffes les plus nouvelles et dans le style le plus élégant qui se puisse rencontrer. Nous garantissons notre coupe. Si, lorsqu'il est fini, votre pardessus ou votre habit ne vous donne pas entière satisfaction, nous le reprenons.

EMMAGASINAGE

Fourrages complètement nettoyés par machineries experts, emmagasinés et assurés contre l'eau, le feu et les mites. Prix du gros, 2% sur votre propre évaluation.

McComber & Cummings
373 rue St-Paul,
Coin St-Sulpice

ment à l'aise, avec Sproule à la présidence de la Chambre, et Hughes dans le cabinet Borden.

Les nationalistes ont semé le vent à pleins pommus.

Et ils s'étonnent maintenant de récolter la tempête.

M. Pelletier s'est vu accoler, au moment où il s'y attendait peu, son prénom Zandring.

Il y a des souvenirs qui ne s'effacent pas.

M. Monk était, nous dit-on, pour le renouvellement des primes sur l'acier. Il aurait pu ainsi doubler à meilleur compte les boulons, les rivets et les cadenas qui le fixent à son portefeuille.

Mais, dites donc, si ce portefeuille est "hérissé d'épines" comme le dit l'"Evénement" et que le ministre y soit bouloigné si étroitement, ça ne doit tout de même pas être très confortable.

Les témoignages favorables à la loi Lemieux se sont multipliés récemment, en cette époque de grève intense sur plusieurs points du globe.

LES MALAXEURS A BETON "RANSOME"

Sont les plus efficaces et les plus durables. Toutes grandeurs — avec ou sans pouvoir — en stock.

Téléphonez ou écrivez pour renseignements.

F. H. Hopkins & Co., Successeurs de JAS. COOPER. Téléphone Main 3420-3421. NOUVEAU BLOC DE LA BANQUE IMPERIALE. 297-1-P

TERRE - TERRE - TERRE

Dans le Comté de Labelle

110 ARPENTS

Dont Moltie en Culture, avec Maison Dessus Erigée

PRIX \$1,600 SEULEMENT

C'EST UN BARGAIN. UN VRAI BARGAIN COMME IL N'EN A JAMAIS ÉTÉ OFFERT ENCORE SUR LE MARCHÉ.

On s'échangerait, si l'on désire, contre terrains en ville ou dans les environs de Montréal.

P. S. — Cette terre est située sur les bords d'un lac. Endroit idéal pour l'agriculture.

Pour renseignements supplémentaires s'adresser à

J. P. de CHATEAUVERT

COURTIER D'IMMEUBLES

1844 BLVD. ST-LAURENT TEL. ST-LOUIS 4048 297-1-P

TAPISSERIES, POLES, MOULURES

Nous avons le plus grand choix de cette ville en fait de

TAPISSERIES

à des prix équitables, pouvant convenir à toutes les bourses.

PAPIERS PEINTS Canadiens, Américains, Anglais et Allemands.

C'est-à-dire que nous pouvons satisfaire tous les goûts. Nous vendons aussi toutes marchandises se rattachant à ce commerce et servant à l'ornementation des demeures comme moulures, toiles à murs, burlaps, perches à rideaux (pôles), etc., etc.

Nous faisons une spécialité de la confection à ordre des stores (blinds) de toutes grandeurs. Une visite à notre département de tapisseries et tentures murales, vous convaincra de ces deux faits indéniables:

Que nous avons le choix le plus considérable et le plus varié de la ville.

Que nos prix sont les meilleurs, et peuvent soutenir la comparaison.

GRANGER FRERES LIMITEE,

43 rue Notre-Dame Ouest. Montréal.

COIN DE LA PLACE D'ARMES

Chronique des Sports

BUCK SARRAZIN PASSE AU NATIONAL

LE MEILLEUR JOUEUR DES CAPITAL A SIGNE HIER SON CONTRAT POUR JOUER AVEC LE CLUB DE MAISONNEUVE.

Sarrazin ne s'est pas fait prier et tous ses amis se réjouissent de son beau geste.

Ottawa, 22. — Le National vient de porter le premier coup au club Capital en lui enlevant Buck Sarrazin, son joueur de défense, qui promettrait le plus pour l'avenir. Le gérant Cattarich a passé la journée d'aujourd'hui à Ottawa, et Buck s'est prêté le plus aimablement du monde aux propositions que le gérant Catta lui a faites. Sarrazin est au comble de ses joies, car il désirait depuis longtemps de se joindre au club canadien-français de Maisonneuve. Il a signé son contrat avec le National cet après-midi, et il quittera Ottawa à temps pour les premières pratiques des Habitants. Les nombreux partisans locaux du club montrealais se réjouissent du "coup d'état" accompli par le National au moment même où M. Payne, des Caps, annonçait que Sarrazin resterait à Ottawa, malgré toutes les offres qu'on pourrait lui faire. Et Sarrazin a préféré passer au club qui représente avec tant d'honneur tous les Canadiens-français du pays.

LA REVUE SPORTIVE

PAR LE GLEANEUR

Un éducateur du collège d'Ottawa causait un jour avec un délégué de l'université Laval de Québec, et lui tenait ce langage, sur les avantages du sport intelligent, bien dirigé :

"Le fait d'envisager le sport dans ses multiples formes devient si vague qu'il est difficile d'en dire un bien ou un mal. On ne peut douter qu'en dehors des accidents, des dangers d'aller au-delà de la modération, il y a encore la possibilité de négliger l'âme pour ne s'occuper que du corps.

"Voilà le côté sombre de la question. Il disparaît bien vite, cependant, devant les bienfaits que l'habitude des jeux, l'expérience d'une vie active procurent à l'élève. C'est ce que le passé nous enseigne.

"N'est-il pas vrai que la vie privée des gens — en la constatant même, qu'ils soient poètes, peintres, sculpteurs, littérateurs — est bien souvent décolorée par suite des mauvaises habitudes, des penchants vicieux qu'elle entraîne en l'absence de tout exercice musculaire. C'est que d'abord il y a manque de principe religieux; pour la plupart ces gens n'ont jamais exercé ni leurs muscles, ni leurs membres et ils s'en vont au courant de la vie, incapables d'énergie et de résistances, étrangers à la lutte et au combat, portant un génie dans un corps que le moindre souffle, le moindre effort ébranlent et font chanceler. L'homme doit donc être parfait; ce qui revient à dire que le principe : "Mens sana in corpore sano."

"Ce que des jeux organisés, un cours suivi de déplacements physiques quelconques tueraient de vices dans nos collèges! Tous ont passé par là.

"Non pas qu'en force tous les collègues à suivre le même genre d'athlétisme, mais au moins qu'on les amène selon les goûts divers, à pratiquer l'exercice physique comme complément du travail intellectuel qu'ils font en classe. Tel caractère qui aime le football détestera le patin, etc.

"Qu'on encourage les élèves à s'organiser en corps athlétiques, de même qu'à défendre leurs droits dans ces jeux. L'étude devient alors intéressante, le sommeil plus bienfaisant; le corps fatigué par une violence athlétique ayant tendu tous les muscles, est mieux disposé au repos sain et confortable."

Mon spirituel confrère de la "Liberté", d'Antin, "blague" avec beaucoup d'humour le nouveau sport qui s'est introduit chez la femme : la boxe, en disant que l'Eve moderne ignore peut-être l'art de cuire un œuf à la coque, mais qu'elle sait parfaitement accommoder un œuf au beurre noir! Je présume qu'au fond il reconnaît très sincèrement avec nous que la boxe chez la femme diffère essentiellement de celle enseignée aux hommes, et cela parce que, évidemment, on ne cherche pas à obtenir les mêmes résultats. Pour la femme, en effet, la boxe doit être considérée comme un jeu de détente, un sport qui doit demeurer sans danger pour elle, même pour celles qui ont de féroces déformations ou une tendance à se voûter.

Le but poursuivi est de rectifier certaines déviations produites chez trop de jeunes filles, par suite de mauvaises habitudes contractées soit par nonchalance, excès de croissance, ou encore par les poses irrégulières, qu'on prend volontiers dans les pensionnats en écartant en dessinant. Moins vigoureuse que les jeunes garçons, les petites filles, comme de frêles tiges, se courbent aisément, sous le poids d'une charpente en formation.

La boxe, cet art trop décrit par les profanes, n'est pas un exercice brutal comme on a pu l'écrire. Ses contradicteurs ont sans doute fait allusion à ce sport, tel qu'il se pratique dans certains music-halls, où les professionnels s'exhibent dans les "rings" pour la plus grande satisfaction de forces armées qui ne révent que figures en marmelade, ou thorax déformés. Il faut l'envisager, comme sport hygiénique, capable de donner à l'enfant, à la jeune fille et à la femme, une harmonie de formes et de mouvements qui impliqueront à la démarche; au port et à l'allure générale, une souplesse et une grâce incomparable.

Puis, il faut envisager aussi que la femme ainsi armée, pourra impunément défer à la brutalité d'un jouet quelconque, corriger l'insolence d'un rustre, se défendre contre la possible agression d'un malandrin, et se sau-

ver d'un péril dont la décision et le coup d'œil peuvent vous retirer. N'est-ce point déjà quelque chose, avouez-le, confrère d'Antin? ...

L'université d'Illinois possède deux gymnases, l'un destiné aux étudiants, vaste bâtiment à trois étages, l'autre pour les jeunes filles, avec emplacement pour jeux de basketball, tennis et hockey. En dehors des cours d'hygiène et des exercices physiques, l'instruction militaire y est donnée. Tout étudiant doit se rendre aux exercices de tir deux fois par semaine et apprendre la théorie du tir spécial à l'infanterie. Sur demande, des étudiants spéciaux peuvent continuer et consacrer plus de temps à la tactique militaire. Le régime de l'université, composé de trois bataillons de quatre compagnies chacun, est constitué principalement par les élèves de première et deuxième années. Les officiers non payés sont choisis parmi les étudiants de cette deuxième année et les officiers supérieurs et capitaines, parmi ceux de quatrième année et de l'école graduée supérieure. Il y a 1,350 cadets et 60 officiers payés dans le régiment. Quant au détachement d'artillerie, il est constitué par les élèves de deuxième année. Une bourse spéciale militaire est ouverte à tout étudiant aspirant à être officier. A la fin de la quatrième année, après examen devant le gouverneur de l'Etat, ils peuvent recevoir un brevet dans l'armée nationale.

Le club de baseball Montréal jouera ses parties du dimanche au terrain du National pendant la prochaine saison de la ligue internationale. Le contrat a été signé entre le représentant de l'A.A. d'A. Nationale et celui des Royals. On assure que certaines améliorations seront faites au "diamond".

M. C. QUERRIE.

Charlie Querrie ridiculise les projets de ceux qui veulent tenter de désorganiser le National. Voici son opinion à ce sujet, telle qu'exprimée hier dans un journal de Toronto. "J'ai été heureux d'apprendre que la N.L.U. avait décidé de n'enlever les joueurs, mais j'ai été fort amusé d'apprendre que l'on veut s'attaquer au National. Un premier essai contre le club de Maisonneuve convaincra "les gens fortunés" de la N.L.U. que les habitants sont très bien à l'abri de leurs attaques. Déjà, le National a échoué!"

AUX COURSES DE JUAREZ.

Juarez, Mex., 22.—Voici la liste des inscrits dans les courses de cet après-midi :

Première course, 1 mille : Dottie B 99, Rampant 104, Port Arlington 106, Lonia 108, Sam Barber 110, Tom Franks 110, George Guytown 110, Traveller 113, Cry Baby 104, Crow Robb, 106, Harlem Maid 108, Heart's Relief 108, The Peer 110, Fort Johnson 110, Robinson 110.

Deuxième course, six furlongs : Rose Worth 103, Rompie 105, Autumn Rose 106, Pacifico 108, Pleasant 108, Antigo 111, Boona 106, Kelson 105, Coppers 108, Mapleton 108, New Capital 108, C. H. Patton 111.

Troisième course, 5-12 furlongs : Mary Emily 98, Manassah 103, Dodo 108, Acquin 101, Hardy 105, Tourist 112.

Quatrième course, six furlongs : Bob Lynch 102, Napa Nick 108, Eye White 110, Anselus 107, J. H. Reed 110, John Griffin II, 110.

Cinquième course, six furlongs : Melts 109, Marsand 113, Emma G. 106, Regards 108, Ramsay 108, Chess 113, Helen Hawkins 113, Orba Smile 106, Kid North 108, D. Montgomery 111.

Sixième course, 5-12 furlongs : Dog Star 102, Secrete 103, Isom 105, Dromi 108, Gift 112, The Visitor 103, Hazel C 105, Error 108, Booger Battle 112, Mandadero, 112.

LES QUILLES A HOCHELAGA.

Le club de quilles Hochelaga a défait le Carillon par 72 points dans leur dernier match. Une autre rencontre aura lieu mercredi prochain entre les deux mêmes clubs.

BILLY LUSH SE REMETTRA A JOUER

LE GERANT DES ROYALS RETOURNERA DANS L'OUTFIELD ST DEMMITT ET HANFORD NE "SE RAPPORTENT PAS" A CHARLOTTEVILLE — PRESSEY SERAIT UNE PRECIEUSE ACQUISITION POUR LES MONTREAL.

Charlotteville, Va., 22 — Le gérant Lush, des Montréal, a déclaré, aujourd'hui qu'il fera peut-être du service actif, l'an prochain avec son équipe. Il en est venu à prendre cette décision à cause de l'attitude de Demmitt et de Hanford, qui refusent de jouer pour le salaire qui leur est offert par le président Lichtenhein. Lush a été un outfielder très brillant dans les ligues majeures, et c'est à la suite d'un accident qui faillit lui faire perdre un œil, qu'il se retira du jeu. Le gérant Lush, les pitchers Sitton, Parsons et Leclair, et le catcher Bridges pratiquent assiduellement avec les Washington. Pressey, la recrue de Kewanee, Ill., est arrivé, hier très bien recommandé. Il est taillé en hercule, et possède beaucoup de "speed." Jerry Akers, des Washington, considère que ce joueur est une acquisition précieuse pour les Montréal. Le gérant Lush s'attend à ce que toute son équipe soit à la pratique au commencement de la semaine prochaine.

L'OUEST EN SOUFFRIRA

Un voyageur de commerce de New-Westminster déclare que l'attitude du Big Four et le mécontentement qui existe entre les deux clubs de "la Colombie", tueraient la crosse dans l'Ouest.

Toronto, 22. — On trouve fort étrange en cette ville que Con Jones et la N.L.U. se soient donné le baiser de paix. Le magnat de Vancouver était le "détecté" des clubs de la N.L.U., l'an dernier, et tout est oublié depuis qu'il a pris une attitude managère à l'égard du Big Four. Cette dernière organisation a décidé de mener la guerre sur une grande échelle, et comme le capital ne fait pas défaut chez les clubs du Big Four, Con Jones se répitait sous peu d'avoir provoqué l'Est. Un voyageur de commerce de New-Westminster, actuellement de passage à Toronto, a déclaré franchement que l'attitude du Big Four et la mauvaise entente qui existe actuellement entre les Salmonbellies et les Vancouver croiseront sûrement la mort de la crosse dans la Colombie Anglaise. Le public de Toronto est tout gagné à la cause du Big Four qu'il considère comme une organisation saine.

LE DR J. A. COUSINEAU.

Devant toutes les rumeurs érudites au sujet des joueurs du National, le Dr J. A. Cousineau nous a fait la déclaration catégorique suivante : "Le National s'est attaché ses joueurs en les traitant bien, il se propose de suivre encore la même ligne de conduite, et il a assez d'en leur esprit de patriotisme pour compter que pas un seul ne passera à la N.L.U. pour quelques misérables sous, si toutefois la N.L.U. peut leur en offrir. Les joueurs d'A. Nationale sont attachés à leur club non par des chaînes ou des contrats serrés, mais bien par un esprit de corps que rien ne saurait défaire."

LE ROD AND GUN.

Le numéro de mars du "Rod and Gun" publié par W. J. Taylor, limité, Woodstock, Ont., dénote par une nouvelle intitulée : "Une expérience sur les côtes de Terre-Neuve, en chassant le phoque." L'intérêt de cet article est un critérium de l'intérêt de ceux qui suivent et qui contiennent des descriptions très animées de la vie du dehors, de l'Atlantique au Pacifique.

Parmi les articles à signaler, est la première d'une série d'études sur l'élevage du renard noir et du renard argenté, qui ne laisseront pas de être fort utiles à tous ceux qui désirent des informations sur ce sujet.

Une innovation ce mois-ci est la création d'un département, sous la juridiction de M. Frank Hyde, où seront discutées toutes les questions se rapportant à la préservation du gibier. Comme ce sujet est un intérêt actuel très vif et qu'il contiendra de l'être pour plusieurs années encore, on jusqu'à ce que des lois améliorées soient faites. A ce sujet, de département devrait exciter un profond intérêt.

LE BASEBALL A QUEBEC.

Québec, 22. — Il y a eu hier assemblée préliminaire de la ligue de Baseball de la Cité et du District de l'Est-Victoria, hier soir, et l'on a parlé des projets de la saison prochaine. Tous les clubs de la ligue avaient représentés, à part le Ross Rille et le Dominion Textile.

Il a été décidé de tenir l'assemblée annuelle de la ligue mercredi prochain, alors que l'on procédera à l'élection des officiers.

L'on parle d'un club nouveau qui sera très fort, qui portera le nom de

M. P. J. GUINN.

"J'ai été fort étonné d'apprendre par les journaux que la B. C. L. A. avait décidé de faire cause commune avec la N. L. U. Je laisse au public de juger de la bonté des faits de gens de l'Ouest, lorsqu'ils de mandaient au Big Four de s'unir à eux pour former une Commission Nationale de Crosse."

LE BASEBALL A LA CASQUETTE.

L'association de la Casquette qui a maintenant terminé la saison de hockey pense déjà à se créer une bonne équipe de Base-Ball en s'assurant, prochainement d'une forte organisation.

A une assemblée tenue, dimanche dernier le 17 courant, MM. J. A. Dupras et A. D. Lamotte ont été nommés pour arranger une échelle de parties avec de fortes équipes du dehors de la ville.

Ainsi donc, les clubs qui désirent s'assurer des parties sont priés de s'adresser à l'un de ces Messieurs, au No 808 Ave Papineau ou par Tél. St. Louis 5168.

AUTOUR DES BUTS

Baltimore compte beaucoup sur son nouveau pitcher Smith.

Joe McGinnity prétend qu'il a réuni une équipe de champions.

Le club Ottawa perdra son gérant Shaugnessy. Il devra retourner à la direction du club Port Wayne, de la Central League.

L'Empire Bill Brennan croit qu'un pitcher pourrait se rendre compte de son "speed" en employant un ballon d'exercice (punching bag) en guise de catcher.

Hugh Jennings, Frank Chance et Zimmerman furent les véritables fondateurs de la ligue américaine. Dans leur protestation contre une décision du président de la ligue Nationale, Bon Johnson n'aurait jamais l'occasion de faire preuve de ses qualités de grand organisateur. Il serait encore à son fauteuil de rédacteur sportif.

Charlie Gansel a réuni tous ses joueurs à Anniston, Alabama.

"Mugsy" McGraw considère qu'un gérant doit être patient et ne pas donner congé à un joueur dès qu'il commet certaines erreurs contues.

M. J. MURPHY.

"Ayant été élu pour deux ans à la présidence de la N.L.U., je serai encore à la tête de cette organisation en 1912.

"J'assisterai à l'assemblée annuelle de la N.L.U."

LE ROD AND GUN.

Le numéro de mars du "Rod and Gun" publié par W. J. Taylor, limité, Woodstock, Ont., dénote par une nouvelle intitulée : "Une expérience sur les côtes de Terre-Neuve, en chassant le phoque." L'intérêt de cet article est un critérium de l'intérêt de ceux qui suivent et qui contiennent des descriptions très animées de la vie du dehors, de l'Atlantique au Pacifique.

Parmi les articles à signaler, est la première d'une série d'études sur l'élevage du renard noir et du renard argenté, qui ne laisseront pas de être fort utiles à tous ceux qui désirent des informations sur ce sujet.

Une innovation ce mois-ci est la création d'un département, sous la juridiction de M. Frank Hyde, où seront discutées toutes les questions se rapportant à la préservation du gibier. Comme ce sujet est un intérêt actuel très vif et qu'il contiendra de l'être pour plusieurs années encore, on jusqu'à ce que des lois améliorées soient faites. A ce sujet, de département devrait exciter un profond intérêt.

LE BASEBALL A QUEBEC.

Québec, 22. — Il y a eu hier assemblée préliminaire de la ligue de Baseball de la Cité et du District de l'Est-Victoria, hier soir, et l'on a parlé des projets de la saison prochaine. Tous les clubs de la ligue avaient représentés, à part le Ross Rille et le Dominion Textile.

Il a été décidé de tenir l'assemblée annuelle de la ligue mercredi prochain, alors que l'on procédera à l'élection des officiers.

L'on parle d'un club nouveau qui sera très fort, qui portera le nom de

M. P. J. GUINN.

"J'ai été fort étonné d'apprendre par les journaux que la B. C. L. A. avait décidé de faire cause commune avec la N. L. U. Je laisse au public de juger de la bonté des faits de gens de l'Ouest, lorsqu'ils de mandaient au Big Four de s'unir à eux pour former une Commission Nationale de Crosse."

LE BASEBALL A LA CASQUETTE.

L'association de la Casquette qui a maintenant terminé la saison de hockey pense déjà à se créer une bonne équipe de Base-Ball en s'assurant, prochainement d'une forte organisation.

A une assemblée tenue, dimanche dernier le 17 courant, MM. J. A. Dupras et A. D. Lamotte ont été nommés pour arranger une échelle de parties avec de fortes équipes du dehors de la ville.

Ainsi donc, les clubs qui désirent s'assurer des parties sont priés de s'adresser à l'un de ces Messieurs, au No 808 Ave Papineau ou par Tél. St. Louis 5168.

CONVIDO

Port-la-gloire du Portugal.

Sa perfection gagne sa renommée et son emploi universels

Seul agent au Canada D. O. Roblin, Toronto 297-1-8y

Québec et qui, parait-il, est à se organiser et demandera son admission dans la ligue. Le nouveau club comprendra, dit-on, plusieurs joueurs qui sont maintenant dans le club de hockey Québec, et l'on affirme que si l'organisation de cette équipe réussit, il y aura beaucoup d'intérêt dans la ligue pour les autres clubs.

UN AUTRE A 40 POUR 1

Eaton a gagné la troisième course d'hier à Charleston à cette cote très avantageuse.

Charleston, C. du S., 22.—Eaton, joué à 40 pour 1 a gagné la troisième course de cet après-midi :

Première course, quatre furlongs : 1.—Forward, 103, Martin, 9 à 2, 2 à 1.

2.—Billy Holder, 103, McTaggart, 3 à 1, 1 à 2.

3.—Cedar Brook, 118, Fain, 20 à 1, 7 à 1, 3 à 1.

Temps, 47 3-5.

Goodnight, Fred Levy, Jimmy Gill, Roseburg IV, Falconet, Arcene, Roserturium, Nash Cash, John G. Weaver ont aussi couru.

Deuxième course, sept furlongs : 1.—Gaybird, 109, Hanover, 6 à 1, 5 à 2, 6 à 5.

2.—Fardner, 105, Forsythe, 18 à 5, 7 à 5, 7 à 10.

3.—Sleeth, 110, Ambrose, 3 à 1, 1 à 2.

Temps, 1:28 2-5.

Electric, John R. Avernus, Bay of Pleasure, Hughie Quinn, Skillette Benedictina, Maxentius, Stelfie, Motherkins ont aussi couru.

Troisième course, 5-12 furlongs : 1.—Eaton, 104, Moore, 48 à 1, 10 à 1, 4 à 1.

2.—Merrick, 109, Koerner, 8 à 5, 1 à 2.

3.—Right Eye, 107, Forsythe, 6 à 1, 2 à 1.

Temps, 1:08 2-5.

Mindollette, Camellia, Surflet, Mezoana, Jack Parker ont aussi couru.

Quatrième course, 1 mille.

1.—Bard of Hope, 113, Fain, 10 à 1, 4 à 1, 8 à 5.

2.—Jawbone, 114, Hopkins, 3 à 1, 1 à 2.

1.—James Dockery, 104, Ambrose, 25 à 1, 8 à 1, 4 à 1.

Temps, 1:42.

Mad River, Hempstead, Griff, Puck, Flamma, Knights Differ ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille et 70 verges :

1.—John Furlong, 103, Hopkins, 4 à 5, 1 à 3.

2.—Console, 101, Hanover, 8 à 5, 2 à 5.

3.—Limpet, 108, Ambrose, 6 à 1, 8 à 5, 1 à 2.

Temps, 1:55 1-5.

Ursa Major et Nadzu ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de samedi après-midi :

Première course, 4 furlongs :

Mari F. 107, Christmas Star 107, Ethelbert II 114, Thelma Gill 114, Pretty Molly 107, Miss Edith 107, Yemassie 114, Ella Grane 114.

Deuxième course, 6 furlongs :

Miss Juneau 96, Astrologer 101, Thirty Forty 101, Arbutus 113, Sea Cliff 117, Suffragist 120, Granite 123, Jim Milton 101, Dilatory 98, Cracker Box 101, Miss Net 113, Bah-bah 115, Electioneer 120, J. H. Barr 122, Sager 125.

Troisième course, 6 furlongs :

Montcalm 111, Lackrose 109, Sir Alvin 103, Rayman 107, King Olmstead 106, Eliz. Harwood 103, Ochre Court 92, Spohn 112, Sea Cliff 107, Surelet 108, Royal Captive 103, Tom Massie 108, Camel 106, El Bar 105, Union Jack 100, Sticker 101, Lewis 91.

Quatrième course, 6 furlongs :

Caugh Hill 111, Carlton G. 110, Rose Queen 104, Sylvester 102, Tom Manne 100, Thelma 106, T. M. Green 117, Ethel D 111, Com. Touch 88, Helen Barbee 108, Prince Ahmed 114, Meridian 122, Isidora 97, Guy Flingher 106, M. W. Littlejohn 95, King Olympian 100, Jack Parker 104, Capsize 96.

AMUSEMENTS

SOUS LE PATRONAGE DE LEURS ALTESSES ROYALES LE GOUVERNEUR GENERAL ET LA DUCHESSE DE CONNAUGHT.

SALLE WINDSOR (Hotel Windsor)

SAMEDI APRES-MIDI, 30 MARS

KATHARINE GOODSON

PIANISTE RENOMMÉE

Séances réservées au magasin de pianos Willis, angle des rues Sainte-Catherine et Drummond.

ADRIANO ARIANI

PIANISTE ITALIEN SALLE WINDSOR

MARDI SOIR, 26 MARS

ADMISSION, - - - 10 Cts.

THEATRE NATIONAL

CETTE SEMAINE

LA GRACE DE DIEU

Semaine Prochaine "MARTYRE"

PRINCESS

THE DURBAR

PRIX 25c, 50c, 75c, \$1.00

Semaine Proc.—25c à \$1.50

La nouvelle opérette comique

"The Lady From Abroad"

ADOLPH FINK, le compositeur, conduira lui-même.

297-1-A

NATIONSCOPE

SEMAINE DU 25 MARS

Jeanne d'Arc

Drame Historique en 5 actes par C. Denoyers.

Mme HELLA OUELLETTE dans le rôle de "Jeanne".

Mise en scène de JULIEN DAoust.

297-1-A

ARENA AVRILLES

La Célèbre Prima-Donna

MARY GARDEN

LOUIS M. BOURDON IMPRESARIO

Liste de souscription ouverte chez Willis & Cie.

297-23-27-30-A

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

No 2966.—Dane Laune Yvonne Brunet, épouse d'Emile Brunet, de biens de Joseph Perrault, architecte des Cités et District de Montréal, en ce qu'elle a partie aux présentes pour autoriser sa dite épouse, Demanderesse vs. J. A. Ricketts et al., Carrol 105

Lettre d'Ottawa

ON A PARLÉ HIER A LA CHAMBRE DE COURSES DE CHEVAUX — A L'AVENIR UNE COMPAGNIE QUI VOUDRA TENIR UNE REUNION DE COURSES DEVRA S'ADRESSER AU PARLEMENT — LES SUBSIDES AUX CHEMINS DE FER — L'HON. M. EMMERSON SOULEVE LA QUESTION DES DESTITUTIONS FAITES PARMI LES EMPLOYES DE L'INTERCOLONIAL — M. CARVELL PROTESTE CONTRE LA MANIERE D'AGIR D'UNE COMMISSION D'ENQUETE.

(De notre correspondant parlementaire)

Ottawa, 22. — Comme tous les vendredis, celui-ci a été assez maigre au point de vue des sujets intéressants offerts à la discussion. Une bonne partie de la journée a été consacrée au bill se rapportant aux courses de chevaux, et aux paris aux courses. Il y a eu une légère modification apportée à la loi qui régit les courses de chevaux, et les associations qui s'occupent de ce genre de sport.

La Chambre a entendu un long discours de l'hon. M. Emmerson au sujet des multiples destitutions d'employés de l'intercolonial.

A propos de contrat.

L'hon. M. Lemieux a demandé des renseignements au ministre des Finances au sujet du contrat qui a été accordé à la American Bank Note Co., pour l'impression des billets de banque du Dominion, des timbres poste et des timbres du Revenu. Il dit qu'on a prétendu que des compagnies anglaises avaient été exclues des listes des soumissionnaires.

Le bill des banques

On a discuté ensuite le bill des banques, et le ministre des Finances a expliqué que la loi des banques avait besoin de modifications, car il y a beaucoup de lacunes à combler. Le rouage des opérations de banques est très compliqué, et il nécessite une étude sérieuse et profonde du sujet.

M. Demers a fait remarquer qu'en ne dans l'ignorance des opérations générales de la banque que peu de gens savent, et qu'il est difficile de faire passer des lois sur les banques, et les garanties qu'ils comportent.

Les paris aux courses.

La question des paris aux courses a été sur le tapis une bonne partie de la journée. La question a été présentée sous la forme d'un bill. D'après ce bill, à l'avenir une compagnie ou corporation qui désire tenir des courses devra s'adresser au parlement au lieu d'obtenir l'autorisation comme par le passé, en ayant des lettres patentes du secrétaire d'Etat. De plus, il sera défendu d'avoir des courses plus de deux fois par année sur la même piste, et la durée des courses ne devra pas être de plus de deux semaines.

Des objections ont été faites par l'hon. M. Pugsley qui est fortement en faveur de l'abolition des paris aux courses, mais, malgré ces objections qui constituaient un appel au nom de la moralité publique, il n'y a eu rien de changé dans le bill et celui-ci a été adopté.

Subsides aux chemins de fer.

La Chambre a discuté ensuite des questions de détail en rapport avec les subsides aux chemins de fer. On a particulièrement insisté sur la nécessité d'aider à l'île du Prince-Edouard à améliorer son système de chemins de fer.

Destitutions sur l'intercolonial.

L'hon. M. Emerson a parlé assez longuement au sujet des nombreuses destitutions d'employés de l'intercolonial. Il a fait remarquer que plusieurs de ces employés ont été destitués par le gouvernement, non pas pour parti pris politique, mais pour la simple raison que l'on savait que tel ou tel employé était un libéral en politique. C'est là, dit M. Emerson, une bien piètre façon d'agir. Il demande que les employés qui ont été destitués reçoivent le remboursement de l'argent qu'ils ont mis au fonds de retraite.

Une protestation.

M. Carvell a protesté à la Chambre, contre l'adoption d'un rapport du comité des comptes publics, qui avait été présenté par M. Middleboro. Ce rapport comportait l'autorisation de faire une enquête sur les opérations de la Diamond Light & Heat Co., de Montréal. M. Carvell a fait ressortir que le but de la majorité conservatrice est de laisser peser certains soupçons sur l'ancien gouvernement en faisant croire qu'il y a eu des irrégularités de comptes, de comptes, et de ne pas laisser les libéraux se défendre à la présente session. M. Carvell a ajouté que la gauche insistait pour avoir justice en cette affaire, et qu'elle ne reculerait devant rien afin d'obtenir cette justice.

Le Premier Ministre a déclaré qu'il ne connaissait pas les détails de cette affaire, et il a ajouté qu'il n'aurait pas quand même le ton menaçant de M. Carvell.

M. Middleboro a expliqué que cette affaire a trait à un article paru dans un journal de Montréal dans lequel il est dit que la compagnie Diamond Light & Heat, a fait pour \$109,000 d'affaires avec l'ancien gouvernement, et qu'il y a eu une compagnie, d'un montant de \$11,000 de pots de vin afin de régler son affaire.

Après quelques remarques de la part de MM. Clark, de Red Deer et de Kyte, le rapport du comité, à la demande de Sir Wilfrid Laurier, est resté sur le bureau de la Chambre.

Un projet gigantesque

Suite de la dernière page.

tral et le Maine Central dans le Canton Dudsell; l'un de 27 milles depuis Richmond jusqu'à Drummondville; l'un de 100 milles depuis Mont-Laurier dans la direction du lac des Quinze; l'un de 120 milles depuis la Jonction Chaudière (Lévis) jusqu'à Sherbrooke; l'un de 30 milles depuis Ste-Agathe de Lotbinière jusqu'à Black Lake, (Mégantic); l'un de 190 milles depuis Matane jusqu'à Bassin de Gaspé; l'un de 72 milles depuis la Jonction Chaudière jusqu'à l'embouchure de la rivière Nottaway à la Baie James pour une longueur ne dépassant pas 300 milles; l'un de 63 milles depuis St-Joachim de Montmorency jusqu'à chutes Nairn, (Charlevoix); l'un de 72 milles depuis les chutes Nairn jusqu'à la Baie des Haies.

Cette nomenclature ne contient pas les divers autres projets de moindre importance et dont la distance ne couvre pas 25 milles. En vertu de ces résolutions les mines et minerais, comprenant le charbon et le pétrole sont réservés en faveur de la Couronne, il en est ainsi quant aux pouvoirs d'eau, rivières et leurs lits. Ces subventions, si elles sont exécutées lors de l'achèvement de la partie du chemin pour laquelle la subvention a été accordée, si elle partie a une longueur de moins de 10 milles et lors de l'achèvement de chaque section de 10 milles proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparée à celle de l'ensemble de la partie subventionnée du chemin.

Le choix des terres à être données est laissé entièrement au Lieutenant-Gouverneur en Conseil. La concession de ces terres subordonnée aux conditions suivantes: (A) les frais d'inspection de l'arpentage des terres octroyées devront être payés par la Compagnie à qui elles seront accordées;

(B) — La compagnie sera tenue de vendre aux colons de bon vouloir, qui en feront la demande, des lots à même les terres accordées comme subventions à un prix n'excédant pas \$2.50 l'acre.

(C) — Le ministre des Travaux Publics et du Travail pourra, pour l'avancement de la colonisation et la commodité des colons, désigner les endroits où la compagnie sera tenue d'élever des cases, et ces cases devront être données en conséquence, à la compagnie, à raison de \$2.50 l'acre, devra être remboursée à la province et le droit à toute subvention sera périmé.

Un nouvel échec pour le gouvernement

LA MAJORITE LIBERALE DU SENAT FAIT AMENDER LA LOI CONCERNANT L'AIDE DONNEE PAR LE GOUVERNEMENT FEDERAL POUR LA CONSTRUCTION DES ROUTES PROVINCIALES; CE MEME AMENDEMENT AVAIT ETE REJETE PAR LA CHAMBRE.

(De notre corresp. parlementaire.)

Ottawa, 22. — La majorité libérale du Sénat a encore une fois battu le gouvernement en adoptant un amendement au bill pour venir en aide aux routes provinciales, amendement qui avait été défilé aux Communes.

Le sénateur Cloran s'est plaint que la minorité protestante de Québec n'est pas représentée dans le Cabinet par un ministre avec portefeuille bien qu'elle l'ait toujours été depuis la Confédération. Il a demandé pour qu'un ministre avec portefeuille n'a pas été nommé au Sénat. Le sénateur Gibson a répondu que le sénateur Loughheed dirigeait le Sénat avec assez de compétence pour n'avoir pas besoin d'assistance.

Le sénateur Loughheed exprime ensuite ses regrets de la mort du sénateur MacDonald, de Charlottetown, l'un des pères de la Confédération.

Sir Richard Cartwright concorde dans les éloges faits par le sénateur Loughheed à l'égard du sénateur MacDonald.

En comité sur le bill relatif à l'octroi pour les routes provinciales, le sénateur Loughheed dit que l'amendement du sénateur Powers rendrait le bill inefficace. Il n'est pas nécessaire que le gouvernement produise cette année un estimé indiquant la somme qui serait divisée entre toutes les provinces, au moins à toutes les provinces qui auront satisfait aux conditions proposées.

Le sénateur Dandurand dit que l'amendement ne nuira pas au bill. Il constitue simplement en loi ce que le gouvernement déclare être son intention.

Le sénateur Bell dit que le gouvernement ne devrait pas contrôler par l'opposition quant à la dépense des deniers publics; il ne se sert certainement pas par le Sénat, qui n'a pas voix dans les législatures entrainant des dépenses d'argent.

Le sénateur Power trouve étrange que le sénateur Bell dise que le Sénat est obligé d'accepter tout ce que le gouvernement fait. L'amendement pourrait à ce qu'il y ait une distribution égale entre les provinces.

Sir Mackenzie Bowell dit que si le bill est amendé de façon à devenir inefficace le gouvernement peut mettre son intention à exécution d'une autre manière. Et il cite le cas de l'ancien gouvernement libéral à propos du chemin de fer du comté de Drummond.

Le sénateur Cloran dit que si l'idée du sénateur Bell est juste le Sénat et la Chambre des Communes feraient aussi bien de prier l'usage et de laisser toute l'administration au gouvernement.

Le sénateur Loughheed dit que le Sénat a le droit d'amender le bill, mais que si cet amendement, qui a déjà été rejeté à la Chambre des Communes est adopté, cette adoption par le Sénat montrerait un manque de confiance et amènerait un conflit.

Le sénateur Cloran dit que si l'idée du sénateur Bell est juste le Sénat et la Chambre des Communes feraient aussi bien de prier l'usage et de laisser toute l'administration au gouvernement.

Le sénateur Loughheed dit que le Sénat a le droit d'amender le bill, mais que si cet amendement, qui a déjà été rejeté à la Chambre des Communes est adopté, cette adoption par le Sénat montrerait un manque de confiance et amènerait un conflit.

Le sénateur Cloran dit que si l'idée du sénateur Bell est juste le Sénat et la Chambre des Communes feraient aussi bien de prier l'usage et de laisser toute l'administration au gouvernement.

Le sénateur Loughheed dit que le Sénat a le droit d'amender le bill, mais que si cet amendement, qui a déjà été rejeté à la Chambre des Communes est adopté, cette adoption par le Sénat montrerait un manque de confiance et amènerait un conflit.

Le sénateur Cloran dit que si l'idée du sénateur Bell est juste le Sénat et la Chambre des Communes feraient aussi bien de prier l'usage et de laisser toute l'administration au gouvernement.

Le sénateur Loughheed dit que le Sénat a le droit d'amender le bill, mais que si cet amendement, qui a déjà été rejeté à la Chambre des Communes est adopté, cette adoption par le Sénat montrerait un manque de confiance et amènerait un conflit.

Le sénateur Cloran dit que si l'idée du sénateur Bell est juste le Sénat et la Chambre des Communes feraient aussi bien de prier l'usage et de laisser toute l'administration au gouvernement.

Le sénateur Loughheed dit que le Sénat a le droit d'amender le bill, mais que si cet amendement, qui a déjà été rejeté à la Chambre des Communes est adopté, cette adoption par le Sénat montrerait un manque de confiance et amènerait un conflit.

Le sénateur Cloran dit que si l'idée du sénateur Bell est juste le Sénat et la Chambre des Communes feraient aussi bien de prier l'usage et de laisser toute l'administration au gouvernement.

Le sénateur Loughheed dit que le Sénat a le droit d'amender le bill, mais que si cet amendement, qui a déjà été rejeté à la Chambre des Communes est adopté, cette adoption par le Sénat montrerait un manque de confiance et amènerait un conflit.

Le sénateur Cloran dit que si l'idée du sénateur Bell est juste le Sénat et la Chambre des Communes feraient aussi bien de prier l'usage et de laisser toute l'administration au gouvernement.

Le sénateur Loughheed dit que le Sénat a le droit d'amender le bill, mais que si cet amendement, qui a déjà été rejeté à la Chambre des Communes est adopté, cette adoption par le Sénat montrerait un manque de confiance et amènerait un conflit.

Le sénateur Cloran dit que si l'idée du sénateur Bell est juste le Sénat et la Chambre des Communes feraient aussi bien de prier l'usage et de laisser toute l'administration au gouvernement.

Le sénateur Loughheed dit que le Sénat a le droit d'amender le bill, mais que si cet amendement, qui a déjà été rejeté à la Chambre des Communes est adopté, cette adoption par le Sénat montrerait un manque de confiance et amènerait un conflit.

Le sénateur Cloran dit que si l'idée du sénateur Bell est juste le Sénat et la Chambre des Communes feraient aussi bien de prier l'usage et de laisser toute l'administration au gouvernement.

Le sénateur Loughheed dit que le Sénat a le droit d'amender le bill, mais que si cet amendement, qui a déjà été rejeté à la Chambre des Communes est adopté, cette adoption par le Sénat montrerait un manque de confiance et amènerait un conflit.

entre les deux Chambres. Les Communes ne pourraient probablement pas accepter ce qu'elles ont déjà refusé. Ce précédent reviendrait à dire que le Sénat domine le Parlement. Le bill devrait être rejeté ou adopté, mais non amendé.

Le sénateur Dandurand dit que la majorité du Sénat veut traiter les Communes avec justice. Il le fait en mettant dans un bill du gouvernement ce que le gouvernement a reconnu comme étant sa politique.

L'amendement du sénateur Powers est adopté par 35 contre 11.

Sur motion du sénateur Power la clause autorisant le ministre des chemins de fer à entreprendre les travaux d'amélioration d'une route en obtenant le consentement d'une législature provinciale est rayée du bill.

Le sénateur Kerr a proposé un amendement déclarant que l'argent contribué aux chemins par le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial pourra être dépensé de n'importe quelle manière, selon les plans pour l'amélioration des chemins existant actuellement ou adoptés par la suite par une province.

Le sénateur Power s'est opposé à cet amendement disant qu'il allait à l'encontre de l'esprit du bill.

À la session du soir, le sénateur Davis déclara qu'il n'était que juste que le gouvernement permette à la province de régler les dépenses comme le proposait le Bill du sénateur Kerr.

Sir Mackenzie Bowell dit que l'amendement du sénateur Kerr était plus raisonnable que celui du sénateur Power qui avait été adopté mais qui ne serait pas, croyait-il, voté.

L'hon. M. Kerr déclara que le gouvernement du Dominion pouvait imposer ses vues à n'importe quelle province. La province d'Ontario avait un magnifique système de routes et il ne voulait pas qu'il fut aboli.

Hon. M. Loughheed, faisant allusion au fait de la clause autorisant le Ministre des Chemins de fer à construire une route, dit que le gouvernement ne pourrait pas construire une route, s'il avait accordé un subside à une province quelconque pour la construction d'une route fédérale.

Le sénateur Loughheed dit que le gouvernement suivant l'objection du sénateur Loughheed, ne pouvait décider de quelle façon l'argent serait dépensé.

L'amendement proposé par l'hon. M. Kerr a été défilé.

Le sénateur Dandurand suggéra qu'on pourrait peut-être considérer l'amendement en question.

L'hon. M. Loughheed déclare que la discussion sur le bill sera continuée lundi.

Le sénat étudie ensuite le bill créant une Commission du tarif.

L'amendement du sénateur Davis disant que sur les trois commissaires un devrait être acceptable aux unions ouvrières, et l'autre aux organisations agricoles est rejeté.

Toutes les clauses du bill à l'exception d'une, pour laquelle Sir Richard Cartwright a proposé un amendement ont été ratifiées.

Mexico, 22. — Enrique Creel, autrefois ministre des affaires étrangères, a donné un démenti catégorique à une rumeur disant que sa banque prendrait part à une émission de débtures de la nouvelle administration révolutionnaire, dans l'Etat de Chihuahua.

Le général Tiney Aubert avec cinq cents soldats de troupes fédérales a battu et mis en déroute 1,800 rebelles commandés par le général Salazar, après cinq heures de combat à environ vingt milles de Juarez.

Un grand nombre de combattants, tant rebelles que fédéraux ont été tués.

Les propriétaires de mine lundi, afin de régler le différend qui existe encore au sujet du salaire quotidien. La Chambre s'est ajournée à lundi.

Le règlement de la grève semble dépendre maintenant du résultat de la conférence qui aura lieu lundi.

Le premier ministre a lancé les lettres de convocation de l'Assemblée.

Les représentants ouvriers ont fait pleinement comprendre aujourd'hui à la Chambre des Communes que si le gouvernement accordait un salaire de \$1.50 pour les hommes et de 50 centimes pour les femmes et de 50 centimes pour les enfants, ils (les députés) n'insisteraient pas pour obtenir l'adoption de l'échelle de salaire de la Fédération. On croyait généralement que le gouvernement accepterait ce compromis et ferait cette concession aux mineurs mais M. Asquith a refusé carrément. Enoch Edwards et John Bruce, tous deux députés ouvriers ont déclaré que si le bill était adopté ainsi, les mineurs ne retourneraient pas au travail avant que l'échelle des salaires minima soit établie dans chaque district.

Le premier ministre a déclaré qu'avant de décider quoi que ce soit il voulait mieux tenir une conférence et régler les difficultés qui ont surgi à la dernière minute.

Londres, 22. — Le projet du gouvernement sur les salaires minima a été approuvé aujourd'hui par le comité d'Etat et gardera pratiquement sa teneur originale. Presque tous les amendements soumis ont été retirés.

On doute encore que le bill deviendra loi, car il n'est pas incertain que les mineurs et les propriétaires de mines s'entendent à la conférence qui aura lieu lundi. En ce cas, le bill sera retiré.

On croit que les chefs ouvriers n'ayant pas réussi à décider le gouvernement à déterminer la somme à être payée aux mineurs travaillant dans les souterrains, préféreront maintenant un règlement de la grève sans avoir recours à la législation. Les grévistes semblent faiblir et désirent retourner au travail. Tout indique que le travail sera repris dans quelques jours. La situation toutefois change si rapidement qu'on ne peut rien prédire.

M. Asquith a annoncé ce soir qu'il aurait une conférence entre les représentants des mineurs et des propriétaires de mine lundi.

M. Asquith a annoncé ce soir qu'il aurait une conférence entre les représentants des mineurs et des propriétaires de mine lundi.

LA REVOLTE AU PARAGUAY

LES REVOLUTIONNAIRES S'EMPARANT DE LA VILLE D'ASSOMPTION ET LE PRESIDENT ET SES MINISTRES CHERCHENT REFUGE SUR DES NAVIRES ETRANGERS.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Buenos-Ayres, 22. — Des dépêches reçues ici de la frontière du Paraguay annoncent que les révolutionnaires sont en possession d'Assomption. Le président Pedro Pena et plusieurs membres de son gouvernement se sont réfugiés sur des navires du Brésil et de la République Argentine et dans les différentes ambassades étrangères.

Lettre de Québec

L'OPPOSITION PRESENTE DEUX MOTIONS DE NON CONFIANCE QUI SONT REJETEES PAR DES VOTES DE 38 A 10 ET DE 36 A 9. — MM. LAVERGNE ET PREVOST FONT DE LONGUES HARANGUES AU SUJET D'UN ITEM DES CREDITS DU MINISTRE DES TERRES — PLUSIEURS REPONSES INTERESSANTES A DES INTERPELLATIONS — UNE MOTION DE M. MOUSSEAU — AJOURNEMENT A LUNDI.

(De notre correspondant parlementaire.)

Québec, 22. — Il y a quelques jours M. Prévost déclarait que l'opposition avait une trentaine de motions de non confiance à présenter et, de fait, les motions de cette nature abondent. Deux nouvelles ont été présentées à la séance de cet après-midi mais elles ont eu le sort qui les attendait sans même qu'il fut jugé à propos de la part du ministre de soulever un débat.

Ce sont MM. Lavergne et Prévost ou Prévost et Lavergne qui conduisaient la gauche en l'absence de M. Tellier et Bourassa.

Ce que rapportent les taxes.

Le gouvernement a répondu cet après-midi à plusieurs interpellations. Ainsi la Chambre a appris que les taxes sur les corporations commerciales qui rapportaient \$138,925.72 en 1892-93 ont rapporté en 1910-11 \$712,118.46 et que les taxes sur les successions qui s'élevaient à \$40,313.59 en 1892-93 ont rapporté en 1910-11, \$10,720.22; d'autre part bon nombre de taxes ont été abolies depuis 1892-93 et quelques autres ont été créées depuis lors telles que les taxes sur les automobiles, sur les transferts d'action, bon, etc., sur les permis d'affaires aux compagnies d'assurance et aux sociétés de secours.

Les compagnies d'assurance.

Au sujet de certaines compagnies d'assurance M. Sylvestre a appris que pour "La Providence" il avait été collecté \$8,012.72 et dépensé \$78,322; pour la "Jacques Cartier" il avait été collecté \$12,664.78 et dépensé \$938,413; pour la "Provinciale" il avait été collecté \$71,444.59 et dépensé \$70,681; pour la "Dominion" il avait été collecté \$64,936 et dépensé \$84,635; pour la "Foncière" il avait été collecté \$21,755.14 et dépensé \$6,606.30. La liquidation de cette dernière est terminée. Le montant distribué a été de \$15,148.64.

Crédits du ministère des Terres.

La Chambre a commencé cet après-midi à étudier le budget du Ministère des Terres, et il y eut assez long débat sur l'item: dépenses générales \$75,000, ce qui a permis à M. Prévost de critiquer certaines brochures au département, entraînées par le "Guide du Colon", sous prétexte qu'il ne convient pas et ne répondait pas à une méthode satisfaisante pour encourager la colonisation qu'il "soudrait intensive".

Après de lucides explications de la part de M. Allard sur divers détails requis, M

FEUILLETON
du "CANADA"

DISPARU

PAR BRADA

(Suite) No. 8

—Ah ! mon Dieu ! Et maman qui l'espère si fort ! Dis, Bernard, pour quoi ne veux-tu pas l'épouser ?...

—Pour une raison que je ne confie-rais qu'à toi, mais que tu ne comprendras, petite sœur... J'aime Geneviève...

—Geneviève... tu aimes Geneviève ? Bernard, c'est fou cela.

—D'accord ; mais trouves-tu que je puisse épouser sa sœur ?

—Bernard, c'est un amour de tête... ne penses jamais à toi, qui est raisonnable un moment. Geneviève, qui comme mariée à un autre...

—A un autre qui est mort... et je ne suis pas convaincu qu'elle ne pense-rait jamais à moi.

—Mais, de toute façon, tu ne pour-rais pas l'épouser ; sa fortune...

—Oh ! Madeleine, je t'en prie, lais-ze ce sujet dégoûtant. Si je pouvais épouser Geneviève, sois très assurée que fortune ou non fortune je l'épou-serais...

—Madeleine de Querville mit sa main tremblante sur l'épaule de son frère.

—Bernard, dit-elle d'une voix fré-missante, tu ne te rends donc pas compte qu'en refusant de te prêter à un mariage où, cette fois, tout ce que l'on peut raisonnablement espérer est réuni, tu dimines pour Blanche et moi nos chances d'établissement. Tu sais que bien des sacrifices, dont nous pâtissons, il faut bien le dire, ont été faits pour toi. Avec l'espérance, la quasi-certitude de te voir bien pourvu, nos parents peuvent envisa-ger la possibilité de nous donner une dot, pas bien grosse, mais enfin une dot... et jamais ni l'une ni l'autre nous ne trouverons à nous marier si nous n'avons rien, et tu connais les embarras de nos parents. Si toute ta conduite pendant ces derniers mois n'avait témoigné que tu étais disposé à épouser Juliette, jamais maman n'aurait encouragé M. de Palud, et surtout moi, je n'aurais pas admis qu'il le fût... oui Bernard, je te dirai la vérité parce qu'il faut une fois que tu la regardes en face...

—Tu parles comme M. de Palud, ri-cana amèrement Bernard.

—Ah ! mon ami, plutôt à Dieu que la raison ait eu dans vos vies la part qu'elle a eue dans la sienne... Tu sais si j'aime nos parents, cependant je juge et je me rends compte qu'ils ont gaspillé leur situation qui était magnifique... Tu diras qu'ils ont tort... leur indulgence t'a encouragé dans une voie dont nous avons tous souffert... on a payé tes dettes... et puis, Blanche et moi, qui en valons d'autres, nous sommes là. Voilà Guy qui entre à Saint-Cyr, il faudra pener à le pourvoir ; l'armée n'est pas une carrière lucrative... Et André qui vient derrière lui... Avec les plus beaux dons, qu'as-tu fait, toi de ta jeunesse ?... Tu as traversé des crises effroyables... et si lautes... Ah ! la raison qui est empêchée tout cela, ne crois-tu pas qu'elle aurait eu son prix ? Non, non, Bernard, on s'est trompé autour de nous, et aujourd'hui que tu peux aider à réparer les erreurs, tu t'engages dans une route qui ne te mènera à rien, tu refuses le secours que nous avons le droit d'exiger de toi.

Bernard était blême ; il regarda du-rement sa sœur.

—C'est toi, Madeleine, qui me par-les ainsi. Te rends-tu compte de ce que tu me dis ?

—Parfaitement. Tu m'en veux en ce moment, mais au fond de toi-même tu sais que je dis vrai... Si tu ne pouvais pas épouser Juliette Picot, il fallait le montrer plus tôt.

—Comment ?

—Il fallait t'abstenir de venir ici, de nous tromper par ton attitude.

—C'est bon, je partirai...

—Et qu'est-ce que cela signifie au-jourd'hui ? Ecoute-moi, Bernard — et elle lui prit le bras de force, — écou-te-moi... Tu as perdu l'habitude des responsabilités, et nous t'y avons tous aidé ; je crois que nous devou-ment ne t'y jamais fait défaut ? ...

—Jusqu'ici jamais... Tu le regrettes sans doute ?

—Oui, je le regrette, car j'ai consi-science de ne t'avoir fait aucun bien réel... Chaque fois devant être la der-nière, et si tu l'avais voulu, certes, l'effort que tu as accompli depuis sept ou huit mois, tu aurais pu t'y résoudre plus tôt.

—Tu dois alors comprendre la pri-ère que Geneviève a sur mon cœur.

(A suivre.)

DE LA BISBILLE
DANS LE CAMPLA QUESTION DE PATRONAGE
CAUSE ENCORE DES DISSEN-SIONS DANS LE CABINET
BORDEN — M. PELLETIER A
VOULU DEMISSIONNER.

Ottawa, 22.—Dame Rumeur veut que tout ne marche pas comme sur des roulettes, dans le cabinet fédéral. D'après les déclarations faites par le ministre des Postes, à ses intimes, les hon. MM. Foster et White se sont opposés à son projet d'augmenter le traitement des fonctionnaires des Postes dans toutes les villes canadiennes, au grand désappointement de l'hon. M. Pelletier qui avait donné sa parole aux intéressés sur ce point.

Les deux ministres anglais au- raient consenti à l'augmentation des employés à l'Hôtel des Postes de Toronto, mais pour les autres, ils ne voulaient consentir à rien.

L'hon. M. Pelletier répondit que son rapport serait adopté dans son entier ou rien du tout.

Ce sera "rien du tout" rétorquèrent les ministres anglais.

Le ministre des Postes offrit sa dé-mission au très hon. M. Borden, sé- cretairer, mais ce dernier engagea son collègue de Québec, de bien vou-loir ne rien précipiter, afin de ne pas embarrasser le gouvernement. Et vo-là comment il se fait que l'hon. L. P. Pelletier est encore ministre, et que les employés du ministère des Postes n'auront aucune augmentation de traitement.

Il est probable que quelques mem-bres de la gauche demandent des ex- plications au ministre des Postes à ce sujet, avant la fin de la session.

TURCS ET
ITALIENSILS EN VIENNENT AUX MAINS
A BORD DU STEAMER MONT-
REAL.

St-Jean, N. B., 22.—Le steamer Montréal, de la ligne du Pacifique, vient d'arriver ici de Londres portant dix-neuf cents passagers. De ce nom-bre se trouvent plusieurs Turcs et Italiens qui s'en viennent évidemment au pays pour éviter la conscription. Les représentants des deux nations belligères du Triplotin ont été venus aux mains en pleine mer. Dès le départ du navire on entendit quelques altercations mais la poudre a pris feu un peu plus tard quand les deux chefs des bandes se heurtèrent accidentelle- ment en prenant l'air sur le pont. Une bataille générale s'en suivit. Turcs et Italiens accourant au se- cours de leurs chefs. Les couteaux et les revolvers commencent à se mon- trer lorsque l'équipage réussit à ré- tablir l'ordre. On enleva immédiatement et tout rentra dans l'ordre pour le reste de la traversée.

Le fanatisme
des orangistes

Ils veulent proscrire l'usage du français dans les écoles de la province d'Ontario.

Kingston, Ont., 22.—La Grande Lo- ge d'Orange de l'Est d'Ontario a adopté hier, unanimement une ré- solution approuvant le bill des frontie- res du Manitoba. Une autre résolu- tion a été adoptée contre le Home Rule pour l'Irlande. Une troisième ré- solution demande au gouvernement d'Ontario de faire des lois de nature à rendre illégal et impossible l'usage de la langue française dans les écoles de l'Ontario.

ETES-VOUS
DYSPEPTIQUE ?APPRENEZ ALORS AUJOUR-
D'HUI QUE VOTRE MALADIE
SE GUERIT.

La maigreur, la lassitude, le teint pâle, perte d'appétit et le découra- gement indiquent la dyspepsie et les dérangements d'estomac. Vous n'avez pas besoin de remède fort, purgatif. Les meilleurs résultats dérivent des Pilules de Mandragore et de Noix Longues contenant des ingrédients de végétaux adoucissants et stimulants qui renforcent tel- lement l'estomac et les muscles des in- testins, pour leur permettre d'agir d'une façon naturelle. Une fois ce but obtenu, toute trace de douleur d'estomac et de dyspepsie disparaît. Vous trouverez les Pilules de Dr Ham- ilton un remède scientifique guéris- sant toutes les formes de maladies d'estomac, maux de tête, bile, mau- vais teint, maladie du foie et consti- pation. Ce n'est pas seulement un soulagement, mais une guérison per- manente qui résulte de l'usage des Pi- lules de Dr Hamilton. REFUSEZ TOUT SUBSTITUT. Tous les mar- chands vendent les Pilules de Dr Ham- ilton, à 25c la boîte, ou de Cata- rholone Co., Kingston, Ont.

La comédie nationale liste
Marine--EcolesOU IL EST DEMONTRE QUE LA PIECE DE M. BOURASSA, INTI-
TULEE "LA DEFENSE DE L'AUTONOMIE ET DES DROITS
DES MINORITES", ANNONCEE COMME TRAGEDIE, N'EST
APRES TOUT QU'UNE VULGAIRE COMEDIE QUI FINIT PAR
UN MARIAGE.

(Pour le "Canada.")

Nous sommes à la fin de la session. Il convient peut-être d'analyser suc- cinctement la conduite des 22 na- tionalistes, dans l'exécution de leurs devoirs comme députés à la Cham- bre des Communes.

"Donnez-moi 20 députés et je révo- lutionnerai le monde" avait dit le Maître ; et ayant ainsi parlé, son peuple lui en donna 22 — qui devin- rent ses disciples bien aimés.

Le Maître leur fit prêter serment de fidélité, les instruisit, leur commanda d'aller prêcher, leur enseigna la doctrine hors de laquelle point d'hon- nêtes gens. "Tout ce que je dirai, vous devrez d'abord l'approuver avec frénésie, faire semblant de le croire, et l'enseigner. Vous promettez à vos électeurs le rappel de la loi de la marine à la prochaine session (1911-1912), rappel pur et simple, sans substitution — et vous n'oubliez jamais dans aucun de vos discours, entendez bien, de parler avec des sanglots dans la voix des droits des minorités sacrifiées par Laurier, droits pour le rétablissement desquels vous vous déclarez prêts à répandre jus- qu'à la dernière, entendez bien, la dernière goutte de votre sang." Et les disciples partirent en campagne et ils prêchèrent ainsi qu'il le leur avait dit. Le peuple les écouta, les crut et les autorisa à exécuter leur programme.

Vint la session de 1911-1912, qui est même pratiquement terminée, et la loi navale subsiste toujours intacte, entière. Pas un des 22 n'a fait le moindre mouvement sérieux pour la rappeler ; nous ne savons qu'une chose certaine à son propos ; si cette loi est rappelée, elle le sera parce qu'elle est séparatiste, trop auto- niste et elle ne disparaîtra que pour faire place à une loi impérialiste ; c'est là la déclaration du Premier Ministre à la Chambre et du "leader" du gouvernement au Sénat.

Mais, allez-vous dire : "Les nation- listes ont dû bondir à cette décla- ration, se révolter, eux dont l'une des deux seules raisons de combattre le gouvernement Laurier était la loi de la marine, projet impérialiste, di- saient-ils ? Ils doivent être aujour- d'hui des adversaires acharnés, irré- ductibles de ce gouvernement qui refuse de rappeler maintenant la loi de la marine et qui déclare qu'il ne la rappellera que pour la remplacer par une autre "impérialiste et non séparatiste". Leur indignation doit être à son comble ? Voilà ce que vous vous dites, n'est-ce pas ? Eh bien non, chers lecteurs, au contrai-

re ; plus que jamais leur appui le plus ferme est assuré au Gouverne- ment ; ils en ont d'ailleurs donné des preuves fréquentes depuis les deux déclarations auxquelles j'ai référé tout à l'heure.

Mais, au moins, me direz-vous, ont-ils rempli l'autre promesse "Redres- sement des griefs des catholiques de l'Ouest, c'est-à-dire de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba ?

Oh ! par exemple, il faut être rai- sonnable. Redresser les griefs des catholiques de l'Ouest... croyez-vous qu'ils se soient jamais pris au sé- rieux... redresser les... oh ! par exem- ple... vous savez bien qu'ils disaient cela pour rire. Ils n'ont même jamais pensé d'en parler. Tout ce qu'ils ont dit à ce sujet, c'est qu'ils ne s'occu- peraient jamais de ces choses-là. La question des écoles, elle est vivée, bouloignée, cadencée...

Il y a bien eu une discussion sur la question des écoles du Keewatin.

L'un des disciples, (dont la condui- te en l'occurrence a été digne de celle de son chef interprétant d'une fa- çon la signification du mot "peut" en 1904 et l'interprétant différemment en 1910), fit semblant de vouloir protéger la minorité catholique du Keewatin, mais, sur les 22 nationalis- tes, 7 de ces brailleurs seulement es- sayèrent de faire croire à la sincé- rité de leurs larmes électorales. Mais l'effort était déjà considérable et le patronage a pour eux tant d'attrait qu'ils ne purent aller jusqu'au bout. L'amendement Bédard étant venu, ils se dirent : "que le diable emporte tout... on a fait semblant et on ne peut pas nous demander plus que de faire semblant, car après tout nous ne sommes que des comédiens", et votèrent avec le gouvernement contre l'amendement Bédard. Sur l'amende- ment Mondou les 7 "Bolters" avaient l'air triste, abattu, découragé ; sur l'amendement Bédard, leur figure de- vint radieuse, souriante, illuminée, el- le semblait dire "Vive le patronage".

Un brave cultivateur qui avait sui- vi jour par jour la campagne nation- liste et les événements qui se sont produits à Ottawa depuis le commen- cement de la session, rencontrant M. Bourassa, lui dit : "Mais qu'est-ce que ça veut dire ça, vous nous avez dit de vous envoyer 20 députés, avez-les, triés par vous, et que la loi de la marine serait etc., etc., que les écoles catholiques seraient etc., etc..."

Alors le Maître entra dans une sainte colère et lui répondit : "Vous ap- prenez que quand je dis 20 je ne dis pas 22."

SAINT-JEAN.

LES BONS
CHEMINSListe des conférences que donneront
MM. Camirand et St-Pierre dans les
comtés de Mégantic et d'Argenteuil.

Voici l'itinéraire des conférences
données par M. J. A. Camirand et M.
St-Pierre pour la semaine commen-
çant le 18 mars, dans le comté de Mé-
gantic :

Black Lake	18 mars 2.30 p.m.
Thetford Mines	18 " 7.00 "
Thetford Sud	19 " 2.30 "
Bromptonville	19 " 7.00 "
Sacré Cœur de Marie	
Ireland Sud	19 " 2.30 "
Ireland Nord	20 " 2.30 "
Ireland Nord	20 " 2.30 "
Inverness	20 " 7.00 "
Halifax Sud	20 " 2.30 "
Halifax Nord	20 " 7.00 "
Leeds Village et Est 21	20 " 2.30 "
Notre-Dame-de-Lour-	
des	22 " 2.30 "
St-Anastasia (Nel-	
son)	21 " 7.00 "
Plessisville	22 " 2.30 "
Laurierville	21 " 7.00 "
St-Pierre-Baptiste	21 " 2.30 "

Comté d'Argenteuil (semaine com-
mençant le 25 mars 1912) :

Lachute	25 mars 7.00 p.m.
St-André	26 " 2.30 "
Carillon	26 " 7.00 "
Chatham	27 " 2.30 "
Greenville	27 " 7.00 "
Greenville Aug.	28 " 2.30 "
Harrington	28 " 7.00 "
Arundel	29 " 2.30 "
Montcalm	29 " 7.00 "
Howard	30 " 2.30 "
Morrin	27 " 7.00 "
Millie-Isles	27 " 2.30 "
Gore	28 " 7.00 "
Wentworth	28 " 2.30 "

CHACUNE FEMME est in-
tensément et devrait con-
sulter MARVEL White-
Haw. Sur la nouvelle
seringue à injection. La
meilleure, les plus com-
mode. Ne s'encroûte ja-
mais. Demandez-la à
votre pharmacien. Elle est
envoyée gratuitement.

Le commerce entre le
Canada et la France

M. Poindron a adressé à M. Ar-
mand Chaput, président de la
Chambre de Commerce de Mont-
réal, la lettre suivante :

Monsieur Alfred Chaput,
Président de la Chambre de Commer-
ce du District de Montréal.

C'est qu'hier, à mon retour de l'Ontario où j'ai passé toute la se-
maine dernière que j'ai eu connais-
sance de la déclaration écrite appor-
tée par le Président de la Chambre
de la Chambre de Commerce fran-
çaise de Montréal aux membres de
notre Compagnie réunis au dîner-ca-
serie du 5 mars.

Je doute fort que ce soit par vous
que M. A. F. Revol ait été pres-
sé.

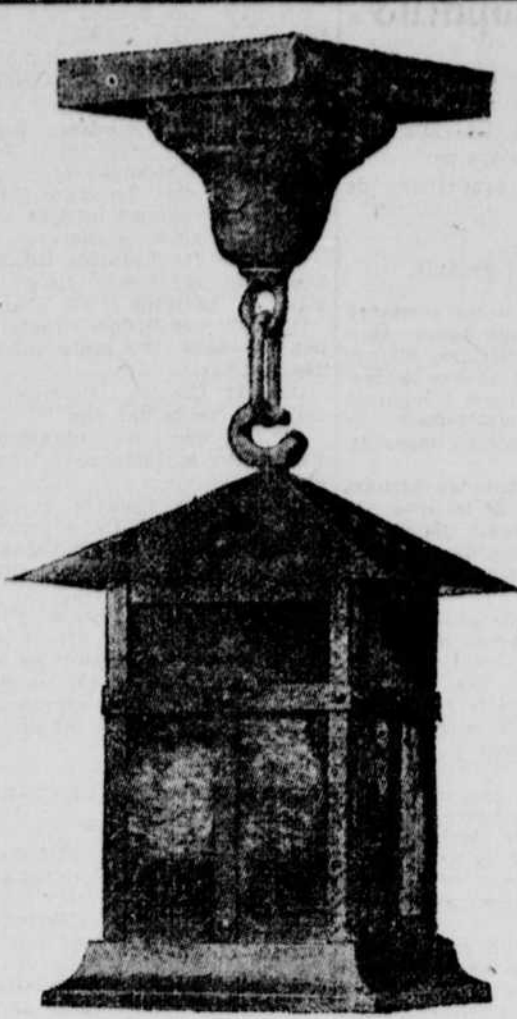
Je doute encore plus que ce soit
par le ministre du Commerce de Fran-
ce. Celui-ci dispose, en effet, de dos-
siers soigneusement tenus dans les-
quels se trouvent les correspondances
échangées, en 1910, entre son préde-
cesseur M. Jean Druppi et l'hon. W. S.
Fielding, alors ministre des Finan-
ces du Dominion, correspondances
lues d'ailleurs, par M. Cruppi lui-
même, à la tribune du Parlement
français, au cours de la discussion du
Traité. Monsieur Cruppi y exprimait,
comme ministre du Commerce de
France, et signataire de la conven-
tion supplémentaire de 1909, le désir
de patronner officiellement, en Fran-
ce, la formation d'un comité de dé-
veloppement des relations économi-
ques franco-canadiennes et demandait
à M. Fielding que le gouvernement
canadien en fit autant, au Canada.

Quoi l'honorable ministre des Finan-
ces canadien répondait que son gou-
vernement verrait avec grand plaisir
et intérêt que les hommes d'affaires
français pussent l'initiative de la
formation d'un tel comité au Cana-
da, mais que, toutefois, il était con-
traire aux habitudes reçues au Cana-
da que le gouvernement se substituât
officiellement à eux, en pareille ma-
tière.

Le ministre du Commerce de Fran-
ce qui, en 1910, pourvoyait déjà à la
subsistance de la Chambre de Commer-
ce Française de Montréal se de-
mandait évidemment, à ce moment,
si cette Chambre avait bien droit,
pour le passé, à toutes les fleurs dont
la déclaration de M. A. F. Revol la
pare, et si, pour l'avenir, on pouvait
en France qu'au Canada, lui recon-
naître l'autorité et la maturité
suffisantes pour que soient tirés, du
traité nouveau, tous les bénéfices que
les relations franco-canadiennes pou-
vaient en attendre.

A la même époque, si le groupe

LOCATAIRES-PROPRIETAIRES



Tout ce qui se fait en installations électriques nous le
faisons rapidement et à des prix très raisonnables.

J. O. GAGNON,

680 RUE STE-CATHERINE EST ET ANGLE DES AVENUES LAURIER ET DU PARC

Vous avez sans doute un logis dans lequel
vous voulez installer l'électricité ou le gaz. Ne
retardez pas ! N'attendez pas au 1er de mai
pour y songer. Venez nous dire de suite ce qu'il
vous faut. Demandez des prix.
Nous nous spécialisons dans l'installation
complète d'

Electroliers, Gazeliers
et leurs accessoires.

Tous nos ouvriers sont des experts.
Tous nos matériaux sont de première classe.
Tout ouvrage est garanti.
Tous nos électroliers et gazeliers sont parfaits
sous tous rapports.

Travail rapide. Satisfaction assurée.
Importation directe des dernières nouveautés en
électroliers, gazeliers et fixtures pour éclairage,
de France, Angleterre, Allemagne, États-Unis,
etc.

Ligne spéciale de DOMES, GLOBES, BRON-
ZES, etc., à nos deux magasins.

SPECIALITE : — Decorations
d'églises et d'édifices Publics.

TRAVAIL GARANTI

Prix et estimés envoyés Gratuitement

CHRONIQUE
DU PALAIS

Bref d'injonction.

Un bref d'injonction interlocutoire
a été pris, hier, en cour de pratique,
par la Cie Fairweathers Ltd., contre
Frank A. Veitch.

Les requérants représentent qu'ils
font le commerce des fourrures et des
nouvelautés et que, de façon à satis-
faire parfaitement leur clientèle, ils
renouvellent continuellement leur
stock et publient des annonces adé-
quates dans les journaux et diverses
publications.

Le défendeur publie ou contrôle la
publication du programme du théâ-
tre Princess dans lesquelles figurent
des annonces, entr'autres une annon-
ce de la Cie Fairweathers. Cette der-
nière prétend que cette annonce est
publiée sans autorisation ; cette an-
nonce n'est pas à date et contient des
choses qui attirent le ridicule sur les
demandeurs et peuvent leur causer
des dommages considérables.

C'est pourquoi ils demandent une
injonction interlocutoire contre le
défendeur.

Les requérants sont représentés par
Hubbard, Boyer et Gosselin.

Les deux actions sont renvoyées.

La cause de Lévesque contre l'Hôtel
Windsor et M. Waldron, un des
pensionnaires de l'hôtel s'est termi-
née hier après-midi. M. Lévesque,
barbier, réclamait \$2,000 de l'Hôtel
Windsor et de M. Waldron, parce que
ce dernier lui aurait fait perdre sa
position chez M. Forget, qui tient
une boutique de barbier dans l'hôtel,
en portant contre lui des accusations
fausses et mensongères. Il l'accusait
d'avoir tenté de lui voler son porte-
feuille.

Le demandeur n'ayant pas prouvé
que les autorités du Windsor avaient
exigé de M. Forget son renvoi, le ju-
ge a renvoyé l'action contre l'hôtel.

Restait la cause contre M. Wal-
dron. Elle s'est instruite, hier, de-
vant le juge Demers et un jury mixte
et s'est terminée par un verdict exor-
çant le défendeur de tout blâme et
déboutant l'action du demandeur.

M. Marchal occupait pour le dé-
fendeur et M. Walsh et Walsh pour la
poursuite.

La vente à Remere.

M. le juge Martineau vient de ren-
dre un jugement intéressant, sur la
question du droit de réméré.

Le demandeur, M. Emmanuel Ro-
chon, avait vendu une propriété à ré-
méré à MM. Lalonde et Sénéchal, dans
le but de se procurer la somme de
\$18,000. Il se réservait naturellement
le droit de la racheter pour le même
prix. Le droit de réméré ou de ra-
chat expirait le 16 juin dernier.

Il fit des démarches pour opérer le
rachat, mais il ne put rencontrer La-
londe. Il ne put le voir qu'après la
date du rachat. Il lui demanda alors
de consentir au réméré, mais La-
londe refusa, en disant qu'il était
trop tard. Rochoch intenta une ac-
tion pour obtenir la faculté de faire
le réméré, alléguant qu'il en avait
été empêché par les manœuvres dolos-
ives des défendeurs et déposant en
même temps en cour la somme de
\$18,000. Il a en gain de cause, et il a
été remis en possession de sa pro-
priété. M. Paul Saint-Germain oc-
cupait pour lui.

L'action tombe par défaut.

L'action pénale que M. Médéric
Martin avait intentée contre M. J. A.
Lamarre parce que celui-ci au-
rait tenté de le faire retirer de la
liste municipale, aux dernières élec-
tions, en lui offrant de l'argent, a
été renvoyée.

La cause n'a pas été jugée au mé-
rite, mais a été arrêtée par le dé-
faut de M. Martin de fournir cau-
tionnement pour les frais, comme
sont obligés de le faire les poursui-
vants dans les actions de ce genre.

Il leur paieront tous les dommages.

M. le juge DeLormier est mainte-
nant parfaitement remis de l'indis-
position subite dont il avait été at-
teint il y a quelques semaines.

Il est retourné au Palais ; il a ren-
du jugement hier dans trois actions
en dommages-intérêts pour diffama-
tion intentée par Ephrem Avon,
du comté de Soulanges, contre Alé-
xandre Maréchal, Fred. Hamelin et Fré-
déric Banger, que le demandeur ac-
cusait de l'avoir calomnié. Il avait
été président d'une élection municipa-
le et les défendeurs l'avaient accusé
de n'avoir pas rempli ses fonctions
avec impartialité. Il a obtenu 45 de
dommages et 35 de frais contre le
premier défendeur ; 25 et les frais de
l'action de 1999 intentée contre le se-
cond défendeur, et 25 de dommages
et 35 de frais contre le troisième dé-
fendeur.

Il remboursera \$170.

M. le juge Beaudin a accordé hier
matin, \$150 de dommages-intérêts à
M. Alphonse Lafrance, qui poursui-
vait en dommages Moïse Rochon et
M. Racette, ce dernier huissier.

Racette avait vendu, le 30 décem-
bre 1910, des biens appartenant au
demandeur, à la poursuite de M.
Rochon. Le demandeur fit opposition
à la vente et représenta que les biens
qu'on voulait vendre n'appartenaient
pas au débiteur de Rochon, mais Ra-
cette passa outre et fit la vente. M.
Lafrance dut déboursier \$150 pour ren-
trer en possession de ses biens ; il ré-
clama donc \$150 et de plus, \$100 de
dommages exemplaires. Il a obtenu
jugement pour \$190.

Cause intéressante.

Une cause très intéressante pour
les entrepreneurs et les architectes
est en ce moment courante à la con-
sultation de la Cour Supérieure ;
c'est celle de Mme Silverman, qui
refuse de payer toute leur réclama-
tion à MM. D.G. Loomis et fils
pour la construction de l'édifice Blu-
mental, dont elle est la propriétaire.
Elle se base pour refuser le paie-
ment sur le fait que les travaux n'au-
raient pas été faits en conformité
aux plans et devis. Les entrepreneurs
répondent que l'architecte chargé de
la surveillance des travaux leur a
donné un certificat établissant que les
travaux sont conformes aux plans et
aux devis. La défenderesse rétorque
que c'est faux et elle donne l'exem-
ple d'un mur construit en terre cuite au
lieu de l'être en brique solide comme
exemple de dérogation aux plans et
devis. La question qui se pose est
donc de savoir si l'architecte qui a
autorisé ce changement avait le pou-
voir d'en agir ainsi.

Les hommes d'affaires qui font
de la publicité dans le "Canada"
sont assurés d'atteindre la meil-
leure clientèle canadienne-française.

Les Pilules de Dodd guérissent tou-
tes les maladies de rogne, aussi
rhumatisme, la défécation de Bright,
la bile et mal de dos. Le client ci-
haut est un modèle de la boîte.

Les hommes d'affaires qui font
de la publicité dans le "Canada"
sont assurés d'atteindre la meil-
leure clientèle canadienne-française.

Les Pilules de Dodd guérissent tou-
tes les maladies de rogne, aussi
rhumatisme, la défécation de Bright,
la bile et mal de dos. Le client ci-
haut est un modèle de la boîte.

Les hommes d'affaires qui font
de la publicité dans le "Canada"
sont assurés d'atteindre la meil-
leure clientèle canadienne-française.

Les Pilules de Dodd guérissent tou-

CHEZ LES OUVRIERS

A la dernière assemblée du Conseil des Métiers et du Travail, après avoir vigoureusement protesté contre l'acte du Conseil Législatif, qui, par son vote, maintenait la qualification foncière pour les postes de maire et d'échevins, on s'est occupé du rapport du comité exécutif. On a accusé réception d'une communication du ministre du travail, concernant les erreurs relevées dans la "Gazette du Travail". Le Conseil autorise le secrétaire à mettre le ministre au courant des faits.

Une autre communication du premier ministre, sir Lomer Gouin sur le bill des tramways. Le secrétaire est chargé de continuer la conversation, et de solliciter une réponse catégorique.

M. John A. Platt, l'organisateur général de la F.A.T., fait savoir que Samuel Gompers fera cette année plusieurs visites en Ontario. A cette nouvelle, le Conseil décide qu'une invitation spéciale soit adressée à Samuel Gompers, pour l'engager à visiter Montréal.

Le comité de la fête du Travail, fait part au Conseil, qu'il avait accordé au plus bas soumissionnaire, l'impression du programme, avec la restriction qu'aucune maison, qui n'est pas favorable aux unions des cigariers, des tailleurs couturiers, et des cordonniers ne pourra avoir d'annonce sur ce programme.

—Les charpentiers-menuisiers de la ville de Sherbrooke, sont priés d'assister à une assemblée publique qui aura lieu ce soir, dans la salle ordinaire des réunions.

—L'union No 93 des charpentiers en fer s'occupe présentement de fournir des hommes demandés aux chantiers, en dehors de Montréal. M. A. Coulombe est toujours à la disposition de ceux qui désirent des renseignements. On pourra s'adresser tous les jours au Temple du Travail.

—M. J. Adrien Lacoursière a exprimé à notre représentant son mécontentement des récentes nominations faites par les commissaires des inspecteurs de bâtiments à Montréal; il lui a assuré que les unions ouvrières verront ces nominations d'un très mauvais œil, vu qu'on n'y a pas inclus un ouvrier.

TORTUREE DEPUIS PRES DE DEUX ANS

Mme Poulin trouva sa guérison dans les Pilules de Dodd pour les Rhogons.

Le rhumatisme, lumbago, maux de tête la faisaient souffrir, mais elle est maintenant une femme nouvelle.

McCreary, Man., 22 mars (spécial). —Quatre boîtes de Pilules de Dodd pour les Rhogons ont fait de moi une personne nouvelle.

Mme Poulin, de cet endroit, fait cette déclaration, et ses nombreuses années de souffrance ont été entièrement guéries.

—Le rhumatisme, dit Mme Poulin, me tortura pendant presque deux ans. J'avais aussi des douleurs au dos et des maux de tête. Mes yeux étaient gonflés et enflés. Je suis âgée de soixante-trois ans et vous pouvez voir que j'étais passablement malade, mais les Pilules de Dodd pour les Rhogons m'ont guérie.

Mme Poulin est l'une des nombreuses femmes qui ont eu une expérience semblable. Elles étaient toutes faibles, épuisées et malades. Les Pilules de Dodd la guérissent. Comment? En guérissant simplement les rhogons. Les rhogons malades étaient la cause de tous les dérangements. Ils ne pouvaient éliminer les impuretés du sang et comme résultat toutes les parties du corps en souffraient. Les Pilules de Dodd guérissent les rhogons et les impuretés furent éliminées du sang. Un sang pur et une bonne santé par tout le corps, c'est là le résultat. La cause de la maladie était disparue.

HYGIENE.

Dimanche après-midi à 2 heures 30 au Monument National, M. C. M. Vallin, M.D., fera la dernière conférence de l'année sur l'hygiène de la série donnée sous les auspices de l'Association St-Jean-Baptiste.

Sujet: Régime diététique de la dyspepsie (suite).

Entrée libre.

Assurez la Santé du Bébé



Sirop d'Anis Gaudin

POUR LES ENFANTS

Madame Ferdinand Proulx, de Notre-Dame de la Salette, nous envoie le portrait de son bébé qui jouit d'une excellente santé et se développe admirablement. Elle a employé avec succès le

Sirop d'Anis Gaudin

En vente partout à 15 cts la bouteille.

J. A. E. GAUDIN, Pharmacien-Chimiste

860 STE-CATHERINE EST

297-1-95-wil MONTREAL.

Des Boutons? Non, ils sont tous disparus!

Plus d'humiliation! Les merveilleux cachets au Calcium de Stuart font disparaître ces boutons, furoncles et éruptions de la peau.

Paquet d'essai gratuit.

Personne n'a besoin de se promener plus longtemps avec une figure couverte de boutons, pustules, d'éruptions, points noirs et taches jaunes. Elles sont toutes dues à l'impureté du sang. Nettoyez complètement le sang et les imperfections disparaîtront.

C'est ce que les cachets au calcium de Stuart sont censés faire et ce qu'ils font. Le principal ingrédient est le sulfate de calcium, le dépuratif connu le plus rapide et le plus parfait du sang.

Ces merveilleux petits cachets s'introduisent dans le sang et détruisent toutes les substances éruptives contenues. Dans certains cas, quelques jours suffisent à rendre le teint net et pur. Et quand le sang est pur, tout le système est cent pour cent mieux.

Ne vous chagrinez pas plus longtemps au sujet de ces acnés, boutons, furoncles, herpès, eczémas, taches, ou éruptions sur la peau, tout disparaîtra et "en peu de temps" si vous prenez des cachets au calcium de Stuart.

Vous pouvez avoir un paquet d'essai gratuit des cachets au calcium de Stuart, en envoyant simplement vos nom et adresse à F. A. Stuart Co., 175 Stuart Bldg., Marshall, Mich. Et quand vous avez constaté leur valeur, vous pouvez vous procurer le paquet ordinaire de 50 cents, à toute pharmacie.

EUCHERE.

Samedi dernier a eu lieu le eucHERE annuel de l'Association Dramatique Ste-Brigitte Inc. L'organisation avait été confiée au gérant M. O. L. Brail et à son assistant M. L. Authier. Les heureux gagnants des prix furent: M. A. Lapierre, C. Mollat, L. Blau, P. Rochon, O. Labbé, A. Bouchard, G. Bérard, B. Goulet, A. St-Amour, J. Goulet, A. Laberge, A. Daigneault, Mmes E. Trépanier, J. Brière, M. A. Daigneault, L. Raymond, E. Hébert, E. Labbé, L. Francoeur, W. Barry, G. Perreault, E. Fournier, G. St-Jean, L. Larose, E. Gendron, Etienne présent M. E. Labbé, M. et Mme E. Trépanier, Mme J. Brière, M. B. Goulet, Y. Trudel, B. Chaput, L. Blau, R. Rochon, A. Labossière, O. Labbé, A. Daigneault, A. St-Amour, B. Lafleur, V. St-Jean, M. Labbé, R. Goulet, G. Bérard, J. Bouchard, G. Mollat, F. Bérard, R. Quintal, M. Barry, M. E. Hébert, A. Blondin, L. Raymond, O. Craig, A. St-Amour, A. Laberge, A. Daigneault, E. Gendron, C. E. Robert, J. Lafleur, G. E. Brisebois, L. Larose, P. Rafferty, A. Bélanger, H. Vaillancourt, W. Barry, H. Farmer, C. St-Jean, D. Drapeau, A. Deslauriers, A. Farmer, A. Guilbault, R. Lapierre, A. Bouchard, D. Brissette, L. Francoeur, A. Lapierre, E. Fournier, A. David, J. Fugère, E. Demers, V. Charbonneau, R. Mazurette.

On se sépara aux petites heures en regrettant les courts moments de plaisir et en espérant que telles occasions se présentent prochainement, et en remerciant la gérance de la bonne organisation.

NOUVELLES INVENTIONS.

Int mmm mmm mmm mmm. MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada et Washington, E. U., fournissent la liste suivante de brevets canadiens, obtenus cette semaine par leur entreprise.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

No. 139,045—Henri Terrière, Genève, Suisse. Peinture pour soie-marins.

No. 139,046—J. Koetschet & M. Theumann, Lyon, France. Acétylation de matières cellulaires.

No. 139,047—Ingvald A. Bach, Trondhjem, Norvège. Fabrication de couteaux de table.

No. 139,048—Emile Crumière, Paris, France. Fabrication de soie artificielle, art artificiel ou autres produits de cellulose.

No. 139,102—Egare Frankmouli, Liège, Belgique. Cuvelage pour forage.

No. 139,112—John R. Hendrickson, Edmonton, Alta. Aeroplane.

No. 139,120—Otto Krause, Berlin, Allemagne. Lampe à filament métallique avec distributeur élastique.

No. 139,139—Arthur Page, Huddersfield, Ang. Méthode d'empêcher les pantalons de se déformer aux genoux.

"Le Guide de l'Inventeur" sera envoyé gratuitement sur demande.

NOUVELLES INVENTIONS.

Int mmm mmm mmm mmm. MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada et Washington, E. U., fournissent la liste suivante de brevets canadiens, obtenus cette semaine par leur entreprise.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

No. 139,045—Henri Terrière, Genève, Suisse. Peinture pour soie-marins.

No. 139,046—J. Koetschet & M. Theumann, Lyon, France. Acétylation de matières cellulaires.

No. 139,047—Ingvald A. Bach, Trondhjem, Norvège. Fabrication de couteaux de table.

No. 139,048—Emile Crumière, Paris, France. Fabrication de soie artificielle, art artificiel ou autres produits de cellulose.

No. 139,102—Egare Frankmouli, Liège, Belgique. Cuvelage pour forage.

No. 139,112—John R. Hendrickson, Edmonton, Alta. Aeroplane.

No. 139,120—Otto Krause, Berlin, Allemagne. Lampe à filament métallique avec distributeur élastique.

No. 139,139—Arthur Page, Huddersfield, Ang. Méthode d'empêcher les pantalons de se déformer aux genoux.

"Le Guide de l'Inventeur" sera envoyé gratuitement sur demande.

NOUVELLES INVENTIONS.

Int mmm mmm mmm mmm. MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada et Washington, E. U., fournissent la liste suivante de brevets canadiens, obtenus cette semaine par leur entreprise.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

No. 139,045—Henri Terrière, Genève, Suisse. Peinture pour soie-marins.

No. 139,046—J. Koetschet & M. Theumann, Lyon, France. Acétylation de matières cellulaires.

No. 139,047—Ingvald A. Bach, Trondhjem, Norvège. Fabrication de couteaux de table.

No. 139,048—Emile Crumière, Paris, France. Fabrication de soie artificielle, art artificiel ou autres produits de cellulose.

COIN DES ETUDIANTS

ON DIT que tous les étudiants des diverses facultés suivent la retraite assidue.

ON DIT que Bruso fera ses paquets.

ON DIT que Gerin, E.E.D., a une voix angélique. Faut l'entendre au salut de la retraite.

ON DIT que Millette, E.E.M., a aussi une très belle voix, mais que sa timidité l'empêche.

ON DIT que Lavergne publiera bientôt un volume intitulé: "Efficacité de l'huile de castor."

ON DIT que Lessard, E.E.L., donnera une conférence fin de carême. Sujet: "Le jeûne et ses avantages."

ON DIT que Bruno Nantel n'aime pas les cours de droit qui traitent des légumes.

ON DIT que les élections provinciales ne tarderont pas.

ON DIT que les soldats nationaux ont dû la lutte sous leurs moutons à Laval.

ON DIT que Monette, avocat, ex-président des E.E.D., a perdu le patronage du comté de Laprairie-Naperville. Ça l'apprendra, Gustave, à l'occuper de requêtes.

ON DIT que l'arrivé du Printemps en lion signifie son départ en mouton. C'est tout comme les nationalistes avant et après les élections. Dans les deux cas, c'est un signe de "beau temps" très prochain.

BOITE AUX LETTRES

A mes lectrices, Dorénavant, Louis Veillehaut répondra bien plus gentiment que le faisait votre dévoué serviteur, Bruso, à toutes communications adressées au "Coin". Pour des raisons personnelles, je ne vois, croyez-moi, chères lectrices, de devoir à un autre cette douce tâche de répondre à vos gentilles missives. Mon ami Veillehaut, qui a une meilleure connaissance du cœur féminin que j'en ai, saura, je n'en doute pas, s'attacher à lui et conserver les nombreuses correspondantes qui nous encourageaient de leurs gracieux braves. Car c'est à vous surtout que le "Coin" doit sa longue vie. Je ne vous le cache pas. Encore un bonjour et merci.

BRUSO.

Montréal, 22 mars 1912.

CITADINE — Je vous soupçonne fort d'être plutôt un citoyen effronté. Enfin, si vraiment vous appartenez au sexe faible, l'allure d'apâche et de voyou qu'a votre lettre est un argument convainquant du peu de poids que j'aurais à vous défendre; je vous crois d'emblée plus capable que moi. Sachez aussi que l'étudiant est un individu comme vous et moi. Votre raisonnement n'a guère plus de sens que si j'allais rendre toutes nos citadines responsables des saletés que vous m'avez adressées. Laval n'est pas coupable quand l'un de nous manque de... galanterie.

DOLLY — Louis Veillehaut a eu un peu honte de lui-même, aussi jure-t-il de ne plus recommencer. Revenez au "Coin".

K. RABIN — Votre article contre "l'étudiant" laisse percer trop de personnalités méchantes. Ne pouvons-assez nous défendre, qui, jusqu'à aujourd'hui, ont quelque peu manqué d'encouragement.

UN CORRESPONDANT

C'est très intéressant d'avoir une "Boîte aux Lettres". On ne saurait imaginer le nombre de lettres qu'on reçoit et la teneur variée de toutes ces missives. Certaines correspondantes sont douces, timides, agréables, plaisantes; elles viennent causer avec des étudiants, badiner à temps perdu; elles s'entourent de mystère et insistent qu'elles connaissent bien qui se cache sous tel pseudonyme. C'est un réel plaisir de répondre à ces aimables inconnues et c'est même une des plus grandes distractions du "Coin".

Mais tous les caractères ne se ressemblent pas, comme dirait M. de la Palisse. Toutes les correspondantes n'ont pas le même charme caractéristique. Il y a des "Dolly" comme il y a aussi des "Citadines Indignées", dont la nature acariâtre et la mauvaise humeur se déignent à qui mieux mieux dans leurs écrits. Sous prétexte qu'elles ont à souffrir d'un étudiant — qui les a peut-être évincées — supposons même de quelques-unes, elles lancent à l'adresse de la confrérie toute entière des diatribes fulgurantes en des mots d'un choix douteux, et d'un cru qui déconcerte à Bataille lui-même. On comprend facilement que celles-ci ne nous amusent guère. Nous les lisons avec contrainte et si par fois nous répondons par politesse. Nous employons des termes modérés pour réformer leur fâcheuse opinion sur la gent étudiante.

Mais nous ne recevons jamais trop d'aimables missives. Elles nous mettent de belle humeur, gaillards pour répondre aux demoiselles indignées et aussi aux confrères qui veulent être spirituels. Car ils nous écrivent nos confidences. Ils en trouvent le loisir, eux qui sont pourtant occupés, Dieu sait comme!

Pour les Thomas, je publierai une de ces étonnantes lettres. : Montréal, 15 mars 1912. M. Ls. Veillehaut alias Pic de la Mirandole.

Monsieur, Pourriez-vous nous dire pourquoi les rues de la ville de Montréal N'ONT-ELLES pas été tracées en lignes parallèles à CELLES des points cardinaux. L'orientation n'en aurait pas été, ce semble, simplifiée.

20 — Pourquoi L'INVENTEUR du calendrier n'a-t-il pas composé l'année 13 MOIS DE QUATRE SEMAINES, au lieu de 12 MOIS... ET QUATRE SEMAINES? N'est pas comme si l'on vendait un cheval QUATRE-VENTING SEIZE PIASTRES ET QUATRE CENTES CENTES au lieu de CENT PIASTRES tout simplement? Votre admirateur,

LEO VERMONT.

P.S. — Comme locataire, je ne tiens pas précisément à la réforme du calendrier en ce sens, mais enfin la logique est là.

L. V.

Comme tous peuvent s'en rendre compte, cette lettre est très spirituelle, mais elle pêche par la clarté, surtout dans sa seconde partie. Quant à la première partie, elle fait voir que "Vermont" a besoin de bousole pour ne pas s'écarter. S'il ne l'avait pas

Protection idéale contre les attaques du catarrhe

En respirant la vapeur riche, balsamique de Catarrhose, vous prévenez et guérissez tous les maux de tête, du nez et de la gorge.

Remarquez ceci: Vous ne prenez aucun remède ne prenant du Catarrhose; vous inhalez simplement une vapeur curative, guérissant tout genre de catarrhe, bronchite, asthme, douleur et irritation à la gorge et au nez.

Aucune médecine n'apporte un aussi prompt soulagement, exerce une influence si fortifiante, ou guérit si complètement et rapidement les maux de la gorge que le Catarrhose. Les médecins, hôpitaux, sanatoriums le disent à tous ceux qui souffrent de changements de temps, aux prédisposés au catarrhe, aux dégénérescences aux poumons, la surdité ou bronchite, aucun traitement est si indispensable que le "Catarrhose".

VICTIME DU CATARRHE CHRONIQUE GUERIE.

"Je contractai un fort rhume en faisant mon travail de transporter des meubles, et, dans la suite, il se développa en catarrhe; le genre de vie sans méthode, que j'accomplissais m'aurait peu de chances de guérir mon catarrhe et je devins victime du catarrhe chronique. J'achetai un gros paquet de Catarrhose. L'employai selon les directions et je n'ai jamais été troublé depuis. Je serai trop heureux de donner tous les renseignements que je possède à toute personne souffrant de la maladie qui fut la ruine de ma vie, durant deux ans."

A. H. SWARTZ, Brockville, Ont. Comme remède sûr, pour soulagement dans une heure, employez le Catarrhose, le seul remède direct, responsable. Deux mois de traitement, gratuits, pour \$1.00; dimension moule, 50c, chez tous les pharmaciens ou Catarrhose Company, Kingston, Ont., et Buffalo, N. Y., E. U.

dit, qui s'en serait douté? L'allusion du P.S. doit être fine, mais elle échappe dans son obscurité. L'engage "Leo Vermont" à composer une seconde lettre pour éclaircir la première.

Gentilles correspondantes, vous voyez que nous avons grand besoin de vos enjouées conversations pour faire diversion avec ces profondes questions! Si le cœur vous en dit, écrivez souvent. Ça nous fera plaisir.

LOUIS VILLEHAUT

TRIBUNE LIBRE

Montréal, ce 22 mars 1912.

Mon cher Bruso,

Je viens d'être victime d'un infâme soupçon, d'une manoeuvre ni plus ni moins odieuse par laquelle on essaie de flétrir une réputation de probité que m'évient sincèrement (soit dit sans jactance) mes plus ardens adversaires, tels M. Gudin ou M. Du Plessis par exemple (sans insinuation, car ni l'un ni l'autre n'est libéral); manoeuvre par laquelle on tente de répandre une rumeur dont l'étrangeté n'a d'égale que la fausseté. N'est-ce pas assez abominable?

J'ai donc recours, Bruso, à ton hospitalité universellement reconnue et appréciée, appelée même à devenir légendaire, pour solliciter un modeste espace dans ton "Coin", afin de pouvoir me défendre victorieusement des insinuations mensongères et outrageantes qu'on s'est bien permis de faire à mon sujet.

Où, dis-je, ce soupçon pour lequel la langue humaine ne semble pas contenir d'épithète fidèle, a pu naître, n'est autre que celui qui consiste à me supposer gratuitement (imaginez-vous) l'auteur de l'article libellé (?) publié ici même jeudi dernier à l'endroit d'un ministre du Parlement Modèle.

On s'est fort inquiété au sujet de la paternité de cet article, mais je puis déclarer ici que je n'en suis ni le père, ni l'oncle.

D'abord j'ai besoin de dire que les relations, peu intimes il est vrai, mais toujours amicales qui ont existé entre M. Poirier et moi lui défendent abluement de prêter l'oreille à de telles assertions.

D'ailleurs, jamais, non jamais, aurais-je osé publier un article de nature aussi belliqueuse et j'allais dire rancuneuse (E. E. D. libéral me le permettra bien) au sujet d'aucun des trois honorables membres de la droite; pas plus sur le compte du ministre de la Marine que sur celui de son cousin (?) le député du Yukon; pas plus sur le compte du ministre des Postes que sur celui de son honorable collègue, le solliciteur-général.

C'est donc dire hautement la fausseté de cette rumeur dont on a voulu entourer mon nom et contre laquelle je ne saurais protester avec trop de violence.

Cependant, je m'étonne à bon droit que des gens qu'auraient d'abord dû désarmer une réputation de probité à toute épreuve (soit encore dit sans prétention) aient pu se confirmer dans des soupçons aussi étranges et s'entretenir de doutes aussi peu raisonnables.

Et je termine avec l'espoir que ces quelques lignes, dictées uniquement par l'indignation qu'a suscitée chez moi une telle atteinte portée à ma dignité et à mon honneur m'auront obtenu l'approbation de mes camarades et le repentir des coupables (sic).

"Honnêtement, quel mal pensez-vous que je ferais à moi-même en favorisant ainsi, d'une façon aussi ambiguë au sujet de l'auteur, le signe au long."

E. MAGG.

E. E. D.

Après le stage des appareils particuliers de M. Conrad Despauls, son bureau privé, le réfectoire des étudiants. Une seconde salle d'attente qui sert en même temps de salle de récréation et une vaste salle de bains; on y trouve également un dortoir où l'on détient les filles en attendant de les envoyer au lieu de détention.

Enfin, au dernier étage, tout est pris par le dortoir pour garçons; on se croirait plutôt transporté en un dortoir de collège que dans un lieu de détention, tant on y respire un air familial.

Partout on a installé des extincteurs chimiques; aux 2e et 3e étages, des tubes de sauvetage sont placés en cas d'incendie. En somme, l'installation plait à tout le monde, tant elle réunit les exigences du confort moderne.

Le personnel de la cour, à l'heure qu'il est, se compose de: M. le juge Choquet, président du tribunal; M. Conrad Despauls, directeur; M.

LE "MIROIR DES JOURS."

Le "Miroir des Jours", le nouveau livre d'Albert Lozeau, vient d'être mis en librairie.

THE UNIVERSAL ELECTRIC

ECONOMY CO., LIMITED,

149 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL.

Appareils de Maison, Edwin Jackson, enlevés avec soin et réparés.

279-1-m-36-wil-2

Manière Facile d'Avoir le Confort d'un Poêle à Gaz

\$3.00 COMPTANT
\$1.00 PAR MOIS

Vous procurez un poêle à gaz tout installé dans votre cuisine. Détails complets à nos salles d'exposition où vous pouvez juger de la grande variété de nos poeles

POELES A GAZ DE \$12.00 à \$55.00

The Montreal Light, Heat & Power Co

SALLES D'EXPOSITION

Edifice Power, rue Craig
Tél. Main 4040

Magasin du Haut de la Ville
358 rue Ste-Catherine Ouest, Tél. Up. 4310

L'ouverture de la Cour Juvenile

ELLE A EU LIEU HIER EN PRESENCE DE TOUS LES REPRESENTANTS DE TOUTES LES SOCIETES DE PROTECTION DE L'ENFANCE — DISCOURS DE L'HON. JUGE CHOQUET, DU SHERIF LEMIEUX ET DE MM. COHEN, DAWSON ET AUTRES.

La création d'une cour pour jeunes délinquants ou cour juvenile est un fait accompli. Depuis hier, Montréal est doté d'un tribunal qui sera pour mission spéciale de juger les enfants n'ayant pas atteint l'âge de 17 ans, afin de les préserver de promiscuités dangereuses dans les cellules et prisons actuellement existantes.

C'est aux efforts et à la persévérance de M. le juge F. X. Choquet que la ville est redevable de cette institution. C'est à Sir Lomer Gouin, premier ministre, et aux contrôleurs et échevins de Montréal que s'adressent les remerciements des comités catholiques et protestants de la protection de l'enfance pour le concours généreux accordé à cette œuvre.

A quatre heures, hier après-midi, dans la salle des comités, rue Champ de Mars, No 209, dans le local de la cour juvenile, se pressait une nombreuse assistance; à l'entrée de la salle, de part et d'autre des portes, se tenaient des comités de protection de l'enfance. M. le juge Choquet prend le siège de la présidence, ayant en face M. le Dr Lemieux, shérif de Montréal, représentant le gouvernement provincial. Les présidents des comités sont aussi présents: seule "Concordia" n'avait pas de représentant.

M. le juge est le premier à prendre la parole et fait une revue très documentée de la législation concernant les jeunes délinquants.

Le manque d'espace nous force malheureusement à remettre à plus tard la publication de l'éloquent discours du juge Choquet.

Ont adressé ensuite la parole, M. Cohen, président du "Baron Hirsch Institute", le secrétaire de la Cour Juvenile, M. Owen Dawson, le Rév. Frédéric Griffin, président du comité protestant de la protection des enfants, M. le shérif Lemieux, au nom du premier ministre de la province et M. Hansen Lewis.

Après les discours terminés, sous la conduite de M. le shérif les personnes présentes ont visité le local de la Cour Juvenile.

L'installation de la Cour Juvenile, n'a pas été une mince besogne pour le shérif de Montréal, qui n'avait pour se guider que le bon goût qui a présidé à la construction de ce qui est la note dominante de ce qui est confortable; disposition des appartements, mobilier, éclairage, tout enfin fait honneur à celui qui l'a conçu tout comme à celui qui l'a secondé, le directeur de la Cour M. Conrad Despauls.

HOFFMAN
CAFE
Sous la Nouvelle Administration
"EUGENE"
(Autrefois du Windsor, St. Regis et
Corona)
A pris charge de cet établissement.
A part la buvette et le comptoir
pour lunch, il y a deux grandes sa-
les à fumer; et une cuisine excellent
à faire connaître rapidement le
Hoffman comme un endroit pour "acher".

91 rue Notre-Dame Ouest
171-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1298-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1330-1331-1332-1333-1334-1335-1336-1337-1338-1339-1340-1341-1342-1343-1344-1345-1346-1347-1348-1349-1350-1351-1352-1353-1354-1355-1356-1357-1358-1359-1360-1361-1362-1363-1364-1365-1366-1367-1368-1369-1370-1371-1372-1373-1374-1375-1376-1377-1378-1379-1380-1381-1382-1383-1384-1385-1386-1387-1388-1389-1390-1391-1392-1393-1394-1395-1396-1397-1398-1399-1400-1401-1402-1403-1404-1405-1406-1407-1408-1409-1410-1411-1412-1413-1414-1415-1416-1417-1418-1419-1420-1421-1422-1423-1424-1425-1426-1427-1428-1429-1430-1431-1432-1433-1434-1435-1436-1437-1438-1439-1440-1441-1442-1443-1444-1445-1446-1447-1448-1449-1450-1451-1452-1453-1454-1455-1456-1457-1458-1459-1460-1461-1462-1463-1464-1465-1466-1467-1468-1469-1470-1471-1472-1473-1474-1475-1476-1477-1478-1479-1480-1481-1482-1483-1484-1485-1486-1487-1488-1489-1490-1491-1492-1493-1494-1495-1496-1497-1498-1499-1500-1501-1502-1503-1504-1505-1506-1507-1508-1509-1510-1511-1512-1513-1514-1515-1516-1517-1518-1519-1520-1521-1522-1523-1524-1525-1526-1527-1528-1529-1530-1531-1532-1533-1534-1535-1536-1537-1538-1539-1540-1541-1542-1543-1544-1545-1546-1547-1548-1549-1550-1551-1552-1553-1554-1555-1556-1557-1558-1559-1560-1561-1562-1563-1564-1565-1566-1567-1568-1569-1570-1571-1572-1573-1574-1575-1576-1577-1578-1579-1580-1581-1582-1583-1584-1585-1586-1587-1588-1589-1590-1591-1592-1593-1594-1595-1596-1597-1598-1599-1600-1601-1602-1603-1604-1605-1606-1607-1608-1609-1610-1611-1612-1613-1614-1615-1616-1617-1618-1619-1620-1621-1622-1623-1624-1625-1626-1627-1628-1629-1630-1631-1632-1633-1634-1635-1636-1637-1638-1639-1640-1641-1642-1643-1644-1645-1646-1647-1648-1649-1650-1651-1652-1653-1654-1655-1656-1657-1658-1659-1660-1661-1662-1663-1664-1665-1666-1667-1668-1669-1670-1671-1672-1673-1674-1675-1676-1677-1678-1679-1680-1681-1682-1683-1684-1685-1686-1687-1688-1689-1690-1691-1692-1693-1694-1695-1696-1697-1698-1699-1700-1701-1702-1703-1704-1705-1706-1707-1708-1709-1710-1711-1712-1713-1714-1715-1716-1717-1718-1719-1720-1721-1722-1723-1724-1725-1726-1727-1728-1729-1730-1731-1732-1733-1734-1735-1736-1737-1738-1739-1740-1741-1742-1743-1744-1745-1746-1747-1748-1749-1750-1751-1752-1753-1754-1755-1756-1757-1758-1759-1760-1761-1762-1763-1764-1765-1766-1767-1768-1769-1770-1771-1772-1773-1774-1775-1776-1777-1778-1779-1780-1781-1782-1783-1784-1785-1786-1787-1788-1789-1790-1791-1792-1793-1794-1795-1796-1797-1798-1799-1800-1801-1802-1803-1804-1805-1806-1807-1808-1809-1810-1811-1812-1813-1814-1815-1816-1817-1818-1819-1820-1821-1822-1823-1824-1825-1826-1827-1828-1829-1830-1831-1832-1833-1834-1835-1836-1837-1838-1839-1840-1841-1842-1843-1844-1845-1846-1847-1848-1849-1850-1851-1852-1853-1854-1855-1856-1857-1858-1859-1860-1861-1862-1863-1864-1865-1866-1867-1868-1869-1870-1871-1872-1873-1874-1875-1876-1877-1878-1879-1880-1881-1882-1883-1884-1885-1886-1887-1888-1889-1890-1891-1892-1893-1894-1895-1896-1897-1898-1899-1900-1901-1902-1903-1904-1905-1906-1907-1908-1909-1910-1911-1912-1913-1914-1915-1916-1917-1918-1919-1920-1921-1922-1923-1924-1925-1926-1927-1928-1929-1930-1931-1932-1933-1934-1935-1936-1937-1938-1939-1940-1941-1942-1943-1944-1945-1946-1947-1948-1949-1950-1951-1952-1953-1954-1955-1956-1957-1958-1959-1960-1961-1962-1963-1964-1965-1966-1967-1968-1969-1970-1971-1972-1973-1974-1975-1976-1977-1978-1979-1980-1981-1982-1983-1984-1985-1986-1987-1988-1989-1990-1991-1992-1993-1994-1995-1996-1997-1998-1999-2000-2001-2002-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026-2027-2028-2029-2030-2031-2032-2033-2034-2035-2036-2037-2038-2039-2040-2041-2042-2043-2044-2045-2046-2047-2048-2049-2050-2051-2052-2053-2054-2055-2056-2057-2058-2059-2060-2061-2062-2063-2064-2065-2066-2067-2068-2069-2070-2071-2072-2073-2074-2075-2076-2077-2078-2079-2080-2081-2082-2083-2084-2085-2086-2087-2088-2089-2090-2091-2092-2093-2094-2095-2096-2097-2098-2099-2100-2101-2102-2103-2104-2105-2106-2107-2108-2109-2110-2111-2112-2113-2114-2115-2116-2117-2118-2119-2120-2121-2122-2123-2124-2125-2126-2127-2128-2129-2130-2131-2132-2133-2134-2135-2136-2137-2138-2139-2140-2141-2142-2143-2144-2145-2146-2147-2148-2149-2150-2151-2152-2153-2154-2155-2156-2157-2158-2159-2160-2161-2162-2163-2164-2165-2166-2167-2168-2169-2170-2171-2172-2173-2174-2175-2176-2177-2178-2179-2180-2181-2182-2183-2184-2185-2186-2187-2188-2189-2190-2191-2192-2193-2194-2195-2196-2197-2198-2199-2200-2201-2202-2203-2204-2205-2206-2207-2208-2209-2210-2211-2212-2213-2214-2215-2216-2217-2218-2219-2220-2221-2222-2223-2224-2225-2226-2227-2228-2229-2230-2231-2232-2233-2234-2235-2236-2237-2238-2239-2240-2241-2242-2243-2244-2245-2246-2247-2248-2249-2250-2251-2252-2253-2254-2255-2256-2257-2258-2259-2260-2261-2262-2263-2264-2265-2266-2267-2268-2269-2270-2271-2272-2273-2274-2275-2276-2277-2278-2279-2280-2281-2282-2283-2284-2285-2286-2287-2288-2289-2290-2291-2292-2293-2294-2295-2296-2297-2298-2299-2300-2301-2302-2303-2304-2305-2306-2307-2308-2309-2310-2311-2312-2313-2314-2315-2316-2317-2318-2319-2320-2321-2322-2323-2324-2325-2326-2327-2328-2329-2330-2331-2332-2333-2334-2335-2336-2337-2338-2339-2340-2341-2342-2343-2344-2345-2346-2347-2348-2349-2350-2351-2352-2353-2354-2355-2356-2357-2358-2359-2360-2361-2362-2363-2364-2365-2366-2367-2368-2369-2370-2371-2372-2373-2374-2375-2376-2377-2378-2379-2380-2381-2382-2383-2384-2385-2386-2387-2388-2389-2390-2391-2392-2393-2394-2395-2396-2397-2398-2399-2400-2401-2402-2403-2404-2405-2406-2407-2408-2409-2410-2411-2412-2413-2414-2415-2416-2417-2418-2419-2420-2421-2422-2423-2424-2425-2426-2427-2428-2429-2430-2431-2432-2433-2434-2435-2436-2437-2438-2439-2440-2441-2442-2443-2444-2445-2446-2447-2448-2449-2450-2451-2452-2453-2454-2455-2456-2457-2458-2459-2460-2461-2462-2463-2464-2465-2466-2467-2468-2469-2470-2471-2472-2473-2474-2475-2476-2477-2478-2479-2480-2481-2482-2483-2484-2485-2486-2487-2488-2489-2490-2491-2492-2493-2494-2495-2496-2497-2498-2499-2500-2501-2502-2503-2504-2505-2506-2507-2508-2509-2510-2511-2512-2513-2514-2515-2516-2517-2518-2519-2520-2521-2522-2523-2524-2525-2526-2527-2528-2529-2530-2531-2532-2533-2534-2535-2536-2537-2538-2539-2540-2541-2542-2543-2544-2545-2546-2547-2548-2549-2550-2551-2552-2553-2554-2555-2556-2557-2558-2559-2560-2561-2562-2563-2564-2565-2566-2567-2568-2569-2570-2571-2572-2573-2574-2575-2576-2577-2578-2579-2580-2581-2582-2583-2584-2585-2586-2587-2588-2589-2590-2591-2592-2593-2594-2595-2596-2597-2598-2599-2600-2601-2602-2603-2604-2605-2606-2607-2608-2609-2610-2611-2612-2613-2614-2615-2616-2617-2618-2619-2620-2621-2622-2623-2624-2625-2626-2627-2628-2629-2630-2631-2632-2633-2634-2635-2636-2637-2638-2639-2640-2641-2642-2643-2644-2645-2646-2647-2648-2649-2650-2651-2652-2653-2654-2655-2656-2657-2

REVUE IMMOBILIERE

IMMEUBLES et OCCASIONS D'AFFAIRES

H. BEAUREGARD

Entrepreneur Général en Construction

Tél. Bell Main 735. 70 Rue Saint-Jacques.

MONTREAL

24 Mars

Pointe St-Chales

PROPRIETE A LOGEMENTS, RAPPORTANT PLUS DE 10 %

RUE CHARLEVOIX. — Bâtie avec façade en pierre, et briques solides, en splendide état dans toute la maison. Neuf locataires. C'est la votre chance d'avoir un placement payant.

PRIX \$15,000

A. W. D. HOWELL

212 RUE ST-JACQUES

297-2-1-m

GRATUITEMENT

20 à 40 Acres

de Terre à

Vancouver, B. C.

On demande 50 à 75 familles pour aller s'établir dans l'Ouest à Vancouver, B.C. on leur offre à chacune des terres de 20 à 40 acres gratuitement.

Pour conditions et autre information.

The Realty Trust Co.

TEL EST 1281

4 Rue Prince Arthur Ouest.

MONTREAL. 78-n-m.

A VENDRE

TERRAINS

BOULEVARD ST-LAURENT, 25e le pied, peu de comptant.

AVENUE BACK RIVER, (canaux) lots et terrains magnifiques, \$200.00, paiements faciles.

NOTRE-DAME DE GRACE, 3ième Avenue, près Snowdon, 2 beaux lots à vendre.

QUEEN MARY ROAD, MARCH MOUNT et BOULEVARD, les 2 lots sont à vendre, une offre est sollicitée.

AVENUE BOULEVARD, lots désirables y compris 2 lots idéals 50 x 165, 50 x 100, 50 x 125, 50 x 150, 50 x 175, 50 x 200, 50 x 225, 50 x 250, 50 x 275, 50 x 300, 50 x 325, 50 x 350, 50 x 375, 50 x 400, 50 x 425, 50 x 450, 50 x 475, 50 x 500, 50 x 525, 50 x 550, 50 x 575, 50 x 600, 50 x 625, 50 x 650, 50 x 675, 50 x 700, 50 x 725, 50 x 750, 50 x 775, 50 x 800, 50 x 825, 50 x 850, 50 x 875, 50 x 900, 50 x 925, 50 x 950, 50 x 975, 50 x 1000, 50 x 1025, 50 x 1050, 50 x 1075, 50 x 1100, 50 x 1125, 50 x 1150, 50 x 1175, 50 x 1200, 50 x 1225, 50 x 1250, 50 x 1275, 50 x 1300, 50 x 1325, 50 x 1350, 50 x 1375, 50 x 1400, 50 x 1425, 50 x 1450, 50 x 1475, 50 x 1500, 50 x 1525, 50 x 1550, 50 x 1575, 50 x 1600, 50 x 1625, 50 x 1650, 50 x 1675, 50 x 1700, 50 x 1725, 50 x 1750, 50 x 1775, 50 x 1800, 50 x 1825, 50 x 1850, 50 x 1875, 50 x 1900, 50 x 1925, 50 x 1950, 50 x 1975, 50 x 2000, 50 x 2025, 50 x 2050, 50 x 2075, 50 x 2100, 50 x 2125, 50 x 2150, 50 x 2175, 50 x 2200, 50 x 2225, 50 x 2250, 50 x 2275, 50 x 2300, 50 x 2325, 50 x 2350, 50 x 2375, 50 x 2400, 50 x 2425, 50 x 2450, 50 x 2475, 50 x 2500, 50 x 2525, 50 x 2550, 50 x 2575, 50 x 2600, 50 x 2625, 50 x 2650, 50 x 2675, 50 x 2700, 50 x 2725, 50 x 2750, 50 x 2775, 50 x 2800, 50 x 2825, 50 x 2850, 50 x 2875, 50 x 2900, 50 x 2925, 50 x 2950, 50 x 2975, 50 x 3000, 50 x 3025, 50 x 3050, 50 x 3075, 50 x 3100, 50 x 3125, 50 x 3150, 50 x 3175, 50 x 3200, 50 x 3225, 50 x 3250, 50 x 3275, 50 x 3300, 50 x 3325, 50 x 3350, 50 x 3375, 50 x 3400, 50 x 3425, 50 x 3450, 50 x 3475, 50 x 3500, 50 x 3525, 50 x 3550, 50 x 3575, 50 x 3600, 50 x 3625, 50 x 3650, 50 x 3675, 50 x 3700, 50 x 3725, 50 x 3750, 50 x 3775, 50 x 3800, 50 x 3825, 50 x 3850, 50 x 3875, 50 x 3900, 50 x 3925, 50 x 3950, 50 x 3975, 50 x 4000, 50 x 4025, 50 x 4050, 50 x 4075, 50 x 4100, 50 x 4125, 50 x 4150, 50 x 4175, 50 x 4200, 50 x 4225, 50 x 4250, 50 x 4275, 50 x 4300, 50 x 4325, 50 x 4350, 50 x 4375, 50 x 4400, 50 x 4425, 50 x 4450, 50 x 4475, 50 x 4500, 50 x 4525, 50 x 4550, 50 x 4575, 50 x 4600, 50 x 4625, 50 x 4650, 50 x 4675, 50 x 4700, 50 x 4725, 50 x 4750, 50 x 4775, 50 x 4800, 50 x 4825, 50 x 4850, 50 x 4875, 50 x 4900, 50 x 4925, 50 x 4950, 50 x 4975, 50 x 5000, 50 x 5025, 50 x 5050, 50 x 5075, 50 x 5100, 50 x 5125, 50 x 5150, 50 x 5175, 50 x 5200, 50 x 5225, 50 x 5250, 50 x 5275, 50 x 5300, 50 x 5325, 50 x 5350, 50 x 5375, 50 x 5400, 50 x 5425, 50 x 5450, 50 x 5475, 50 x 5500, 50 x 5525, 50 x 5550, 50 x 5575, 50 x 5600, 50 x 5625, 50 x 5650, 50 x 5675, 50 x 5700, 50 x 5725, 50 x 5750, 50 x 5775, 50 x 5800, 50 x 5825, 50 x 5850, 50 x 5875, 50 x 5900, 50 x 5925, 50 x 5950, 50 x 5975, 50 x 6000, 50 x 6025, 50 x 6050, 50 x 6075, 50 x 6100, 50 x 6125, 50 x 6150, 50 x 6175, 50 x 6200, 50 x 6225, 50 x 6250, 50 x 6275, 50 x 6300, 50 x 6325, 50 x 6350, 50 x 6375, 50 x 6400, 50 x 6425, 50 x 6450, 50 x 6475, 50 x 6500, 50 x 6525, 50 x 6550, 50 x 6575, 50 x 6600, 50 x 6625, 50 x 6650, 50 x 6675, 50 x 6700, 50 x 6725, 50 x 6750, 50 x 6775, 50 x 6800, 50 x 6825, 50 x 6850, 50 x 6875, 50 x 6900, 50 x 6925, 50 x 6950, 50 x 6975, 50 x 7000, 50 x 7025, 50 x 7050, 50 x 7075, 50 x 7100, 50 x 7125, 50 x 7150, 50 x 7175, 50 x 7200, 50 x 7225, 50 x 7250, 50 x 7275, 50 x 7300, 50 x 7325, 50 x 7350, 50 x 7375, 50 x 7400, 50 x 7425, 50 x 7450, 50 x 7475, 50 x 7500, 50 x 7525, 50 x 7550, 50 x 7575, 50 x 7600, 50 x 7625, 50 x 7650, 50 x 7675, 50 x 7700, 50 x 7725, 50 x 7750, 50 x 7775, 50 x 7800, 50 x 7825, 50 x 7850, 50 x 7875, 50 x 7900, 50 x 7925, 50 x 7950, 50 x 7975, 50 x 8000, 50 x 8025, 50 x 8050, 50 x 8075, 50 x 8100, 50 x 8125, 50 x 8150, 50 x 8175, 50 x 8200, 50 x 8225, 50 x 8250, 50 x 8275, 50 x 8300, 50 x 8325, 50 x 8350, 50 x 8375, 50 x 8400, 50 x 8425, 50 x 8450, 50 x 8475, 50 x 8500, 50 x 8525, 50 x 8550, 50 x 8575, 50 x 8600, 50 x 8625, 50 x 8650, 50 x 8675, 50 x 8700, 50 x 8725, 50 x 8750, 50 x 8775, 50 x 8800, 50 x 8825, 50 x 8850, 50 x 8875, 50 x 8900, 50 x 8925, 50 x 8950, 50 x 8975, 50 x 9000, 50 x 9025, 50 x 9050, 50 x 9075, 50 x 9100, 50 x 9125, 50 x 9150, 50 x 9175, 50 x 9200, 50 x 9225, 50 x 9250, 50 x 9275, 50 x 9300, 50 x 9325, 50 x 9350, 50 x 9375, 50 x 9400, 50 x 9425, 50 x 9450, 50 x 9475, 50 x 9500, 50 x 9525, 50 x 9550, 50 x 9575, 50 x 9600, 50 x 9625, 50 x 9650, 50 x 9675, 50 x 9700, 50 x 9725, 50 x 9750, 50 x 9775, 50 x 9800, 50 x 9825, 50 x 9850, 50 x 9875, 50 x 9900, 50 x 9925, 50 x 9950, 50 x 9975, 50 x 10000, 50 x 10025, 50 x 10050, 50 x 10075, 50 x 10100, 50 x 10125, 50 x 10150, 50 x 10175, 50 x 10200, 50 x 10225, 50 x 10250, 50 x 10275, 50 x 10300, 50 x 10325, 50 x 10350, 50 x 10375, 50 x 10400, 50 x 10425, 50 x 10450, 50 x 10475, 50 x 10500, 50 x 10525, 50 x 10550, 50 x 10575, 50 x 10600, 50 x 10625, 50 x 10650, 50 x 10675, 50 x 10700, 50 x 10725, 50 x 10750, 50 x 10775, 50 x 10800, 50 x 10825, 50 x 10850, 50 x 10875, 50 x 10900, 50 x 10925, 50 x 10950, 50 x 10975, 50 x 11000, 50 x 11025, 50 x 11050, 50 x 11075, 50 x 11100, 50 x 11125, 50 x 11150, 50 x 11175, 50 x 11200, 50 x 11225, 50 x 11250, 50 x 11275, 50 x 11300, 50 x 11325, 50 x 11350, 50 x 11375, 50 x 11400, 50 x 11425, 50 x 11450, 50 x 11475, 50 x 11500, 50 x 11525, 50 x 11550, 50 x 11575, 50 x 11600, 50 x 11625, 50 x 11650, 50 x 11675, 50 x 11700, 50 x 11725, 50 x 11750, 50 x 11775, 50 x 11800, 50 x 11825, 50 x 11850, 50 x 11875, 50 x 11900, 50 x 11925, 50 x 11950, 50 x 11975, 50 x 12000, 50 x 12025, 50 x 12050, 50 x 12075, 50 x 12100, 50 x 12125, 50 x 12150, 50 x 12175, 50 x 12200, 50 x 12225, 50 x 12250, 50 x 12275, 50 x 12300, 50 x 12325, 50 x 12350, 50 x 12375, 50 x 12400, 50 x 12425, 50 x 12450, 50 x 12475, 50 x 12500, 50 x 12525, 50 x 12550, 50 x 12575, 50 x 12600, 50 x 12625, 50 x 12650, 50 x 12675, 50 x 12700, 50 x 12725, 50 x 12750, 50 x 12775, 50 x 12800, 50 x 12825, 50 x 12850, 50 x 12875, 50 x 12900, 50 x 12925, 50 x 12950, 50 x 12975, 50 x 13000, 50 x 13025, 50 x 13050, 50 x 13075, 50 x 13100, 50 x 13125, 50 x 13150, 50 x 13175, 50 x 13200, 50 x 13225, 50 x 13250, 50 x 13275, 50 x 13300, 50 x 13325, 50 x 13350, 50 x 13375, 50 x 13400, 50 x 13425, 50 x 13450, 50 x 13475, 50 x 13500, 50 x 13525, 50 x 13550, 50 x 13575, 50 x 13600, 50 x 13625, 50 x 13650, 50 x 13675, 50 x 13700, 50 x 13725, 50 x 13750, 50 x 13775, 50 x 13800, 50 x 13825, 50 x 13850, 50 x 13875, 50 x 13900, 50 x 13925, 50 x 13950, 50 x 13975, 50 x 14000, 50 x 14025, 50 x 14050, 50 x 14075, 50 x 14100, 50 x 14125, 50 x 14150, 50 x 14175, 50 x 14200, 50 x 14225, 50 x 14250, 50 x 14275, 50 x 14300, 50 x 14325, 50 x 14350, 50 x 14375, 50 x 14400, 50 x 14425, 50 x 14450, 50 x 14475, 50 x 14500, 50 x 14525, 50 x 14550, 50 x 14575, 50 x 14600, 50 x 14625, 50 x 14650, 50 x 14675, 50 x 14700, 50 x 14725, 50 x 14750, 50 x 14775, 50 x 14800, 50 x 14825, 50 x 14850, 50 x 14875, 50 x 14900, 50 x 14925, 50 x 14950, 50 x 14975, 50 x 15000, 50 x 15025, 50 x 15050, 50 x 15075, 50 x 15100, 50 x 15125, 50 x 15150, 50 x 15175, 50 x 15200, 50 x 15225, 50 x 15250, 50 x 15275, 50 x 15300, 50 x 15325, 50 x 15350, 50 x 15375, 50 x 15400, 50 x 15425, 50 x 15450, 50 x 15475, 50 x 15500, 50 x 15525, 50 x 15550, 50 x 15575, 50 x 15600, 50 x 15625, 50 x 15650, 50 x 15675, 50 x 15700, 50 x 15725, 50 x 15750, 50 x 15775, 50 x 15800, 50 x 15825, 50 x 15850, 50 x 15875, 50 x 15900, 50 x 15925, 50 x 15950, 50 x 15975, 50 x 16000, 50 x 16025, 50 x 16050, 50 x 16075, 50 x 16100, 50 x 16125, 50 x 16150, 50 x 16175, 50 x 16200, 50 x 16225, 50 x 16250, 50 x 16275, 50 x 16300, 50 x 16325, 50 x 16350, 50 x 16375, 50 x 16400, 50 x 16425, 50 x 16450, 50 x 16475, 50 x 16500, 50 x 16525, 50 x 16550, 50 x 16575, 50 x 16600, 50 x 16625, 50 x 16650, 50 x 16675, 50 x 16700, 50 x 16725, 50 x 16750, 50 x 16775, 50 x 16800, 50 x 16825, 50 x 16850, 50 x 16875, 50 x 16900, 50 x 16925, 50 x 16950, 50 x 16975, 50 x 17000, 50 x 17025, 50 x 17050, 50 x 17075, 50 x 17100, 50 x 17125, 50 x 17150, 50 x 17175, 50 x 17200, 50 x 17225, 50 x 17250, 50 x 17275, 50 x 17300, 50 x 17325, 50 x 17350, 50 x 17375, 50 x 17400, 50 x 17425, 50 x 17450, 50 x 17475, 50 x 17500, 50 x 17525, 50 x 17550, 50 x 17575, 50 x 17600, 50 x 17625, 50 x 17650, 50 x 17675, 50 x 17700, 50 x 17725, 50 x 17750, 50 x 17775, 50 x 17800, 50 x 17825, 50 x 17850, 50 x 17875, 50 x 17900, 50 x 17925, 50 x 17950, 50 x 17975, 50 x 18000, 50 x 18025, 50 x 18050, 50 x 18075, 50 x 18100, 50 x 18125, 50 x 18150, 50 x 18175, 50 x 18200, 50 x 18225, 50 x 18250, 50 x 18275, 50 x 18300, 50 x 18325, 50 x 18350, 50 x 18375, 50 x 18400, 50 x 18425, 50 x 18450, 50 x 18475, 50 x 18500, 50 x 18525, 50 x 18550, 50 x 18575, 50 x 18600, 50 x 18625, 50 x 18650, 50 x 18675, 50 x 18700, 50 x 18725, 50 x 18750, 50 x 18775, 50 x 18800, 50 x 18825, 50 x 18850, 50 x 18875, 50 x 18900, 50 x 18925, 50 x 18950, 50 x 18975, 50 x 19000, 50 x 19025, 50 x 19050, 50 x 19075, 50 x 19100, 50 x 19125, 50 x 19150, 50 x 19175, 50 x 19200, 50 x 19225, 50 x 19250, 50 x 19275, 50 x 19300, 50 x 19325, 50 x 19350, 50 x 19375, 50 x 19400, 50 x 19425, 50 x 19450, 50 x 19475, 50 x 19500, 50 x 19525, 50 x 19550, 50 x 19575, 50 x 19600, 50 x 19625, 50 x 19650, 50 x 19675, 50 x 19700, 50 x 19725, 50 x 19750, 50 x 19775, 50 x 19800, 50 x 19825, 50 x 19850, 50 x 19875, 50 x 19900, 50 x 19925, 50 x 19950, 50 x 19975, 50 x 20000, 50 x 20025, 50 x 20050, 50 x 20075, 50 x 20100, 50 x 20125, 50 x 20150, 50 x 20175, 50 x 20200, 50 x 20225, 50 x 20250, 50 x 20275, 50 x 20300, 50 x 20325, 50 x 20350, 50 x 20375, 50 x 20400, 50 x 20425, 50 x 20450, 50 x 20475, 50 x 20500, 50 x 20525, 50 x 20550, 50 x 20575, 50 x 20600, 50 x 20625, 50 x 20650, 50 x 20675, 50 x 20700, 50 x 20725, 50 x 20750, 50 x 20775, 50 x 20800, 50 x 20825, 50 x 20850, 50 x 20875, 50 x 20900, 50 x 20925, 50 x 20950, 50 x 20975, 50 x 21000, 50 x 21025, 50 x 21050, 50 x 21075, 50 x 21100, 50 x 21125, 50 x 21150, 50 x 21175, 50 x 21200, 50 x 21225, 50 x 21250, 50 x 21275, 50 x 21300, 50 x 21325, 50 x 21350, 50 x 21375, 50 x 21400, 50 x 21425, 50 x 21450, 50 x 21475, 50 x 21500, 50 x 21525, 50 x 21550, 50 x 21575, 50 x 21600, 50 x 21625, 50 x 21650, 50 x 21675, 50 x 21700, 50 x 21725, 50 x 21750, 50 x 21775, 50 x 21800, 50 x 21825, 50 x 21850, 50 x 21875, 50 x 21900, 50 x 21925, 50 x 21950, 50 x 21975, 50 x 22000, 50 x 22025, 50 x 22050, 50 x 22075, 50 x 22100, 50 x 22125, 50 x 22150, 50 x 22175, 50 x 22200, 50 x 22225, 50 x 22250, 50 x 22275, 50 x 22300, 50 x 22325, 50 x 22350, 50 x 22375, 50 x 22400, 50 x 22425, 50 x 22450, 50 x 22475, 50 x 22500, 50 x 22525, 50 x 22550, 50 x 22575, 50 x 22600, 50 x 22625, 50 x 22650, 50 x 22675, 50 x 22700, 50 x 22725, 50 x 22750, 50 x 22775, 50 x 22800, 50 x 22825, 50 x 22850, 50 x 22875, 50 x 22900, 50 x 22925, 50 x 22950, 50 x 22975, 50 x 23000, 50 x 23025, 50 x 23050, 50 x 23075, 50 x 23100, 50 x 23125, 50 x 23150, 50 x 23175, 50 x 23200, 50 x 23225, 50 x 23250, 50 x 23275, 50 x 23300, 50 x 23325, 50 x 23350, 50 x 23375, 50 x 23400, 50 x 23425, 50 x 23450, 50 x 23475, 50 x 23500, 50 x 23525, 50 x 23550, 50 x 23575, 50 x 23600, 50 x 23625, 50 x 23650, 50 x 23675, 50 x 23700, 50 x 23725, 50 x 23750, 50 x 23775, 50 x 23800, 50 x 23825, 50 x 23850, 50 x 23875, 50 x 23900, 50 x 23925, 50 x 23950, 50 x 23975, 50 x 24000, 50 x 24025, 50 x 24050, 50 x 24075, 50 x 24100, 50 x 24125, 50 x 24150, 50 x 24175, 50 x 24200, 50 x 24225, 50 x 24250, 50 x 24275, 50 x 24300, 50 x 24325, 50 x 24350, 50 x 24375, 50 x 24400, 50 x 24425, 50 x 24450, 50 x 24475, 50 x 24500, 50 x 24525, 50 x 24550, 50 x 24575, 50 x 24600, 50 x 24625, 50 x 24650, 50 x 24675, 50 x 24700, 50 x 24725, 50 x 24750, 50 x 24775, 50 x 24800, 50 x 24825, 50 x 24850, 50 x 24875, 50 x 24900, 50 x 24925, 50 x 24950, 50 x 24975, 50 x 25000, 50 x 25025, 50 x 25050, 50 x 25075, 50 x 25100, 50 x 25125, 50 x 25150, 50 x 25175, 50 x 25200, 50 x 25225, 50 x 25250, 50 x 25275, 50 x 25300, 50 x 25325, 50 x 25350, 50 x 25375, 50 x 25400, 50 x 25425, 50 x 25450, 50 x 25475, 50 x 25500, 50 x 25525, 50 x 25550, 50 x 25575, 50 x 25600, 50 x 25625, 50 x 25650, 50 x 25675, 50 x 25700, 50 x 25725, 50 x 25750, 50 x 25775, 50 x 25800, 50 x 25825, 50 x 25850, 50 x 25875, 50 x 25900, 50 x 25925, 50 x 25950, 50 x 25975, 50 x 26000, 50 x 26025, 50 x 26050, 50 x 26075, 50 x 26100, 50 x 261

LE PRINTEMPS EST TRISTE

On a dit: "Le printemps est triste"...
Mais je crois que ce qui est triste
C'est pas le printemps;
Je crois que c'est l'âme des gens,
L'âme assombrie où le doute subsiste

Et qui ne peut pas croire en le bonheur certain...
Pour cette âme, il n'est pas de soir et de matin,
Et le jour et la nuit se confondent dans l'ombre.
Sous le bandeau serré, cette âme ne voit pas;
Et tandis que la foi nous conduit, pas à pas
Et sans que nous comptions leur nombre,
Elle hésite et mesure obstinément sa route...

Cette âme qu'attriste le doute,
Sentant en le printemps une nouvelle vie,
Accueille sa venue attendue sans envie;
Elle ne l'aime pas, mais elle le redoute
Et alors elle lui sourit.

Son sourire est celui qu'on adresse aux malades...

Et, pourtant, le jeune Printemps est assez fort,
D'un baiser qui le persuade,
Pour ravir quelquefois l'âme triste à la Mort...

TOUNY-LERY.

ENTRE NOUS

Je cherchais ce que je vous dirais
aujourd'hui, tout en couvrant ma
page de bonshommes fantastiques
et de grands oiseaux affolés, quand une
visite vint me distraire de cette grave
préparation à mon petit boniment
hebdomadaire. Je bénis la dame; elle
m'apportait un sujet de chronique...
elle me le développa avec toute la
sagesse qu'elle croit avoir, et je n'ai
plus qu'à vous répéter ses idées et
les miennes sur l'opportunité de lais-
ser lire ou entendre des contes aux
enfants.

A tout seigneur tout honneur: com-
mençons par la dame: elle ne lit à
ses enfants que des livres sérieux et
utiles; elle ne leur permet que les
jeux instructifs, et ses deux petites
filles, âgées de huit et dix ans, sont
de vrais petits phénomènes de sages-
se et d'érudition enfantines. Grand
bien leur fasse! Mais je les plains,
les pauvres chéries, qui sont des
grandes personnes déjà et qui n'au-
ront jamais été des adorables petites
personnes qui croient aux fées et aux
sorcières.

On n'a pas joué de son enfance si
on n'a jamais vu que les réalités
dont on se fatigue tant plus tard!
Si après les ennuyeuses leçons de
grammaire, de catéchisme et d'arith-
métique on n'a pu sauter à pieds
 joints dans le monde de la chimère,
où les bonnes fées sont au service des
petites filles, et où les fleurs intelli-
gentes et bavardes causent avec les
étoiles!

Que les jeunes mères d'aujourd'hui
sont donc sages! Plus de berceaux
pour bercer les bébés, plus de vieilles
chansons pour les endormir, plus de
contes merveilleux pour leur faire ou-
blier ce monde-ci.

Si les bébés pleurent ils se conso-
lent tout seuls, et à quatre ans le
grand garçon et la grande fille ap-
prennent des leçons de choses!
Je veux bien qu'on enseigne aux
petits des choses utiles, mais qu'on
leur laisse aussi les choses ravissan-
tes. La dame sage me disait posé-
ment: "On leur fausse le jugement en
leur bourrant la cervelle de naïs-
sances; il ne faut leur dire que la vé-
rité!"

Le principe est excellent, mais se
baser sur lui pour leur interdire les
fantaisies charmantes qu'ils savent
être des contes, est, à mon avis, une
erreur.

N'avez pas de ces inquiétudes, ma-
dame! Leur enchantement ne dure
pas assez pour leur fausser le juge-
ment. Le monde aérien des fées et
des lutins va s'évanouissant, comme
les châteaux de nuages s'écroulent et
se fondent dans la rougure du soir,
à mesure que le rayon qui cernait
d'or leurs silhouettes grises se retire
et pâlit.

L'enfant oublie les histoires mer-
veilleuses, mais il en garde le reflet
dans ses yeux, et ses petites ailes que
l'on n'a pas rognées, sont prêtes aux
courtes envolées, si bienfaisantes aux
pauvres mortels las de cheminer dans
la poussière.

Ah! n'avez pas peur! Laissez ré-
ver les enfants; ils apprendront assez
tôt à amasser les sous et à brocan-
ter leurs jouets.

Ah! n'avez pas peur! Laissez ré-
enfants croire que les arbres ont des
âmes et qu'ils souffrent quand on les
brise; à leur laisser découvrir dans
les lointains biens des secrets qu'eux
seuls ont devinés. Laissez-les com-
prendre ce que se disent les oiseaux
et vous répéter en confiance l'histoi-
re que leur a chanté le ruisseau. Ils
ont bien le temps de se faire des es-
prits froids et des cours raisonnables.
Ils ont toute leur vie pour voir
toute la tristesse des choses, laissez-
les donc jouir de la beauté des ré-
ves bleus.

DANIELLE AUBRY.

MADAME L. A. BOURDON

Spécialité: maladies des dames
et rhumatisme. Préparations mé-
dicinales énergiques. Visible le
lundi, jeudi et vendredi de 9 h. à
11 h. 30. 239, MAISONNEUVE.
Tél. 241, Montréal.

CHOSSES FEMININES

Graphologie

GABY — Oui certainement, j'ana-
lyserais ce que vous me demandez.
Quant à vous, vous n'attendrez pas
très longtemps.

MUGUETTE — Elle est intelligente
l'esprit est clair, vif, juste et modé-
ré. C'est une nature délicate et très
bonne, dévouée et généreuse. Elle
doit être active, pratique, adroite;
elle a du goût, elle recherche l'élé-
gance et le confort et elle doit possé-
der le talent si féminin de faire d'une
maison un vrai "home". La volonté
est forte, vive, très autoritaire, tem-
pérée dans l'expression cependant par
la bienveillance et la grâce naturel-
les. Très peu de vanité, presque pas
d'égoïsme. Jugement et mesure. Les
affections sont sincères, profondes; on
y voit plus de tendresse que d'ar-
deur et des délicatesses exquis. Mu-
guette est une charmante et elle ne
doit avoir que des amis.

HIS BARBARIAN MAJESTY. —
Un homme ambitieux, actif, l'initia-
tive, dont l'esprit raisonneur et réa-
liste est toujours tendu vers le

disent. Il leur fait la grâce cepen-
dant de ne pas leur en vouloir!

NINETTE B. — Elle est fine, gaie,
vive, avec une imagination vive, une
impressionnabilité nerveuse assez
grande et de la délicatesse. Le cœur
est affectueux et bon; l'orgueil et un
peu d'égoïsme rendent le dévouement
un peu difficile, peut-être.

La volonté est vive, un peu violent-
te même: on a l'habitude de contré-
dire, de discuter et cela peut aller à
la querelle, car elle est orgueilleuse
et fait peu de concessions, et entêté,
ne revenant jamais sur ce qu'elle a
avançé. L'humeur est très capricieuse;
elle est irritable et juge parfois
avec exagération de choses assez in-
signifiantes. Malgré l'énergie indi-
quée, ma correspondante s'attriste faci-
lement. Elle est sincère, et elle
aime bien à parler.

FLEUR DE MAI. — Une jolie petite
nature enjouée, bienveillante, affec-
tueuse dont le dévouement se déve-
loppe avec les facultés aimantes. La
volonté est ferme, précise, assez dou-
ce dans la concession.

L'orgueil est un peu vaniteux et ma
correspondante est susceptible: la
générosité innée et beaucoup de bon
sens l'aideraient à se corriger de ce
défaut.

travail, et je constate même quel-
ques signes de découragement. Il
manque un peu d'ordre et de soin. Il
est bon et il a un grand besoin d'af-
fection.

ETOILE FILANTE. — Très jeune,
un peu légère et superficielle, elle a
des petites vanités et des petits égoïs-
mes qui la rendent très susceptible.
Elle est vive, ardente, enthousiaste,
très bavarde, franche et naïve.

L'humeur est inégale. La volonté
n'est pas très forte... je vois des gran-
des vivacités, mais peu de fermeté et
aucune persévérance.

C'est une étoile filante qui me fixe-
ra peut-être un jour, et il sera alors
plus facile de l'étudier.

GREGOIRE. — Intelligent et stu-
dieux: l'étude prolongée détermine
beaucoup de fatigue.

Grégoire est bon, sincère, sensible
et très affectueux.

Il redoute sa sensibilité, la combat,

la cache, et il a gagné ainsi une ré-
putation de caprice, d'inégalité d'hu-
meur qui n'est pas volée.

La volonté est active, indépendante,
très tenace et elle sert bien l'ambiti-
on et la bonne volonté de mon cor-
respondant.

L'égoïsme est faible et la légère
susceptibilité que je relève est le ré-

FANFRELUCHES



Notre vignette représente deux costumes de printemps. Le gris et le brun seront de nouveau, de mode et le style semi-tailleur est en grande vogue. Les décorations et garnitures sont toutes en diagonales. Les chapeaux ont le bord large et inclinés en arrière.

progrès dans tout ce qu'il entreprend.
Il est bon, tendre, ardent dans ses
sympathies comme dans ses antipa-
thies.

La volonté est impétueuse, indépen-
dante, souvent opiniâtre, quelquefois
violente, mais active et capable de
souplesse quand il le faut. Toutes les
formes de volonté se rejoignent dans
une ténacité que rien ne dérange ou
n'affecte, — aussi l'écriture indique-
t-elle le succès. Il n'a pas beaucoup
d'ordre, il est toujours pressé, un peu
nervé et irritable mais sincère, bien
vivant et très sympathique.

LUC. — L'esprit est observateur, ré-
fléchi, positif et pratique, développé
uniquement dans le sens des affaires.
Mon correspondant a une imagina-
tion qui le porte à s'exagérer les av-
antages ou les inconvénients des
choses et qui peut, par conséquent
nuire quelquefois au jugement.

L'orgueil et le contentement de soi
sont clairement marqués: il aime peu
les critiques et les trouve toujours
injustes et erronées. Il a très bon
cœur, beaucoup de générosité, des af-
fections tendres et un grand besoin
de confiance et de sympathie.

L'écriture indiquait de la tristesse
et de la fatigue. C'est peut-être ac-
cidental: je le crois cependant assez
porté à se laisser abattre. La volon-
té est ferme, vive, autoritaire. L'es-
prit de contradiction est développé et
Luc adore la discussion. Il ne discu-
te pas doucement: il s'emporte et
malmené un peu ceux qui la contre-

quis des rêves légitimes? N'est-ce
pas même une sorte de devoir sacré?

SUZANNE CARON.

Comme tant de jeunes filles elle a
l'humeur changeante, mais c'est à la
façon des ciels d'avril où le soleil
est fréquent et chasse promptement
les nuages. Elle est optimiste, croit
au bonheur, et elle sème la joie au-
tour d'elle. Elle adore les friandises.

LOULOU. — Pratique et positif,
peu cultivé et absolument sans
souci de ce côté. Les rêves ne sont
pas de son ressort: il lui faut les
bonnes réalités de la vie.

Elle est un peu vaniteuse, un peu
coquette, très capricieuse, peu con-
stante, un peu irritable et très sus-
ceptible. Elle manque de bienveillance
et remarque plus les défauts que les
qualités des autres, comme aussi elle
est plus frappée d'un mauvais procé-
dant d'une négligence que d'une ama-
nité tendre.

Elle est jeune, étourdie, trop sûre
d'elle, elle est parfois hautaine et dé-
sagréable.

AMI DE JEANNETTE. — C'est un
jeune homme qui a peu de culture
mais un esprit clair, réfléchi, sensé
et pratique.

Il est sensible, délicat et tendre
mais il paraît raide et peu expansif:
il est souvent brusque et entêté.

La volonté est ferme et modérée, il
est nerveux et irritable, facilement
attristé. Je le crois très sincère et
très loyal, avec cette belle confiance
qui suppose chez les autres les quali-
tés que l'on a. Il manque même un
peu de prudence de ce côté.

L'activité est inégale, il n'apporte
pas toujours la même ardeur à son

sultat de la délicatesse, de trop d'im-
pressionnabilité et d'une grande timi-
dité.

La franchise et la sincérité sont
belles, et la confiance dans les autres
un peu naïve.

La confiance en ses forces volontai-
res l'aident puissamment à arriver à
ses fins. Il a une écriture de succès.

JEAN DESHAYES.

CONSEILS DU PRINTEMPS.

Entretien des fourrures.

Bien que l'emploi des fourrures re-
monte à la plus haute antiquité — les
premiers vêtements de l'homme et de
la femme, après les feuilles de figuier
du Paradis terrestre, ne furent-ils
pas des peaux de bêtes? — jamais il
n'a répandu qu'aujourd'hui. Certaines
grandes dames possèdent une véritable
fortune en pelleteries rares et
luxueuses, et il n'y a plus une fem-
me, même la petite ouvrière, qui ne
possède "sa fourrure"; pour elles
aussi, leur "lapon" semble de la lou-
tre superbe; l'illusion, c'est la gran-
de part dans le bonheur.

Mais les premières journées de cha-
leur arrivent, amenant avec elles,
l'ennemi: la teigne, la mite malais-
sante. Quelques jours de négligence,
et voilà la précieuse fourrure détrui-
te. A Paris, et dans certaines gran-
des villes, la solution pour l'entre-
tien des fourrures est toute trouvée:
il existe des maisons spéciales qui,
pour un prix suffisamment modique,
se chargent de la garde et de l'entre-
tien des fourrures, en les tenant à
votre disposition au premier signe.
Si ce genre d'industrie fait défaut
chez nous — où si vous ne voulez
point vous séparer de vos richesses —
studions les secrets de préservation
et de nettoyage des fourrures.

En réalité, il n'y a qu'un moyen ef-
ficace de les protéger contre les mi-
tes, c'est un fréquent et énergique
battage. En effet, une fourrure por-
tée pendant tout un hiver, quelque
soin qu'on ait pris, est un merveilleux
réceptacle à la poussière et à
toutes sortes d'impuretés. Cette
opération de battage doit, autant
que possible, se faire à l'air, et doit
être suivie de l'application d'un pei-
gne à larges dents; de la sorte, la
poussière est complètement chassée,
et les teignes qui forment leurs nids
dans ces amoncellements de poussière,
sont détruites infailliblement. Si
l'on répète souvent cette précaution,
avec le soin voulu, il sera inutile de
porter vos fourrures à qui de droit,
car les fourrures n'agissent pas au
tremont.

Mais il est indispensable de décou-
vrir la doublure dans le bas du vête-
ment, et, en général, dans tous les
endroits où la poussière peut se réfu-
ger. Il vaudrait mieux mieux enle-
ver entièrement la doublure, qui gêne
toujours pour le nettoyage, et qui
risque d'être tachée pendant l'opéra-
tion.

Poser donc le vêtement dédoublé,
sur une table, d'abord à l'endroit,
puis à l'envers, et battre le méticu-
leusement, longuement, à l'aide d'une
baguette de bois, flexible, d'un jonc
par exemple. De temps en temps,
soulevez le vêtement, afin d'essuyer
la poussière tombée sur la table. En-
suite, étendez sur le bois une flanelle
pluie plusieurs fois, au moyen d'une
éponge dûment imbibée d'essence mi-
nérale frottez la fourrure du côté des
poils. Lorsque l'essence dans la
laquelle vous rincez l'éponge deviendra
trop noire, il faudra la changer. Le
nettoyage achevé, sécher en essayant
avec un morceau de flanelle. Ensuite
mettez le vêtement au grand air en
le plaçant sur un mannequin d'osier
ou en le suspendant à une patère.
Naturellement ce travail se fera le
jour, en éloignant toute proximité de
lumière ou de feu.

Ne vous inquiétez pas si la four-
rure mouillée — et dont les poils
sont collés les uns sur les autres —
a l'air plus ou moins malade. Mais
quand le séchage sera achevé, se-
couez la fourrure, afin qu'elle re-
trouve toute sa légèreté.

Ce traitement convient aux four-
rures sèches. Les fourrures claires
demandent encore plus de soin.
Le chinchilla, le renard blanc,
l'hermine, la moutarde, après avoir
été nettoyée à l'essence, seront sau-
poudrées de talc, que l'on secouera
après séchage complet.

Les étoles et les manchons ne de-
vront pas être nécessairement dédou-
blés. Une fois nettoyées et séchées,
les fourrures doivent être enfermées
hermétiquement, la moindre ouvertu-
re laissant entrer les mites, et les
ingrédients placés à l'intérieur de la
casse ou de la boîte où vous con-
servez les pelleteries, et qui doi-
vent mettre à mal les insectes para-
sites, s'évaporent en partie et n'au-
raient plus d'action suffisante.

Que ces ingrédients soient du véti-
ver, du camphre, du poivre, de la
naphthaline ou toute autre chose, plus
importe, pourvu que les fourrures
aient été bien battues et que plu-
sieurs fois dans le courant de l'été,
on sorte les fourrures de leur casse,
qu'elles soient battues à nouveau et
laissées pendant plusieurs heures à
l'air, et que l'on renouvelle la pro-
vision de la matière protectrice.

Celle-ci peut être, pour les four-
rures sèches, du poivre de Cayenne,
mélangé de talc. On en forme un
lit sur lequel on étend la fourrure;
puis on saupoudre entièrement et
l'on ferme avec soin. Pour les four-
rures blanches, il est préférable d'a-
voir recours à la naphthaline et au
camphre. On fait plier le produit
pour en former un lit où reposera la
fourrure. Il ne faut point saupou-
drer, mais à chaque coin du couver-
cle de la boîte clouer un petit sac
de mousseline qui en sera rempli.

On peut encore mélanger un quart
de litre d'alcool avec une quantité
égale d'essence de térébenthine, et y
faire dissoudre 65 grammes de
camphre. Imbibez de cette mixture
des petits papiers buvards et les
mettre dans les plis du vêtement que
l'on enferme dans du linge blanc ou
du papier brun, puis dans le coffre
hermétiquement fermé.

MELANIE.

COMPLAINTES

Ce n'est pas toi que je regrette,
C'est le rêve par toi déçu,
Mon cœur jeune et la foi secrète,
Que je gardais à mon insu.

Je ne t'en veux pas; je devine...
Ton désir vain s'est effeuillé...
Je t'ai faite en moi trop divine,
Je me suis trop agenouillé.

Tu n'étais qu'une pauvre femme...
Je te croyais naïvement
Endormie au fond de ton âme,
Comme la Belle au Bois dormant.

Et je me disais que, sans doute,
Je te réveillerais, un jour,
Neuve comme autrefois et toute
Ressuscitée à mon amour...

Mais c'est en vain que je t'apporte
L'espoir d'un suprême printemps:
La Belle au Bois dormant est morte
Elle avait dormi trop longtemps...

ANDRÉ RIVOIRE.

(eau pas trop chaude) et cuisez au
four jusqu'à ce que l'œuf soit légè-
rement pris. Arroser avant de servir
d'une cuillerée de crème bien fraîche.
Pour six convives.
POMMES DE TERRE FONDAN-
TES. — On prend des pommes de
terre nouvelles assez grosses, on les
pèle en leur donnant la forme de gros
boudins, que l'on fait cuire sept ou
huit minutes à l'eau salée. Ensuite,
on les égoutte et on les presse, une
à une, dans le coin d'un torchon pro-
pre, de manière à en écarter légè-
ment la pulpe, mais tout en leur
conservant leur forme; puis on les
place à mesure dans un sautoir con-
tenant pas mal de beurre bien chaud;
on y verse par-dessus un verre de
bouillon; on assaisonne avec sel et
poivre; on couvre d'un papier beurré
et on met au four chaud jusqu'à ce
que le bouillon soit absorbé.

PETITES CHOSSES QUI EMBETENT.

Voir vieillir un ami de collège.

Etre croisé à l'entrée d'une gare,
par un train qui vous masque le
nom de la station où l'on passe.

Trouver un parapluie; un peu trop
joli pour être gardé.

Après avoir longtemps fouillé dans
un vestiaire, sous l'œil des domesti-
ques, des poches où l'on comptait
trouver ses journaux ou ses gants,
s'apercevoir qu'on a les mains dans
le pardessus d'un autre.

Avoir égoïstement devancé une da-
me en ascenseur, et la retrouver d'é-
tage en étage, jusqu'au cinquième où,
visiblement vexée, et soufflant un
peu, elle arrive en même temps que
vous.

A l'air stupéfait d'un ami qu'on
vient de saluer cordialement dans un
croisement de voitures, se rappor-
ter qu'on était brouillé à mort avec lui.

Etre sauvé d'une mort certaine par
quelqu'un d'antipathique.

PIERRE et PAUL.

PATRONS DU "CANADA"



No. 3854 — Manteau pour enfant 2 gran-
deurs: 3 et 4 ans. Maté-
riau: 1-1-1 verge en 36 pour
2 ans.

COUPON

Patron No. 3854

Nom
No.
Ville
Rue
Province ou Etat
Mesure de buste
De taille

Remplissez le coupon, écrivez très
lisiblement et adressez avec 10c. de
partement des patrons au "Canada",
Montréal.

En demandant un patron pour fil-
lette ou enfant, je mentionnerai la
mesure, mentionnée ci-dessus.

GRATIS

Brochure traitant des
MALADIES DES FEMMES
Périodes douloureuses, retard, etc.
Traité par LEBEL, 508 ST-ANDRÉ
Montréal, (Canada).

L'ALCOOLISME A FAIT MOURIR DES MILLIERS

L'alcool a ruiné et fait mourir—mentalement, physiquement et financièrement — tout homme qui est devenu passionné pour la boisson. L'habitude de boire détraque les nerfs, dérègle le cerveau, détruit l'habileté de s'occuper d'affaires.

Pourquoi ne pas cesser? Venez à l'INSTITUT GATLIN et vous ferez disparaître votre passion pour la boisson et votre système nerveux sera rétabli.

LE TRAITEMENT GATLIN est efficace, inoffensif et facile à suivre.

LE TRAITEMENT GATLIN fait disparaître les passions pour la boisson et tout désir de boire, en 3 JOURS, à compter du jour où le TRAITEMENT GATLIN commence.

LE TRAITEMENT GATLIN NE CONTIENT AUCUNE DROGUE CUMULATIVE, EMPOISONNEE OU DELETERE.

LE TRAITEMENT GATLIN

Guérit
l'Habitude
de boire
en
3 jours



L'INSTITUT GATLIN, 148 rue St-Hubert, (angle de la rue Dorchester), Montréal.

Remède
d'origine
qui guérit
l'alcoolisme
en 3 jours

PAS D'INJECTIONS HYPODERMIQUES.

AUCUNE SUITE FACHEUSE.

L'INSTITUT GATLIN MAINTIENT LA PLUS GRANDE RE-TRAITE pour les hommes ou les femmes désirant l'isolement pendant qu'ils suivent le traitement.

Il y a 67 INSTITUTS GATLIN qui ont grandement réussi dans les ETATS-UNIS ET LE CANADA. Plus de 12,000 CAS ont été traités et GUERIS SANS UNE EXCEPTION.

Les personnes qui ne peuvent venir à l'INSTITUT GATLIN pendant 3 JOURS, peuvent suivre le TRAITEMENT GATLIN DANS LEUR MAISON.

TROIS JOURS — pas plus — c'est le temps nécessaire pour vous guérir, vous-même, votre frère, votre sœur, votre cousin ou ami, de l'habitude de boire—de faire disparaître tout désir et soif pour boire.

Venez, téléphonez ou écrivez pour avoir tous les détails et une brochure gratuite racontant toute l'histoire.

Tél. Est 4224 **L'INSTITUT GATLIN** 148 St. Hubert, Montréal.

Sir W. R. Meredith ne se retirera pas

Le juge en chef d'Ontario nie la rumeur disant qu'il a l'intention de quitter le banc.

Toronto, 22 — Sir William R. Meredith, juge en chef d'Ontario, a positivement démenti la rumeur voulant qu'il prenne bientôt sa retraite. Il n'a également rien décidé quant à la vacance d'un an qu'on disait qu'il devait prendre à la fin de sa vingtième année de magistrature.

LES TABLETTES BABY'S OWN GUERISSENT LA CONSTIPATION.

Aucune maladie ne cause plus de souffrances aux bébés que la constipation. Bien rares sont ceux qui y échappent — et un grand nombre en souffrent continuellement. Le remède le plus sûr et le plus certain — absolument garanti exempt de drogues nocives — ce sont les Tablettes Baby's Own. Elles ne font jamais défaut — elles ont guéri des milliers de cas. Mme Lévy, Blanchet, de St-Racine, Qué., écrit à leur propos: "Je me suis servie des Tablettes Baby's Own pour la constipation et le vomissement, et je les ai trouvées un excellent remède; je les ai recommandées à plusieurs de mes voisines." Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste, à 25 cents la boîte, de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont. 297-1-g

SAINT-JEAN.

(Correspondance spéciale au "Canada")

Saint-Jean, 22.—Nous avons maintenant à Saint-Jean un comité permanent de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean et d'Iberville et c'est ce comité qui s'occupera à l'avenir de la célébration des fêtes nationales dans les deux villes. Ce comité est formé des présidents de toutes les sociétés canadiennes-françaises, et ces délégués en assemblée tenue dimanche dernier ont fait l'élection des différents officiers avec le résultat suivant:

Président, M. Tréfilé Côté, de St-Jean; 1er vice-président, M. Hosié-das Primeau, d'Iberville; 2ème vice-président, J. B. U. Grégoire, de St-Jean; Secrétaire, Raoul Courtemanche, d'Iberville; ass.-sec. O. Péla-deau, de St-Jean; trésoriers, MM. Valentin Polier et Ludger Bessette; commissaires-ordonnateurs, J. Aimé Lussier, N. P. et Dr Thout.

Des comités furent ensuite formés pour voir à l'organisation de la fête du mois de juin prochain de manière à répartir l'ouvrage entre tous les membres.

—Nous avons le regret d'apprendre la maladie grave de l'épouse de M. Eug. Archambault, notaire. Elle est inconvalescente depuis plusieurs jours et l'on s'attend à sa mort tous les jours.

—Le commerce des chevaux commence à reprendre son activité et samedi dernier un wagon fut chargé à destination de Montréal.

M. Frs. Lemoine avait terminé le casier pour la construction d'un pilier de notre pont, et il a voulu en retirer l'eau samedi, mais avec toute la force de succion de deux machines à vapeur puissantes il n'a pu vider ce coffre. C'est dire que ces travaux sont difficiles et retardent considérablement la construction. Avec encore quelques journées de doux temps et de soleil la glace partira et rendra les travaux encore plus ardu.

—Notre pompe à vapeur du département du feu a été grandement endommagée en travaillant à retirer l'eau du coffre-dam de notre pont. Des roues d'engrenage ont été brisées, et l'on travaille maintenant à la réparer.

—La traversée sur la glace entre St-Jean et Iberville en haut du pont du chemin de fer Central Vermont est considérée dangereuse, et les hommes de la voirie devraient la fermer sans plus de délai aux deux côtés de la rivière.

—M. Joseph Boucher, qui était incapable de travailler depuis quelques années est retenu dans son lit depuis une semaine et sa santé diminue tous les jours.

LA CHORALE ST-LOUIS.

La chorale St-Louis, donnera un oratorio au Monument National, le 12 avril prochain. On chantera Marie Madeleine, de Massenet et deux chœurs de la Vierge. Les Noces de Cana et la Scène du Vendredi Saint.



Quatre Modèles
à Prix
Populaires

AUTOS DE TOURISME, 5 places, \$2100
AUTO DE TOURISME, 7 places, \$2700
DEMI-TONNEAU, porte en avant, \$2700
LIMOUSINE, porte en avant, \$4200

Notre dynamo spéciale pour l'éclairage adaptée à n'importe quel des autos ci-contre, \$125. Muni d'un démarreur automatique, \$50 extra.

AGENCE LEVESQUE

Seuls Représentants dans la Province de Québec.

Bureau: Chambre 60
107 rue St-Jacques, Montréal.
Tél. Main 7489; St-Louis 969.

Salle d'échantillons:
15 rue Brébeuf
près du Parc Lafontaine.

ON DEMANDE DES AGENTS DANS TOUTES LES VILLES DE LA PROVINCE

FEDERATION NATIONALE ST-JEAN-BAPTISTE

LES ARTS FEMININS.

L'exposition et la vente des ouvrages de dames organisées par un comité spécial de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, commenceront lundi après-midi à trois heures, au Monument National. La grande salle No. 6 présente le plus charmant coup d'oeil avec tous ces travaux d'art féminins, gracieusement disposés par les soins des dames organisatrices. On trouve dans cette exposition, qui compte au-delà de quatre cents pièces, les ouvrages les plus divers comme les plus jolis. L'exposition restera ouverte à partir de lundi, le 25 mars, à 3 heures, jusqu'au samedi soir, le 30 mars, à dix heures. La salle No. 6 sera ouverte tous les jours de la semaine, à deux heures et demie, et trois soirs, de huit à dix heures, les mercredi, jeudi, samedi.

Le comité compte fermement que nos élégantes et nos dévouées ne manqueront pas d'affirmer en cette circonstance leur sympathie envers la classe laborieuse et que nombre des beaux objets de l'exposition iront embellir bien des foyers. Voilà une occasion magnifique de faire un geste très joli, sans être désintéressé, et nous comptons que toutes les femmes de coeur seront heureuses et fières d'encourager ainsi le travail des laborieuses qui ont besoin que l'on vienne à elles pour les aider et les reconforter.

HOPITAL STE-JUSTINE POUR LES ENFANTS.

Dispensaire au No. 1107 Avenue Delorimier tous les jours à 10 heures. Tous les jours, Médecine. Lundi et Vendredi, yeux, nez, gorge, oreilles. Mardi, maladies de la peau. Mercredi et Vendredi, Chirurgie. Jeudi, Dentiste. Goutte de lait, 1107 Avenue Delorimier, distribution à 10 heures a.m.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYES DE BUREAU

C'est dimanche prochain, le 24 courant, à 4 heures précises, que l'A. P. E. B. tiendra son assemblée générale mensuelle au Monument National, salle No 15.

La séance est organisée par Mlle Annie Godbout, présidente. C'est dire qu'elle ne cédera en rien aux précédentes.

A part du programme récréatif qui sera particulièrement soigné, comme d'habitude, et qui nous promet des surprises très agréables, nous aurons de plus l'avantage d'entendre une conférence donnée par M. l'abbé Maurice sur un sujet qui ne peut manquer de nous intéresser.

En plus, Mlle la présidente soumettra à cette assemblée toute une série de questions de plus importantes pour le succès de l'Association.

Nous espérons donc que les jeunes filles se feront un devoir d'assister.

LES DEBARRASSE PROMPTEMENT DES CORNS ET CALLOSITES

Vous, les pauvres souffrants de cors durs, pour qui ne pas agir, oubliez que vous avez eu un cor ou un oignon. Vous pouvez vous débarrasser de tout genre de cor, l'enlever sans douleur, en vous servant simplement de l'extracteur sans douleur des cors de Putnam, qui accomplit l'œuvre durant votre sommeil. L'extracteur sans douleur des cors de Putnam est un remède merveilleux. Et la bouteille, Mélez-vous des dangers imitations.



L'Auto Modèle par excellence, celui qui possède de toutes les améliorations modernes, se nomme

ABBOTT-DETROIT

Quatre Modèles
à Prix
Populaires

AUTOS DE TOURISME, 5 places, \$2100
AUTO DE TOURISME, 7 places, \$2700
DEMI-TONNEAU, porte en avant, \$2700
LIMOUSINE, porte en avant, \$4200

Notre dynamo spéciale pour l'éclairage adaptée à n'importe quel des autos ci-contre, \$125. Muni d'un démarreur automatique, \$50 extra.

AGENCE LEVESQUE

Seuls Représentants dans la Province de Québec.

Bureau: Chambre 60
107 rue St-Jacques, Montréal.
Tél. Main 7489; St-Louis 969.

Salle d'échantillons:
15 rue Brébeuf
près du Parc Lafontaine.

ON DEMANDE DES AGENTS DANS TOUTES LES VILLES DE LA PROVINCE

100 CAMIONS 7 TONNES BERLIET

ont été vendus dernièrement à New-York, après un essai de six mois en concurrence avec toutes les autres marques et avec le terrible handicap des droits de douane: — 45 P.C.

BERLIET s'est affirmé une fois de plus LE MEILLEUR et a triomphé par la QUALITE

Nous vous invitons cordialement à visiter du 23 au 30 mars au MOTOR BOAT SHOW à l'ARENA, notre exposition de poids lourds et de mécanique automobile.

Nous étudierons avec vous la question si passionnante de vos transports industriels.

Automobiles Françaises Limitée

29 McGill College Avenue
TEL. UP. 3205 MONTREAL.

SEULS AGENTS POUR LE CANADA
des Automobiles
BERLIET et GREGOIRE

N.B.—Nous n'avons à Montréal aucune succursale et ne garantissons expressément que les voitures que nous vendons nous-mêmes.

The Phoenix Bridge & Iron Works, Ltd

83 RUE COLBORNE
Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes.
83 RUE COLBORNE

nombreuses. A cette réunion, car elles seront certaines d'y puiser des connaissances utiles tout en s'amusant.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYES DE MANUFACTURE.

MAISONNEUVE.
En vue de l'organisation d'une nouvelle section paroissiale il y aura une assemblée à deux heures de l'après-midi, dimanche le 24, dans le sous-sol de l'église.

N. B.—Un manchon de vision a été oublié dans la salle St-Pierre dimanche dernier, on pourra le réclamer le soir au No. 71 rue Lagacchière Ouest.

LES ECCLES MENAGERES PRO-

VINCIALES, 14 rue CHURCH. Edifice de l'Ecole Technique, tél. de l'école: Est 3706; tél. de la directrice: Est 4447.

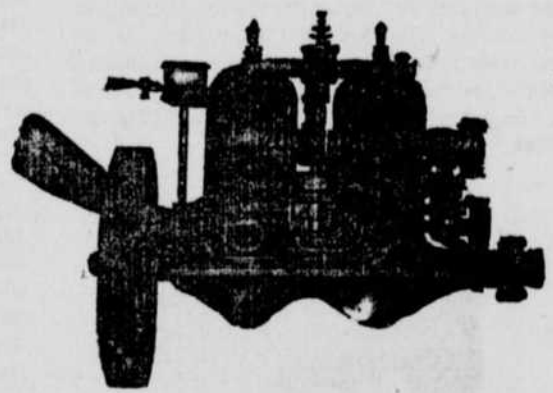
HORAIRE DES COURS
Lundi soir, à 7.30 heures, cours de cuisine (en anglais). Démonstration. Prix, 25c.
Mardi, cours de cuisine, à 10 heures a. m. Prix, 25c.

MENU
I — Homard à la Newburg.
II — Salade de homard.
III — Tomates farcies.
IV — Cotelettes d'agneau à la Valois.

V — Bavarois à l'ananas Pompadour.
Mardi, à 8 hrs p.m. — Cours d'hygiène donné par M. le Dr E. E. Lau-

Les Moteurs par Excellence

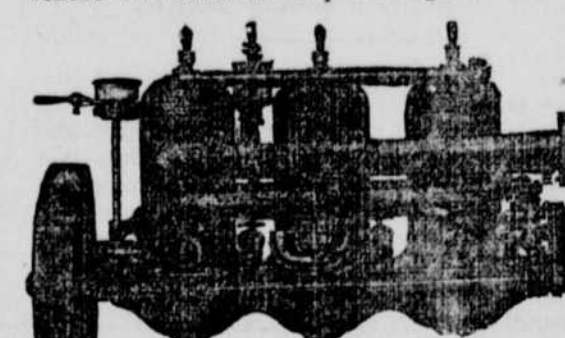
"VIM"



Nous tenons en stock une ligne complète de ces moteurs, variant de 3 à 55 chevaux-vapeur; nous en avons en un, deux, trois et quatre cylindres. Les "Vim" sont les moteurs qui donnent le plus de satisfaction aux connaisseurs. Ce n'est pas peu dire.

Nos Canots 'Mullins' en Acier Pressé

Sont légers, flottants et rapides. Sont garantis ne pas se trouer, faire eau ni sombrer. Nous venons d'en recevoir un plein wagon.



Si vous ne pouvez venir les voir, écrivez pour le catalogue et la liste des prix.

I.L. Lafleur Limitée

366 Notre-Dame Ouest, Montréal.
Tél. Bell Main 4161-2220
Tél. Marchand 543
Le soir, Tél. West 3320. Sonnez 2
LES SEULS AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC.

rent. Ce cours est ouvert à toutes les élèves des différents cours et aux Sociétés Fédérées de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste. Le public est cordialement invité à y assister.

Ce cours se donnera dans la grande salle de l'Ecole Technique, No 64 rue Church. La seconde séance aura lieu le 26 mars prochain. Entrée gratuite.

Jeudi matin, à 10 heures, cours de cuisine.
Jeudi soir, à 7.30 heures, cours de cuisine. Prix d'entrée, 10c.

MENU
I — Timbales aux cerbilles.
II — Veau à la Florentine.
III — Pommes de terre Duchesse.
IV — Gâteau Edouard.

COUPE, COUTURE ET LINGERIE
Lundi soir, à 7.30 heures. Prix, 6 leçons, \$1.00.
Mercredi matin, à 10 hrs.

MODES
Lundi matin, à 10 heures 30.
Mardi soir, à 7 heures 30. Prix, 6 leçons, \$1.00.

COURS NORMAL
Lundi, mardi et mercredi, de 9 hrs du matin à 5 hrs du soir.

L'exposition des ouvrages manuels aura lieu mercredi, 24 avril, les élèves des cours de couture, modes, broderies, sont priées d'apporter la veille, à l'école, les ouvrages exécutés par elles durant les cours.

Les élèves des différents cours de cuisine sont priées d'exposer un plat de leur confection. Ces plats pourront être apportés à l'école dans la journée et même le soir du 24 avril.

PÉLERINAGE A LOURDES ET A ROME

L'organisation du pèlerinage à Lourdes et à Rome se poursuit activement. Le comité a fait imprimer le programme-itinéraire du voyage avec tous les renseignements qui pourraient intéresser les pèlerins. Toutes les personnes qui désirent s'en procurer pourront s'adresser à la présidente du comité d'organisation, Mlle S. Renaud, 728 Ste-Catherine-Est, Montréal. Phone: Est 2520.

Les Hommes Malades Prennent les

PILULES MORO

Consultent les Médecins de la Compagnie Médicale Moro et se Guérissent.



M. LOUIS DIGIACOMO

"J'étais jeune et je souffrais d'une faiblesse de reins. Lorsque je commençai mon apprentissage, je ne pouvais faire aucun effort sans souffrir pendant plusieurs semaines de maux de reins. J'étais alors en France. Lorsque je suis venu en Amérique, j'ai lu dans les journaux, ce que l'on disait de bien des Pilules Moro; j'écrivis aussitôt aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro, leur expliquant bien mon mal. J'ai suivi le traitement qui me fut indiqué, j'ai pris les Pilules Moro et bientôt je me suis trouvé plus alerte, plus vigoureux; mes douleurs étaient disparues, et je pouvais facilement tenir à l'ouvrage. Je remercie sincèrement les Médecins de la Compagnie Médicale Moro de leur attention à mon égard et je suis très content de publier le bien que j'ai obtenu des Pilules Moro pour encourager les hommes malades et leur apprendre comment se traiter. J'ai déjà recommandé ce remède à des amis à cause du grand bien qu'il m'a fait et je suis bien décidé à l'employer encore si le mal d'autrefois revenait. Je ne crois pas toutefois qu'il revienne, car depuis un an je n'en ai rien ressenti." — LOUIS DIGIACOMO, 1803 West 6th St., Chicago, Ill.

"A cause des changements de température auxquels m'exposait mon travail qui était aussi très rude, je me suis affaibli et ai contracté des douleurs rhumatismales dans les membres et les côtes, douleurs dont j'ai souffert durant un an. J'ai songé aux Pilules Moro dont j'avais entendu louer l'efficacité et dans lesquelles j'avais confiance. D'ailleurs, il fallait bien me traiter, je ne pouvais me laisser aller davantage, et comme je ne voulais pas m'adresser à un médecin, mieux valait commencer immédiatement par le remède le plus recommandé. Mon attente n'a pas été trompée; j'ai vite acquis des forces parce que tout mon être semblait se réchauffer sous l'effet du puissant tonique que sont les Pilules Moro, je devins plus résistante au travail et moins sensible au froid. Enfin, je me sens maintenant si bien que je dis ma joie à tout le monde." — WILLIAM CRETE, Sorel, Qué.



M. CLOVIS LEMERISE, Cartierville, Qué

Je suis d'une bien robuste constitution et appartiens à une famille qui a toujours joui d'une de ces santés remarquablement solides d'autrefois. J'ai eu des parents qui sont morts passés quatre-vingts ans sans avoir jamais eu besoin de remèdes, et moi-même, arrivé à l'âge avancé de soixante-cinq ans, je n'avais pas encore eu trop à me plaindre lorsque, il y a quelque temps, je fus tout étonné de me sentir moins capable, plus sensible, à la fatigue, au froid et aux mille petites misères qu'a à subir le travailleur, l'appétit faisait défaut, la digestion ne semblait pas aussi facile, enfin, sans trop savoir ce que je ressentais, je me trouvais pas bien du tout. Je ne me suis cependant pas trop inquiété les premiers jours, mais j'ai ensuite regretté ma négligence, car je suis devenu plus malade. Alors, je suis allé voir les Médecins de la Compagnie Médicale Moro qui m'ont prescrit leurs Pilules. J'ai été soulagé dès la première semaine que je me suis traité et en peu de temps j'ai recouvré mes forces, mes capacités habituelles. J'en suis tout joyeux et c'est de tout cœur que je fais connaître les bons effets que j'ai retirés des Pilules Moro.

Maintenant que je sais ce que valent ces Pilules Moro, gare à l'affaiblissement et aux tracas dont je viens de faire l'expérience. Je suis sûr d'avoir dans ces pilules le meilleur des préservatifs et je compte avec leur aide, garder mes forces encore longtemps." — CLOVIS LEMERISE, Cartierville, Qué.

"Alors que j'avais beaucoup perdu de ce que je possédais de courage et de goût et aussi de force pour poursuivre la tâche que m'imposait mon travail quotidien, je commençai à prendre les Pilules Moro dont j'espérais des effets plus prompts et plus sensibles que ceux d'une foule d'autres remèdes que j'avais employés. Je souffrais de douleurs dans l'estomac, de palpitations de cœur, de maux de tête; c'était ma digestion qui allait mal et qui m'empêchait de retirer profit de la nourriture absorbée. Je sentais aussi que les reins étaient endoloris, que mes membres lourds et raides manquaient parfois de force et d'adresse, et c'était avec ce cortège de misères qui s'augmentaient toujours, que je vivais depuis assez longtemps. Les premières boîtes de Pilules Moro m'ont apporté un soulagement et, dans quelques mois de traitement, ma santé s'est tout à fait rétablie. Mes forces se sont tant augmentées qu'aujourd'hui je fais facilement de bonnes journées d'ouvrage. Depuis deux ans je me réjouis de me bien porter et plusieurs amis, à qui j'ai conseillé les Pilules Moro, peuvent, comme moi en assurer l'efficacité." — JOSEPH THOMAS, rue Brébeuf, Montréal.



M. FRED LETOURNEAU

"J'avais depuis longtemps, une douleur dans le côté droit; toujours j'avais enduré ce mal sans me faire soigner, mais sentant enfin la faiblesse me gagner, je songai à prendre les Pilules Moro. Les premières boîtes me firent du bien; il me semblait déjà que les douleurs étaient moins intenses et que mes forces augmentaient. J'avais d'ailleurs plus d'appétit, me sentais plus gai. Bientôt enfin j'étais parfaitement remis, guéri. J'ai même encore pris des Pilules Moro de temps en temps parce que je travaille fort et que je veux toujours conserver ma vigueur." — M. FRED LETOURNEAU, 4 Hollis St., Manchester, N.H.

"Je suis heureux de dire que je me porte bien maintenant, que je suis fort et que je n'ai plus de douleurs de reins, et j'affirme que ce sont les Pilules Moro qui m'ont ramené. Pendant longtemps j'avais travaillé dur et je m'étais épuisé. Avec la faiblesse étaient venues les douleurs dans les membres, l'irrégularité des intestins et je sentais tous les jours mon état s'aggraver tellement que j'ai craint d'être gravement malade et d'être forcé à un repos. J'ai employé les Pilules Moro que je savais très bonnes, ayant pris connaissance d'un nombre de guérisons qui leur étaient dues, et j'ai été soulagé sans retard, puis guéri dans l'espace de quelques semaines. Je me suis donc, avec les Pilules Moro, évité une foule de souffrances; j'ai pu continuer mon travail et acquérir de nouvelles forces tout en en dépensant journellement. Je considère que le traitement par les Pilules Moro est le plus commode pour les hommes qui doivent se traiter, parce qu'il produit ses effets, les guérit sans nécessité de régime spécial." — CYRILLE ST-JEAN, 253 rue Brébeuf, Montréal.

"Les Pilules Moro que j'ai prises après avoir essayé sans succès beaucoup d'autres remèdes, m'ont parfaitement guéri et je dois dire qu'ayant presque impotent depuis des mois, je commençais à croire que je ne reviendrais pas. J'avais eu la typhoïde et j'avais failli en mourir. Le danger passé, il me restait une faiblesse générale. Ceci était naturel; je ne m'attendais pas, en quittant le lit, à me trouver avec mes forces accoutumées; mais ce qui m'inquiétait, c'est la persistance de cette faiblesse et de douleurs de reins qui s'y étaient ajoutées et que bien des soins n'avaient pu dissiper. Enfin, je déplorais chaque jour ma mauvaise santé qui m'empêchait non seulement de travailler, mais même de manger, comme je l'aurais voulu, et aussi de me reposer. J'ai donc été étonné des effets rapides et si satisfaisants des Pilules Moro. J'ai depuis repris mon occupation et comme je travaille dehors et à un dur métier, chaque année, aux premiers froids, si je suis menacé de ces douleurs de reins, de rhumatismes, je prends aussitôt quelques boîtes de Pilules Moro, qui dissipent tous mauvais symptômes, et je puis ensuite travailler tout l'hiver sans perdre de temps." — M. JOSEPH RONDOU, 408 rue Huntley, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ne demandent rien pour leurs consultations et donnent à l'homme malade qui s'adresse à eux une opinion honnête sur son état et lui indiquent le moyen de se guérir.

Si leurs conseils sont suffisants pour guérir, ils épargnent le coût des consultations; si le cas demande traitement leurs prescriptions sont à la portée de toutes les bourses. Tous les hommes malades peuvent les consulter; ceux qui ne peuvent se rendre à leurs bureaux sont invités à leur écrire. Leurs bureaux de consultations, au No 272 rue Saint-Denis, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, le mardi et samedi et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix. 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées; COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



M. HENRI MOQUIN

"Je travaillais assidûment, malgré des douleurs de reins et de côtes dont je souffrais parfois beaucoup. Mes forces étant ainsi doublement minées, je dus, un jour, ralentir d'ardeur, car je n'en pouvais plus. J'employai les Pilules Moro, confiant qu'elles me feraient du bien puisqu'elles ramenaient tant d'hommes malades, débiles. En effet, la vie me revint petit à petit et au bout d'un an, j'étais beaucoup engraissé, j'étais fort et me portais aussi bien que jamais. Je me propose d'employer encore les Pilules Moro aussi souvent que j'en sentirai le besoin, c'est-à-dire chaque fois que mes forces sembleraient diminuer, afin de prévenir les souffrances que j'ai trop tristement connues." — HENRI MOQUIN, 528 Chestnut, Manchester, N.H.

"J'ai pris les Pilules Moro pendant quelques semaines seulement et je suis maintenant bien et aussi fort que par le passé. Je suis heureux de l'amélioration obtenue par l'usage de ce remède, car j'étais bien misérable de me sentir toujours si faible, sans appétit, incapable de manger et de prendre le même intérêt qu'autrefois à la vie. Comme c'est bien surtout lorsqu'on est privé d'une chose qu'on en comprend toute la valeur, je désirais de tout mon âme de recouvrer mes forces, car j'en avais assez de quelques mois de lassitude continuelle, d'incapacité, d'affaiblissement et je me disais qu'être fort pour un homme, c'est être heureux. Les Pilules Moro m'ont donné le bonheur que je souhaitais et j'en suis très satisfait." — A. GOSSELIN, 1208 rue Berri, Montréal.



M. OCTAVE CYR

"Je n'avais pas d'appétit, je ne pouvais presque plus manger, même des plats que j'aime le mieux, parce que ma digestion ne se faisait pas; j'étais maigre et devenais chaque jour de plus en plus faible. Des douleurs de reins venaient encore assombrir davantage ma vie et je n'avais plus le même goût au travail. On me recommandait tant d'essayer les Pilules Moro que j'y consentis, sans trop de confiance cependant, plutôt par acquiescement, car j'avais déjà employé une foule de remèdes sans aucun succès. Cette fois il en fut autrement. Je fus étonné, au bout de quelques semaines, de me sentir plus d'appétit, de trouver plus de goût aux aliments, d'avoir les jambes plus fermes et d'être plus courageux à l'ouvrage. La raison était que, sous l'effet des Pilules Moro, tout mon être avait acquis des forces, la cause des maux d'estomac et des douleurs de reins s'était dissipée. Depuis, les Pilules Moro sont restées mon remède favori, je n'en manque presque jamais et c'est en en prenant quelques boîtes de temps en temps que je me maintiens en bonne santé." — M. OCTAVE CYR, 410 rue Huntley, Montréal.

"Je suis heureux de vous informer que malgré mes soixante-dix-huit ans, je me sens aujourd'hui tout à fait à l'aise et même encore vigoureux comme un jeune homme. Aucune douleur ne m'incommode; j'ai l'estomac bon, les intestins réguliers; chaque nuit un sommeil tranquille me repose, je me lève heureux le matin et toute la journée se continue ainsi. Il n'en a pas toujours été de même cependant, j'ai eu, moi aussi, ma part de souffrances et de tracas. Pendant des années, des rhumatismes ont torturé mes membres; dans le dos, à la place des reins, une douleur lancinante ronçait sans cesse et comme un frotement, un grincement aigu se faisait si je voulais remuer. J'ai employé les Pilules Moro et je fus bientôt soulagé, puis, en peu de temps, fortifié et guéri tout à fait. Des semaines et des mois sont passés depuis, je demeure dans le même état de santé, chose que je dois, j'en suis convaincu, aux bons effets des Pilules Moro que je continue de prendre de temps en temps." — M. J. B. FILIA-TRULT, Sainte-Rose, Co. Laval, Qué.



M. A. BENARD

"Jusqu'à il y a quelque temps, je n'avais pas connu ce que c'est que d'être en bonne santé. J'ai toujours eu, de ce côté, à me plaindre de quelques travers: faiblesses, douleurs passagères, manque de vigueur, etc. Il advint même un moment où je fus réellement très malade. Je souffrais terriblement du mal de reins et ce qui me tortura encore davantage, j'étais dyspeptique, et ce mal me gênait à tel point que je ne pouvais presque plus manger sans endurer des tourments atroces.

De plus, comme on peut bien le deviner, je déprimais tous les jours à mesure que les forces m'abandonnaient. Au mal de dos que j'endurais constamment, s'ajoutèrent les maux de tête, les brûlements d'estomac et toute une kyrielle de maladies les unes plus cuisantes et moins supportables que les autres. Dans un tel état de débâclement général, j'avais peine à travailler. Forcément, il me fallait chômer de temps en temps.

Pendant sept ans je menai cette misérable existence. C'est plus qu'il n'en faut pour désespérer le plus courageux. Vint un moment où je dus céder pour de bon. J'avais atteint la limite. Alors seulement je songai à suivre le conseil d'amis qui m'enseignaient les Pilules Moro comme étant le plus sûr remède à prendre dans les circonstances pénibles que je traversais.

Ah! que n'ai-je commencé plus tôt! Si j'eus su! De fait, dès la première boîte, les Pilules Moro me firent grand bien. Aussi je ne les ai pas ménagées, car je sentais vraiment que plus je persistais à en prendre, plus je gagnais de forces et de vitalité. Mon mal ou plutôt mes maux disparaurent rapidement. Je devins en peu de temps fort et très bien portant. Les Pilules Moro m'ont réellement ressuscité." — ABRAHAM BENARD, 352 rue Letourneau, Montréal.

"Il y a déjà quelques mois, j'achetai une douzaine de boîtes de Pilules Moro et après en avoir pris quelques-unes, j'allai consulter les Médecins de la Compagnie Médicale Moro qui me donnèrent les renseignements dont j'avais besoin, puis de bons conseils que je jugeai très sages, mais que, je l'avoue très franchement, je n'eus pas toutefois le courage de suivre fidèlement. Toutefois, je continuais de prendre les Pilules Moro qui m'ont fait tant de bien que je suis prêt maintenant à les recommander à mes amis qui ont besoin de leur santé pour vivre, et à tous les hommes fatigués, affaiblis par le travail, les veilles prolongées et répétées ou autre cause, à ceux souffrant, comme j'ai moi-même souffert, de digestions difficiles, de maux de tête, d'abattement général, de douleurs dans les membres, de faiblesse nerveuse, d'insomnies, etc., etc.

Je n'ai pas eu besoin de douze boîtes de Pilules Moro pour me guérir; ce remède a agi promptement, c'est un reconstruit extraordinaire. Voyant un de mes amis malade, je lui ai donné la balance de mes pilules. Il en est très content et il se sent beaucoup mieux; il en continue l'usage, assuré qu'il en obtiendra lui aussi son parfait rétablissement.

Aujourd'hui que je me porte bien, j'ai repris avec bonheur l'existence joyeuse et la vie laborieuse des meilleurs jours. J'estime qu'il est de mon devoir de faire connaître partout les excellents effets que les Pilules Moro ont eus dans mon cas, alors que les remèdes de deux médecins que j'avais consultés auparavant n'avaient presque rien changé de mon état de langueur." — M. J. H. PLANTIER, 560 rue Lahauchetière Est, Montréal.



M. F. DAMBROSIS

"Tous mes compatriotes vivant ici ne cessent, tant que je suis malade, de me parler des Pilules Moro, si bien que je finis par croire que je devais au moins les essayer. Sceptique tout d'abord je fus bientôt foncièrement convaincu de l'efficacité de ce remède dont on vante, avec tant de raison, l'efficacité. Aujourd'hui, je croirais manquer de reconnaissance envers les Médecins de la Compagnie Médicale Moro si je n'ajoutais pas mon humble témoignage à tant d'autres qui proclament hautement les mérites indiscutables de ce remède favorisant les forces, je veux dire de tous ceux qui ont besoin de stimulant, de tonique ou de remède quelconque. Trois fois les Pilules Moro m'ont débarrassé de maux qui menaçaient de compromettre et ma santé et même mon existence. Bien que capable de vaquer à mes occupations journalières, je ne le faisais qu'avec peine. Quand je rentrais chez moi, j'étais presque impotent, tellement je souffrais surtout d'une embarras. Plus tard, ce fut la dyspepsie qui me tourmenta. J'avais les intestins tout en démenée. Les Pilules Moro vinrent encore refaire mon estomac délabré. Une autre fois, ce même bon remède fit disparaître par tout mon corps des éruptions qui me causaient naturellement beaucoup d'ennuis. Dans ces trois cas, les Pilules Moro me firent d'une telle efficacité que je n'hésite pas à les proclamer souveraines.

"Tous mes maux étaient dus à l'excès de travail, au surmenage. Et je dois ma guérison uniquement aux Pilules Moro et aux bons conseils des Médecins de la Compagnie Médicale Moro que je consultai. Seules les Pilules Moro pouvaient aussi parfaitement refaire ma santé tant affectée. Ce fut un succès. Que tous les hommes malades fassent comme moi et ils se rendront compte que ce que je me plais à déclarer est bien toute la vérité." — FRANÇOIS DAMBROSIS, 30 rue Dufferin, Montréal.



M. NAP. LAPIERRE

"La vie du travailleur est parfois dure et il faut beaucoup de courage à celui qui chaque jour est obligé de reprendre la lutte, de peiner pendant des heures, sans autre perspective que celle d'avoir à continuer la même besogne. Mais quand la santé y est, que les forces existent, rien ne coûte à l'homme, il est heureux, content. Si je parle ainsi, c'est avec connaissance de cause. Tant que je me suis senti à l'aise, robuste, vigoureux, le travail me fut un réel plaisir, mais un jour les forces ont diminué et j'eus une assez grave maladie des poudrons. Je me rétablis de cela, mais je restai fiévreux, sujet aux frissons, trouvant dur de sortir, me sentant incapable d'efforts constants. Une oppression gênait ma respiration, la marche et n'importe quel exercice m'étaient pénibles. De plus, l'estomac se refusait à supporter ce que j'aurais voulu manger, des maux de tête survenaient, puis des étourdissements. J'avais essayé de bien des manières à changer ces dispositions nouvelles de ma santé, je désirais ardemment la voir ce qu'elle était autrefois et je me désolais de n'avoir pas réussi à l'améliorer après quelques mois. En dernier lieu, je m'adressai aux Pilules Moro. C'est par là que j'aurais dû commencer, car tout de suite je sentis mes forces renaître, mon sang se réchauffer, mon estomac se remettre, ma tête se dégager et le bonheur fut bientôt mon partage. Bien que n'étant plus jeune, je ne crois avoir rien à envier à mes compagnons qui n'ont pas encore mon âge." — NAP. LAPIERRE, 168 rue Manufacture, Pointe Saint-Charles, Montréal.



L'hon. sénateur L. O. David

Aura 72 ans demain.

L'honorable sénateur David atteindra demain, sa soixante-douzième année.

Ses nombreux amis lui souhaitent, avec nous, une longue et heureuse continuation d'une vie si pleine d'œuvres de patriotisme et de dévouement à ses concitoyens, si digne, si saine et si utile à son pays.

MORT DE VIEUX CITOYENS

M. MESSIER, AVOCAT DE ST-JEAN, ET M. BEAUREGARD, NOTAIRE D'IBERVILLE, SONT DECEDÉS HIER, TOUTS DEUX A L'AGE DE 70 ANS.

St-Jean, 22 — Nous apprenons avec regret le décès de M. J. S. Messier, avocat de cette ville. Quoique attendu depuis quelques jours, sa mort n'en a pas moins causé une douloureuse surprise. Car M. Messier était connu universellement. Il meurt à l'âge de 70 ans après avoir pratiqué sa profession depuis 44 ans. Il est né à Ste-Marie de Monnoir et fit son cours classique au collège de Marieville; il était Conseiller du Roi et pendant longtemps aviseur légal du Conseil de Ville. En politique, M. Messier était libéral convaincu et son nom fut souvent mentionné comme candidat à diverses élections provinciales ou fédérales. Il fut maire de notre ville de 1907 à 1909.

Ses funérailles auront lieu lundi à 9 heures à notre église paroissiale. Il laisse une épouse et sa fille, Madame Napoléon Boivert à qui nous offrons nos vives sympathies.

Quelques minutes avant le décès de M. Messier, survenait celui de M. J. P. Beauregard, notaire à Irberville, décédé à l'âge de 70 ans, après deux années de maladie. M. Beauregard exerçait sa profession depuis 1874 à Irberville, et il était un des citoyens influents de l'endroit. Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse inconsolable et quatre enfants.

Il était le père du Dr Geo. Beauregard, qui pratique à Montréal.

Ses funérailles auront lieu lundi à Irberville, à 9 heures, a.m.

UNE CHUTE FATALE

UN EMPLOYE DE L'USINE ELECTRIQUE DE CARTIERVILLE TOMBE D'UNE HAUTEUR DE VINGT PIEDS ET SE BLESSE GRIEUREMENT.

L'usine électrique de Cartierville a été le théâtre d'un malheureux accident hier matin vers onze heures.

Un ouvrier du nom de Donat Francoeur, âgé de 27 ans a fait une chute d'une hauteur de vingt pieds sur la chaussée. Le malheureux ouvrier fut transporté par la voiture d'ambulance à l'hôpital Notre-Dame. Les médecins ont constaté une fracture à la base du crâne, ainsi que la fracture de la colonne vertébrale; le malade qui est inconscient est dans un état très grave.

Francoeur demeure au village de Bord-du-Plouffe.

IL N'Y A PLUS DE VARIOLE

LE DERNIER PATIENT A QUITTE L'HOPITAL, QUI SERA IMMEDIATEMENT DESINFECTE.

L'épidémie de variole est complètement terminée dans la ville de Montréal. Le docteur Laberge, chef du département municipal d'hygiène annonce que le dernier patient a quitté l'hôpital hier, et que dès aujourd'hui on procéderait à la désinfection de l'hôpital des varioleux.

LA MAISON
L. G. de TONNANCOUR
(Enregistré)
61 NOTRE-DAME EST
a le plaisir d'annoncer qu'elle a reçu toutes les nouveautés pour pardessus et habits du printemps.
207-23-25-27-30 Dwell-Recol.

Un projet gigantesque du gouvernement Gouin

DES SUBVENTIONS, AU MONTANT DE CINQ MILLIONS DE DOLLARS, SERONT ACCORDEES A DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER POUR CONSTRUIRE TRENTE-SIX NOUVELLES LIGNES — LES RESOLUTIONS A CET EFFET SERONT PRESENTEES AUJOURD'HUI A LA CHAMBRE.

(Dépêche spéciale au "Canada")
Québec, 22 — Grâce à la bienveillance de l'hon. M. Taschereau, ministre des Travaux Publics, les journaux ont pu prendre connaissance, ce soir, des très importantes résolutions qui seront distribuées à la Chambre, pour lui être soumises afin de les étudier. Ces résolutions comportent l'un des plus gigantesques projets qui ait jamais été soumis jusqu'ici dans l'histoire de la Législature de Québec et peut-être même dans l'histoire de toutes les législatures du Canada. Il s'agit en quelques mots de subventions évaluées à environ cinq millions de dollars à accorder à certaines compagnies de chemins de fer qui se ramifieront sur le territoire de la province de Québec. Au nombre de ces trente-six projets se trouvent compris ceux qui ont été subventionnés depuis 1905.

Parmi les principaux on remarque l'un de 65 milles à partir de Montréal jusqu'à Grenville, au Canadian Northern Québec Railway; l'un de 60 milles à partir de Joliette allant dans la direction du Lac Manuan;

l'un de 30 milles de Thurso ou Montebello jusqu'à Chénerville; l'un de 50 milles à partir de Gordon Creek jusqu'à Ville-Marie; l'un de 45 milles à partir de Rivière Bell sur le Transcontinental jusqu'à la Baie des Vingt-et-un milles, au bas du Grand Lac ou au lac Lapin; l'un de 30 milles à partir de Roberval allant à l'Ouest dans la direction de la Baie James, l'un de 25 milles pour prolonger le Québec Central dans les comtés de Dorchester et de Bellechasse, l'un de 27 milles à partir de Saint-Constant jusqu'à la frontière, près de Rouse's Point; l'un de 50 milles depuis Ville-Marie jusqu'à la Rivière des Quinze; l'un de 55 milles depuis Richmond à Magog; l'un de 80 milles depuis un point de raccourcement à la jonction du chemin de fer de la Baie des Ha Ha et du Québec et Lac St-Jean se prolongeant vers le nord-ouest jusqu'à la rivière Mistassini; l'un de 50 milles depuis la jonction St-Léonard sur l'Intercolonial jusqu'à une jonction avec le Québec Central.

A suivre à la page 3.

Les concerts du Club Canadien

LE TROISIEME CONCERT HEBDOMADAIRE DU CLUB A ETE UN NOUVEAU SUCCES — BRILLANTS MORCEAUX EXECUTES PAR M. GAILLARD ET MME DESJARDINS, VIOLONISTE.

Il est évident que la série de concerts hebdomadaires du club Canadien constituera une véritable œuvre artistique et l'un des plus beaux succès remportés par le club. Celui d'hier soir ne l'a cédé en rien aux précédents. M. Gaillard, l'excellent ténor que nous avons déjà eu le plaisir d'entendre au Club Canadien a chanté avec beaucoup d'âme plusieurs beaux morceaux. Il était accompagné par l'orchestre Mireault qui a été à la hauteur de sa réputation.

Mlle Maria Desjardins, jeune violoniste de grand état aussi présente et a exécuté plusieurs morceaux qui ont été très applaudis. A minuit a eu lieu le lunch, comme à l'ordinaire.

M. le notaire Dufresne et M. Achille Beauvais ont aussi chanté.

MM. Wilfrid Lebel vice-président du club, J. A. Bédard et DeTonnancour recevaient les hôtes avec l'amabilité qu'on leur connaît.

Au nombre des personnes présentes, environ 150, nous avons remarqué l'hon. sénateur Casgrain, MM. Gaspard Desjardins, W. H. Davidson, C. R. Substitut du procureur-général de Québec; M. Hector Panneton, Paris, James L. Hand, New-York; Eugène Desmarais, Léon Garneau, O. Bourque, etc., etc.

L'ouverture de la navigation

ELLE AURAIT LIEU, D'APRES LES VIEUX NAVIGATEURS, D'ICI UN MOIS — IL N'Y AURA PAS DE GREVE DES DEBARDEURS.

On parle aujourd'hui de l'ouverture de la navigation. Les capitaines de navires faisant le service fluvial et ceux des paquebots, pronostiquent une ouverture très prochaine de la navigation. M. Riendeau, qui s'y connaît en matière de navigation, puisqu'il en est pour ainsi dire "l'organisateur", nous a dit ce qui suit: "Je ne suis pas un savant, mais je me suis rarement trompé dans mes pronostics. La navigation fluviale sera d'ici trente jours ouverte."

L'usage prime la loi

ON PEUT LAISSER UN CHEVAL SEUL DANS LA RUE POURQU'ON L'ATTACHE A UN POIDS.

A-t-on le droit de laisser un cheval avec un attelage dans la rue, sans que ce cheval soit tenu à la main? Cette question a été l'objet d'un rapport du chef de police Campeau, au Bureau des Commissaires. Le règlement municipal dit que l'on ne doit pas laisser dans la rue un cheval sans qu'il soit tenu par un individu et que le fait de lui attacher un poids, n'est pas suffisant pour la sécurité publique. Le chef Campeau demande aux Commissaires si ce règlement doit être appliqué à la lettre. Les Commissaires trouvent que la coutume doit primer le règlement, en conséquence, comme par le passé, on pourra laisser un attelage sur le bord du trottoir, pourvu que l'on prenne la précaution d'attacher à la bride du cheval un poids, l'empêchant de pouvoir s'échapper et de causer un accident.

Les avocats de la ville

UNE REORGANISATION COMPLETE A ETE DECIDEE HIER A UN CAUCUS DES ECHEVINS—MM. ETHIER ET ATWATER SERONT NOMMES AVOCATS CONSEILS.

A la dernière réunion du conseil de ville, une motion fut présentée à l'effet de réorganiser le département en loi. Une conférence a été tenue hier matin, par plusieurs échevins et l'arrangement suivant aurait été projeté: MM. A. W. Atwater, C.R., et L. J. Ethier, C.R., avocats conseils. M. L. J. Archambault, C.R., avocat pour les causes du département de police et de la cour du recorder. M. P. Oscar Lavallée, C.R., avocat chef du département, attaché au conseil de ville et au bureau des commissaires ainsi qu'à la législature à Québec et à Ottawa.

MM. J. H. Dampousse, J. A. Jarvey et W. H. Butler, avocats chargés de plaider les causes de la ville en cour civile.

M. A. St-Pierre peut s'occuper des différentes poursuites en dommages-intérêts contre la ville.

D'après cet arrangement, M. Ethier, actuellement avocat en chef, sera avocat conseil au même titre que M. Atwater. Il fut expliqué à la conférence que la législature avait passé un acte autorisant M. Ethier à prendre sa retraite avec les trois quarts de son traitement comme pension, et que s'il ne désire pas se retirer de suite il peut professer de concert avec M. Atwater. Les échevins ont décidé, cependant, que si M. Ethier ne consentait pas de bon gré à cet arrangement, qu'il serait autorisé à garder la direction du département, et que les autres changements pourraient alors être opérés.

UNE FEMME SE SUICIDE

UNE RESIDENTE DE LA RUE DORCHESTER MET FIN A SES JOURS EN SE TIRANT UNE BALLE DANS LA TETE.

Dans un moment d'égarement une dame McCready, demeurant rue Dorchester Est, s'est suicidée en se logeant une balle dans la tête. Malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, la malheureuse femme a succombé.

DESCENTE DE POLICE

LES OCCUPANTS D'UNE MAISON DE DESORDRE DE LA RUE LAGAUCHETIERE SONT ARRETES.

Une descente de la brigade des mœurs, renforcée de la police, a eu lieu hier au soir sur la rue Lagauchetière. Seize personnes ont été arrêtées dans la maison et conduites au poste No. 4.

Elles comparaitront ce matin devant le Recorder.

ACCIDENT DU TRAVAIL

UN OUVRIER EST BLESSE PAR UNE PIECE DE FER ET EXPIRE EN ARRIVANT A L'HOPITAL.

Un ouvrier du nom de Harry Marlin, âgé de 21 ans a été hier après-midi mortellement blessé par une pièce de fer en travaillant à la construction du nouvel aqueduc à Verdun. Transporté à l'hôpital Western, Marlin a expiré après quelques heures de souffrances. Les médecins ont diagnostiqué des blessures internes.

Le corps a été transporté à la Morgue où une enquête sera tenue ce matin.

Harry Marlin demeurait au No 20 Avenue Ross à Verdun.

LA GLACE POUR LES PAUVRES

LA VILLE FOURNIRA AUX PAUVRES DE LA GLACE ET DU LAIT AU PRIX COUTANT.

Les prix de la glace ne seront pas si élevés que l'on pense, cet été et ceci pour deux raisons: c'est qu'une nouvelle compagnie de glace artificielle s'est formée et que la ville a été autorisée par la Législature à établir des glacières municipales.

M. William Meldrum, président de la "City Ice Company", a déclaré officiellement que les prix de la glace s'augmenteraient pas cette année et que le taux serait de \$8, du 1er mai au 1er octobre.

L'objet de la ville en demandant à la Législature le droit d'établir des glacières municipales était de pouvoir fournir aux pauvres de la ville de la glace pure et saine et à un prix aussi restreint que possible.

M. le commissaire Ainey doit présenter le projet sous peu au Bureau des Commissaires, et il proposera également que la ville fournisse au prix coûtant, du lait aux pauvres de la ville.

La mortalité infantile

Parlant de cette question si importante qu'est la mortalité infantile dans notre ville de Montréal, le docteur Louis Laberge, chef du bureau municipal d'Hygiène déclare que la majorité des décès se constate chez les enfants en-dessous d'un an. Il est d'avis que le lait pur est de première nécessité, mais il estime que le mieux serait de nommer des infirmières qui visiteraient les maisons et enseigneraient aux mères de famille les soins à donner à leurs enfants spécialement pendant la saison d'été.

Le docteur Laberge dit avec raison que l'on ne peut envoyer les officiers médicaux actuels, donner des conseils aux mères de famille, car ils ne les connaissent pas eux-mêmes.

Le printemps s'annonce froid; il faut songer par conséquent à commander immédiatement un pardessus ou un habillement chez l'ami J. Hudon, le marchand-tailleur fashionable, 29 rue Ste-Catherine Ouest.

Les candidats au Bureau de Contrôle

CINQ CANDIDATS SE PRESENTENT AU POSTE LAISSE VACANT PAR M. WANKLYN: MM. C. H. GODFREY, J. B. CLAIRHUE ET S. THOMPSON ONT DEJA DEPOSE LEUR BULLETIN DE PRESENTATION AU GREFFE DE LA VILLE — M. J. A. GUERIN ET M. LE DOCTEUR GUSTAVE TASSE SONT AUSSI CANDIDATS REPRESENTANT L'ELEMENT CANADIEN-FRANÇAIS.

Trois candidats au poste de commissaire de la ville se sont présentés au bureau du greffier de la ville, pour présenter leurs papiers de mise en nomination. C'est tout d'abord M. C. H. Godfrey, candidat de l'Association des Citoyens, du "Board of Trade", de la Chambre de Commerce et du parti ouvrier. Parmi les noms qui couvrent le bulletin de M. Godfrey, on remarque MM. R. B. Angus, H. V. Meredith, E. S. Clareston, H. R. Drummond, V. Hanson, E. Hanson, G. L. Cairns, I. J. Drummond, J. N. McCall, W. C. MacDonald, J. H. Burland, A. Chaput, l'hon. A. A. Deslauriers, A. E. Labelle, le commissaire J. Ainey, G. Franco et G. R. Brunet, président du Conseil des Métiers et du Travail.

M. C. H. Godfrey, est un manufacturier bien connu de Montréal et secrétaire de la Montreal Steel Works. M. Godfrey fut le premier candidat officiellement présenté.

Le second candidat est M. J. B. Clairhue, ancien échevin de Montréal. Le bulletin de présentation est signé de MM. G. Desjardins, H. A. Ekera, Peter Smith, Dr J. A. Lesage, Thos. H. Ryan, L. Valois, Alb. Daltymple, Jos. E. Dubé, Jos. Lamoureux, "Théophile Lagarde, B. Marcuse, R. Donaldson, Z. Limoges, J. Tremblay, James Mel-drum et W. Clark.

Le troisième candidat est M. S. Thompson, maître cocher. Son bulletin est signé par MM. Odilon Desourdy, Vincent Ratto, David J. O'Leary, J. H. Hodges, Lazarus Katz, Martin Doyle, Robert Baird, Michel Guineau, E. Trahan, William Skead, Edward B. Rea, Honorius Dominique et J. Guilmette.

M. J. A. Guérin est occupé à faire signer son bulletin de présentation, qu'il ira déposer au bureau du greffier ce matin.

M. J. B. Lamoureux s'efforce devant la candidature de M. Guérin, estimant que du moment qu'il y a un "Canadien-français" sur les rangs, il n'a pas besoin de se présenter et qu'il obtiendra ainsi le partage des votes.

Une autre candidature que nous annonçons comme certaine est celle de M. le docteur Gustave Tassé, dont on avait parlé comme candidat à la mairie, aux dernières élections municipales.

M. le Dr Tassé ira présenter ce matin au greffe de la ville son bulletin de présentation qui est signé par MM. Jacques Villeneuve, Schneider, docteur Henry Renaud, Norbert Poirier, Abelon Tholin, Georges Desjardins, Nazaire Gauthier, Chartrand, Chabot, Pierre Voyte et Monpau.

Tout d'abord cinq candidats certains, pour le poste laissé vacant par M. F. L. Wanklyn: trois sont Canadiens anglais et deux Canadiens-français.

Le bureau du greffier est déjà à l'ouvrage en vue de la prochaine élection. Il faudra envoyer environ 86,000 lettres aux électeurs. A une heure de l'après-midi, si bureaux d'information seront ouverts dans la ville.

M. René Bauset, assistant-greffier, attirait l'attention hier matin, sur le fait que pour l'élection des commissaires, comme pour celle du maire, beaucoup n'ont droit de vote que dans la zone où se trouve leur domicile, et non leur place d'affaires, et que ceci produira encore beaucoup de désagréments, comme le 1er février.

L'exposition des canots automobiles

PLUSIEURS SURPRISES ATTENDENT LES PERSONNES QUI VISITERONT L'ARENA AUJOURD'HUI ET LA SEMAINE PROCHAINE.

Le nombre des chambres réservées dans les différents hôtels de la ville pour la semaine prochaine indique que l'exposition des canots automobiles et des sportsmen remportera un succès sans précédent et qui aura du retentissement dans tout le Canada.

Une promenade sur la rue Ste-Catherine suffit pour nous donner une idée de ce que sera l'exposition. Tous les grands magasins se préparent comme pour un concours hippique mais d'une autre façon. Chez Morgan on peut voir un étalage qui mérite un examen tout particulier. C'est une charmante exposition de canots et d'accessoires avec un moteur qui fonctionne de la façon la plus parfaite.

On a installé, hier, à l'Arena, le croiseur de la Fairbanks-Morse Co., construit spécialement pour l'exposition et qui vient d'arriver. Il mesure 40 pieds de longueur et est d'une grande beauté et parfaitement équipé; il a fallu une équipe de 24 hommes pour l'installation. M. Jaffray, gérant de l'exposition s'est multiplié et l'installation s'est faite sans accident. Les Fairbanks qui occupent le plus grand espace à l'Arena a aussi deux autres canots et tout un assortiment de moteurs et d'accessoires.

M. Maurice Shea, de la Shea Sales Co., agents pour la fameuse marque de canots "Elco" veut faire un concours la semaine prochaine parmi les exposants.

Les grandes salles de vues animées représenteront des films reproduisant des courses de canots automobiles et autres événements sportifs en rapport avec l'exposition.

Le commerce du grain est paralysé

LA NOUVELLE CLAUSE QUE L'ON VIENT D'AJOUTER AUX CONNAISSEMENTS ARRETE PRESQUE TOUTES LES EXPEDITIONS.

Une nouvelle clause ajoutée aux connaissements et, par laquelle, les compagnies de navigation refusent de prendre la responsabilité des consignations a complètement démolé le commerce du grain à Montréal et en a paralysé l'expédition. Les marchands et les expéditeurs ne peuvent ni obtenir de consignations ni en expédier. Cette affaire venant après la congestion du fret sur les chemins de fer rend la situation sérieuse.

La clause qui cause tout le trouble est le résultat direct de la grève des mineurs de charbon en Angleterre et de la suite de l'arrêt de l'activité des chemins de fer de l'autre côté de l'Océan. Elle se lit comme suit: "Si le déchargement des marchandises n'importe quel point semble devoir être empêché ou retardé au delà du temps ordinaire par des guerres, des commotions civiles, insurrection, blocus ou autres hostilités, arrêt de travail des charretiers des employés ou autres des lockouts par le frétier ou le risque du propriétaire des marchandises ou de ramener les marchandises au port d'expédition pour les y placer en entrepôt ou de le décharger à un port quelconque pour les y placer en entrepôt et les expédier ensuite de là à destination, au fretter durant l'exercice de ces privilèges à cet effet et à tous les autres conditions de consentement. Dans l'un ou l'autre cas la responsabilité du frétier cessera sans avis aussitôt que les marchandises quitteront le navire et toutes les autres responsabilités comme frétier ou autrement se termineront, sans avis, aussitôt que les marchandises seront placées en entrepôt ou délivrées au frétier qui les transportera à destination. Mais le frétier aura droit sur les marchandises pour le fret et les frais et compensation extraordinaires pour les services rendus dans l'exercice du privilège plus haut mentionné."

La White Star Dominion a été la première compagnie à ajouter cette clause à ses connaissements et aussitôt que cela fut connu des compagnies commencent à arriver du Royaume Uni, notifiant les marchands de grains de Montréal qu'ils étaient sur le point d'expédier des cargaisons de grains qu'aucune consignation de grain portant ce connaissement ne serait acceptée, les banques d'Angleterre ayant refusé d'accepter ce connaissement, toutes les commandes d'expéditions furent immédiatement contremandées et des télégrammes des Etats-Unis continuent à affluer venant des commissaires américains demandant que les consignations de grain sous le nouveau connaissement soient contremandées jusqu'à ce que la clause soit retirée.

Les marchands locaux disent que la clause est illégale et ne peut être maintenue parce qu'un acte du Parlement connu sous le nom d'acte du transport par eau ne permet pas une telle loi.

Les agents de la White Star Dominion ont déclaré que leurs ordres étaient venus d'Angleterre et qu'ils devraient les exécuter dans la mesure du possible.

A NOS ABONNES ET DEPOSITAIRES

Comme nous surveillons de très près la livraison du "CANADA", nous prions tous nos abonnés et dépositaires de nous avertir immédiatement quand ils ne recevront pas le journal avant 7 heures pour les abonnés et 6.30 pour les dépositaires. Appelez Main 3058.

Supérieures à toutes les autres — Cigarettes Royal Egyptian—10 pour 15c.

DECES

MERCIER. — A Montréal le 21 mars 1912 à l'âge de 58 ans et 5 mois est décédé Dame Jos. A. Mercier, Architecte, (Née Josephine Dupont). Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant.

Le convoi funéraire partira de sa demeure No 170 rue St-André à 8 heures pour se rendre à l'Eglise St-Jacques où le service sera célébré de 9 heures à 10 heures de la messe de la Cène des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 297-1-5-D

OU LUNCHEON?

Café Krausmann, 80 St-Jacques
Bières en fût et en bouteille. Wurst, burger, Holbran, Pläner et Kaimbacher. Boule de 12 à 4 heures. A la carte. Lunch à 3 p.m. SOUPERS 80¢. LE POUCE JUSQU'À MINUIT.
Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dames et messieurs.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED
JOHNNY BERTRAND, Gérant
Liqueurs et Cigares de 1er choix. 245 St-Jacques. Tél. 245. 262-D

GENDREAU & GENDREAU
Orfèvres-Dentistes
117 ST-DENIS, COIN DORCHESTER
Tél. Bell Ext 2916.
Dr J.G.A. GENDREAU | Dr CONRAD GENDREAU

NOS DENTS sont traitées d'une façon naturelle. INB. TOUT DENTIERE. FRANCO-AMERICAIN. (Incorporé). 192 rue Saint-Denis Montréal.

IL REFUSE UNE BELLE OFFRE

M. SHAW REÇOIT UNE OFFRE DE \$350,000 POUR DES TERRAINS QU'IL AVAIT PAYES LA VIEILLE \$300,000.

M. J. W. Shaw qui a acheté jeudi quatre magasins situés rue Ste-Catherine Ouest en face de la rue Victoria au prix de \$300,000, a refusé de les vendre hier pour \$350,000 soit un profit de \$50,000.

Une autre offre a également été faite pour une partie du terrain sur lequel se trouve l'hôtel Kastel mais le marché n'est pas encore conclu. On annonce que c'est M. Kastel lui-même qui a fait l'offre.

FRACURE DE LA ROTULE

UN SERRE-FREIN DU CANADIEN PACIFIQUE EST VICTIME D'UN SERIEUX ACCIDENT

Un serre-frein du nom de Napoléon Vignola, employé de la compagnie du Canadien Pacifique, a fait une chute du toit d'un wagon, près des rues Ontario et Moreau, hier au soir, vers 7 heures.

Dans sa chute, Vignola s'est fracturé la rotule, et est infligé des blessures graves. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame. Son état est assez satisfaisant.

LE "PARC MANCE APPARTEMENTS" VENDU.

Parmi les importantes transactions effectuées cette semaine dans le marché immobilier, il convient de mentionner la vente de la superbe maison à appartements, connue sous le nom de "Parc Mance Appartements", propriété de Pacaud, Handfield et Handfield et sise sur l'avenue Esplanade, en face de la montagne.

Les acquéreurs, MM. Marquette, Dupré et Lamoureux, les courtiers d'immobilier bien connus, n'ont pas clos cette transaction sans avoir prévu les avantages qu'ils pourraient retirer de leur placement, à coup sûr très important, comme on le verra du reste.

La transaction s'est effectuée au prix de \$200,000 par devant le notaire J. U. Meunier. Si l'on considère que le "Parc Mance Appartements" donne actuellement un revenu de \$25,000 par année, on admettra que les acheteurs ont fait là un marché des plus avantageux, si l'on considère en outre que déjà des capitalistes européens ont vu en cette propriété, qu'ils paieraient volontiers \$250,000, on admettra de nouveau que MM. Marquette, Dupré et Lamoureux se sont montrés d'affaires et d'initiative en se portant ces jours derniers acquéreurs de cette maison. On voit d'ici le bénéfice important qu'il y a à réaliser sur la dite propriété.

Nous croyons savoir cependant que ce n'est pas l'intention des nouveaux propriétaires de se défaire immédiatement de leur magnifique "Appartements".

Le "Parc Mance" a 43 logements qui ont chacun leur entrée privée. C'est le seul en ville ayant cette entrée privée. Il est fini à l'intérieur et le bois franc. Son entrée principale qui est des plus luxueuses est lambrissée en marbre. Une superbe armoire, sous laquelle nous remarquons un jet d'eau, est placée devant la propriété. Le foyer comprend le chauffage, le service de conciergerie, de téléphone, d'ascenseurs etc, en un mot vous y trouverez tout le confort désirable, toujours si apprécié par le locataire. 292-1-d-g.

Anti-Dust

La seule DESINFECTANTE, GERMICIDE et INSECTICIDE. Vendue partout en caisses de 15 et 35c. THE SAPHO MANUFACTURING COMPANY LTD., 586 Avenue Henri-Julien, Ancienne rue Sanguin, Tél. Est 8179, MONTREAL.